

n° 432
MARS
2015
4,60 € - 7 FS
s!lence
LOI DUFLOT :
POUR MIEUX SE LOGER ?
BRETAGNE : TRÉMARGAT, LABORATOIRE D'ALTERNATIVES
ITALIE : LE MOUVEMENT NOTAV, TERRAIN FERTILE DES ALTERNATIVES
écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS Á…

Nelly Martin,

de la *Marche Mondiale des Femmes France.*



1

Qu'est-ce que la Marche Mondiale des Femmes ?

La Marche Mondiale des Femmes est un mouvement féministe proposé en 1998 par des féministes québécoises à la suite d'une grande mobilisation nationale "Bread and Roses" (Du pain et des roses). Depuis, ce mouvement a essaimé dans une cinquantaine de pays. C'est un mouvement féministe, anti-capitalisme et alter-mondialiste.

Tous les cinq ans, il organise une "Marche Mondiale des Femmes" — la Marche peut être symbolique ou pas. La 4e aura lieu cette année, du 8 mars au 17 octobre 2015.

Nous décidons d'abord de thèmes, puis d'outils, puis d'actions.

Les thèmes de 2015 seront : justice climatique / souveraineté alimentaire ; violences contre les femmes ; montée des extrêmes (extrême droite et extrémismes religieux) ; migrations et mondialisation ; travail des femmes et autonomie financière.

En France, un appel a été réalisé collectivement, en provenance d'associations féministes et du mouvement social, organisations syndicales et politiques.

Il y a une action phare et un thème de travail cette année : la caravane européenne et les semences.

2

En quoi consiste la caravane européenne, qui va traverser l'Europe — et la France — en 2015 ?

Une caravane européenne de jeunes féministes traversera l'Europe du 8 mars au 17 octobre 2015, en commençant le 8 mars en Turquie (Kurdistan) pour se terminer le 17 octobre au Portugal. Elle rendra visibles les diverses réalités sexuelles, politiques et économiques de la vie des femmes.

L'objectif est de faire des ponts entre les luttes de femmes partout en Europe (Est et Ouest) et dans les pays voisins, de partager nos expériences, de construire un réseau de solidarité entre féministes, de mettre en lien des féministes et des femmes en lutte, mais aussi de créer un large réseau qui intègre d'autres résistances locales des femmes.

Lors du voyage de la caravane, seront échangées des expériences et des connaissances avec des femmes de toute l'Europe sur la biodiversité, l'agriculture locale et les alternatives dans la production, la distribution, la consommation et la préparation d'aliments.

Elle passera en France, avec pour le moment : Bourg-en-Bresse, Nantes, Notre-Dame-des-Landes, Tours, Le Mans, Chartres, Calais, Paris, Toulouse, Marseille, Montpellier…

3

Pourquoi insister sur les semences ?

Nous voulons agir pour la souveraineté alimentaire en Europe : à travers la plantation et l'échange des semences paysannes et variétés locales, par des actions directes dans les supermarchés, en organisant des marchés de la souveraineté alimentaire, par l'agriculture urbaine, et bien plus encore ! Nous voulons revendiquer les graines comme un bien commun produit au cours des siècles par les femmes et leur communauté : les graines ne sont pas une propriété de Monsanto ni des grandes entreprises.

Nous voulons aussi travailler avec d'autres partenaires comme le réseau des Jardins partagés en France, les agricultrices/agriculteurs, les citoyen-nes.

Aussi, le 8 mars, nous leur demanderons de planter des graines que nous pourrions récolter, autour du 17 octobre ou pendant le passage de la caravane dans le pays.

Les dates à retenir

- *8 mars :* lancement de la Marche partout en France et dans le monde. Campagne "Planter des graines pour la souveraineté alimentaire, planter des graines pour soutenir les luttes des femmes" ;
- *24 avril – 12 heures :* 24 heures de solidarité féministe internationale pour "l'anniversaire" de la catastrophe du Rana Plazza (Bangladesh). Partout où nous aurons mobilisé dans le monde, à la même heure, en partenariat avec les associations et ONG déjà sur ce terrain, nous réaliserons une mobilisation planétaire et militante pour ne pas oublier cette catastrophe, continuer à exiger que les responsables payent et changent leurs comportements... et nous interroger sur nos responsabilités de consommatrices.
- *6 et 7 juin :* agora féministe nationale à Nantes ;
- *19 septembre :* rencontre des femmes du Bassin méditerranéen à Marseille - Contre les extrémismes ;
- *17 octobre :* Clôture de la Marche à Lisbonne – Portugal ;
- Nous participerons aussi à la mobilisation autour de la Conférence Climat.

Marche Mondiale des Femmes France,
06 80 63 95 25, www.mmf-france.fr

LE MOIS DE LASSERPE









SOMMAIRE

■ DOSSIER

5 Comment, dans un pays riche, des gens peuvent-ils encore vivre dans la rue ?
Entretien avec Jean-Baptiste Eyraud par Michel Bernard

9 Quelle place pour l'autogestion et l'écologie face au moule consumériste ?
Entretien avec Pierre Lefèvre par Michel Bernard

12 Habitat groupé : et dans la pratique, cela se passe comment ?
Entretien avec des habitants collectées par Michel Bernard pour Silence et par Anne-Françoise Gay pour le Réseau Habitat groupé

15 Les habitats groupés en France

16 Habitat léger : la reconnaissance par la loi n'est pas forcément source de simplification
Bérénice Lemha



■ ARTICLES



32 Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert
Marion Guyonvarch



36 Être là, avec Amnesty International
Christophe Dabitch et une quinzaine de dessinateurs



38 Le mouvement Notav, terrain fertile des alternatives ?
Anahita Grisoni et le focus group Notav

48 51 Artistes face à l'A51
Montain Wilderness & Amis de la Terre

■ CHRONIQUES

19 Jouer avec les mots *(Michel Scrive)*
20 Il soigne ses bêtes avec des plantes, et elles s'en portent mieux ! *(Flora Chauveau - reporterre)*
21 Stagonès, réinventer le vivre-ensemble en Grèce *(Chloé Deleforge et Olivier Mitsieno)*
24 Début de la fin des centrales nucléaires ? *(Monique Douillet)*
28 Une arme terroriste ! *(Dominique Lalanne)*
29 Une guerre pour Charlie *(Mathieu Lopes - Survie)*

■ BRÈVES

19 Alternatives • **22** Vélo(rution) • **22** Climat
23 Environnement • **24** Nucléaire • **25** Énergies
26 Politique • **26** Santé • **27** Femmes, hommes, etc.
28 Paix • **29** Nord/Sud • **29** Annonces
30 Agenda • **41** Courrier • **43** Livres

QUOI DE NEUF ?

Prochain dossier :
Renverser nos manières de penser



■ VENEZ NOUS VOIR LES 19 ET 20 MARS !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30 et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 16 et 17 avril, 21 et 22 mai, 18 et 19 juin…**

■ 100 NUMÉROS EN LIBRE ACCÈS

Au fur et à mesure que nous avons le temps et en fonction des demandes ou des références dans les articles, nous mettons en ligne sur notre site internet les numéros épuisés en téléchargement gratuit. Début 2015, nous avons passé le cap des 100 numéros téléchargeables.

■ FABRICE NICOLINO

Fabrice Nicolino, collaborateur de *Silence*, journaliste à Charlie-Hebdo, grièvement blessé le 7 janvier 2015, toujours hospitalisé au moment de la clôture de ce numéro, a repris la tenue de son blog : *fabrice-nicolino.com*

■ COLMAR : FOIRE ÉCO BIO D'ALSACE

Silence cherche des lecteurs-trices pour tenir le stand de la revue lors de la foire éco bio d'Alsace qui aura lieu à Colmar du 14 au 19 mai 2015. Si vous êtes intéressé-e-s, merci de contacter *Patrick Pfimmer au 03 89 27 59 83.*

■ GRATUIT EN PRISON

Les prisonniers qui nous en font la demande peuvent recevoir gratuitement la revue.


Le lavoir du buisson Saint-Louis (Paris)


Le PasSage (Grenoble)



Manifestation de Droit au logement


Cabanon en matériaux récupérés


Collectif Créatif du Castellas (Bessèges)

ÉDITORIAL

A toute ALUR

"Vous voulez les pauvres secourus,
moi je veux la misère supprimée"

Victor Hugo

Cécile Duflot a profité de son passage au ministère du Logement et de l'Egalité du territoire, de 2012 à 2014, pour faire adopter la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové). Elle avait clairement pour ambition de favoriser le plafonnement des loyers et de donner un cadre légal aux expériences alternatives concernant l'habitat et le foncier, tant sur le plan locatif que de l'accession à la propriété.

Mais le jeu législatif fait qu'entre l'idée généreuse et la pratique, il peut y avoir de grands écarts. En introduisant des amendements tout au long du parcours d'adoption de la loi, le Sénat et le Parlement ont limité la portée des innovations. Et sa mise en application, qui passe par la promulgation de décrets, l'a encore amputée de plusieurs initiatives.

Alors que reste-t-il à l'arrivée ?

Nous avons interrogé différentes personnes et groupes concernés par cette nouvelle loi. Notre première surprise a été de constater que, pour agir dans ce domaine, les personnes, habitants, militants ou professionnels, doivent faire face à une réglementation de plus en plus complexe.

Comme dans bien d'autres domaines, il faut se heurter à des lobbys financiers puissants, et rien n'est définitivement acquis. Les non-dits sont nombreux et c'est encore une fois le rapport de force qui oriente les décrets, encore en cours de rédaction pour certains, dans un sens ou dans l'autre.

Il est peu probable que demain, plus personne ne dorme dans la rue ou dans un logement insalubre. L'action, la désobéissance resteront donc à l'ordre du jour… Jusqu'à une nouvelle loi ? Jusqu'à la fin des inégalités sociales ?

Michel Bernard ■

Couverture : Village Emmaüs Lescar-Pau. © : Yogan Carpenter - http://yogan.over-blog.com/

D.R.



Occupation d'un foyer d'hébergement pour femmes à Rouen (fermé pour raisons budgétaires), en mai 2012

Comment, dans un pays riche, des gens peuvent-ils encore vivre dans la rue ?

Alors que le parc immobilier est largement suffisant, de plus en plus de personnes ont du mal à trouver un toit. La loi ALUR a bien apporté un peu de soulagement, mais elle a été immédiatement amoindrie dans ses décrets d'application… Entretien avec **Jean-Baptiste Eyraud,** président de l'association Droit au logement.

Silence : Quelle est la situation des personnes sans logement ou mal logés ?

Selon l'INSEE, la France compte actuellement 140 000 personnes sans abris, soit 50 % de plus qu'il y a 10 ans. Trente-cinq mille d'entre elles sont des enfants ! Cette indication traduit la brutalité sociale de la situation.

Pourtant, notre pays connaît également un record en matière de logements vacants, puisque l'INSEE en évalue le nombre en 2014 à 2, 64 millions, c'est-à-dire près de 8 % du parc de logement en France — 720 000 de plus en 10 ans, un record ! A ces chiffres insensés, il faut ajouter des millions de mètres carrés de bureaux et de locaux publics vacants dans les grandes agglomérations, dont beaucoup appartiennent à des collectivités publiques.

Mais le Gouvernement préfère laisser des personnes vulnérables mourir à petit feu dans la rue, au lieu d'appliquer les lois en leur faveur. La loi de réquisition attend toujours d'être appliquée, et ce n'est manifestement pas dans les objectifs du gouvernement ni de sa ministre du Logement.

L'espérance de vie d'une personne sans abri est de 15 ans, et la moyenne d'âge de décès se situe à 58 ans. Etre contraint de vivre à la rue est donc une forme de mort lente infligée à des êtres humains.

Autre point noir des politiques du logement, révélateur de la crise du logement et des inégalités sociales, le nombre de jugements d'expulsion est en hausse : en 2013, selon le ministère de la Justice, il est supérieur à 126 000, soit une hausse de 67 % en 15 ans, tandis que les expulsions *manu militari* ont été multipliées par 2, 5, passant de 4359 en 1998, à 11 700 en 2012 !

La véritable cause de l'aggravation des signes les plus brutaux de la crise du logement est le renchérissement continu, depuis 20 ans, des loyers, du foncier et de l'immobilier, et des profits tirés de la rente locative et de la spéculation immobilière (1).

Les politiques publiques du logement ont encouragé et soutenu cette hausse par des allégements d'impôts pour les riches investissant dans le locatif, par des politiques d'urbanisme visant les quartiers populaires, par des lois qui ont progressivement dérégulé les rapports locatifs…

(1) Selon les travaux de Jacques Friggit, économiste au ministère du Logement, la France est le pays riche où la valeur marchande des logements est la plus élevée proportionnellement aux revenus moyens des ménages. Il en est de même pour le foncier, bâti ou à bâtir.



D.R.

Occupation de l'Hôtel Voltaire à Paris, 26 décembre 2014. L'hôtel habité par des Chibanis (retraités du Maghreb) est fermé pour insalubrité… sans relogement, ce qui est contraire à la loi.

Manifestation à Paris pour demander l'application de la loi

Ce faisant, les dépenses et la baisse des recettes d'impôts ont alourdi les budgets publics, et se montent aujourd'hui tout confondus à 47 milliards d'euros par an ! C'est à comparer avec les "surprofits" collectés par les professionnels de l'immobilier, qui se sont montés, en 2009, à 33 milliards d'euros (2).

Très coûteuse et inefficace politique du logement, donc, qui a préféré faire des cadeaux aux riches et aux bailleurs plutôt soutenir le logement social et les locataires, en les aidant à consacrer au loyer une part raisonnable de leurs revenus. Cette part ne devrait pas dépasser 20 % des revenus.

La France, avec 2, 44 millions de millionnaires, arrive troisième au classement mondial, derrière les Etats-Unis et le Japon. Fait notable, 65 % de la richesse des riches français (qui représentent tout de même 9 % des ménages) sont constitués par le patrimoine immobilier, contre 50 % dans les pays voisins (3).

L'enrichissement des plus riches provient de la rente locative et immobilière qu'ils tirent des classes populaires et moyennes, de l'affaiblissement de la protection sociale et des services publics pour tous, et de la poursuite du pillage des pays du Sud.

Qu'est-ce que la loi ALUR (4) a ou va changer ?

Le DAL a lancé et animé la plateforme "Logement" des mouvements sociaux, qui compte 26 associations nationales — vouées au logement ou à la défense des droits — et organisations syndicales. Cette plateforme demande : la baisse des loyers de 20 % ; la taxation vigoureuse des profits tirés de la spéculation immobilière et foncière ; la réalisation de 200 000 vrais logements sociaux, pour répondre aux besoins sociaux et pallier la crise de l'immobilier issue de la bulle ; le rééquilibrage des rapports locatifs en faveur des locataires ; le respect et l'application de la loi DALO, du droit à l'hébergement et de la loi de réquisition…

Quelques-unes (bien peu) de ces exigences de bon sens ont été intégrées dans la loi ALUR. La partie la plus favorable aux locataires, avant même son application, est menacée par le gouvernement de Manuel Valls, qui donne ainsi gain de cause aux puissants lobbys de l'immobilier.

Ainsi, l'encadrement des loyers se s'appliquera qu'à Paris, la protection contre les congés spéculatifs sera fragilisée par la loi Macron, les expulsions illégales ne seront pas sanctionnées, la trêve hivernale partielle obtenue à l'arrachée pour les squatters pourrait être remise en question…

La production massive de logements sociaux conformes, et la mise aux normes environnementales des logements auraient dû permettre de protéger l'emploi dans le bâtiment et, ce faisant, de rééquilibrer les comptes sociaux.

La loi ALUR aura au moins le mérite de tenter de redonner un peu d'oxygène aux locataires et de modérer les excès du logement cher et la cupidité des rentiers.

Qu'est-ce que la loi Dalo (5) a changé concrètement ?

La loi Dalo est le fruit des combats des mal-logés et des associations pour le droit au logement depuis la fin des années 80. C'est une conquête sociale qui oblige l'Etat à répondre concrètement à la situation dramatique des précaires du logement.

Si ce nouveau droit est à peu près respecté dans la plupart des départements, de nombreux freins empêchent sa mise en œuvre dans les zones tendues, comme l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Rhône, ou le Nord. Il faudrait donc un plan d'urgence de mobilisation et de réquisitions de 100 000 logements vacants, pour les sans-toit et les prioritaires en souffrance

(2) Source : Pierre Concialdi, économiste. Le surprofit est le profit supérieur au taux moyen de profit observé dans le pays.

(3) Etude du Crédit suisse

(4) Loi pour l'accès au logement et urbanisme rénové, 20 février 2014, dite "loi Duflot"

(5) Droit au logement opposable, 5 mars 2007



D.R.

et, dans le même temps, lancer la production massive de logements véritablement sociaux.

Depuis 1990, comment évoluent au fil des actions les rapports avec les autorités publiques ? Y-a-t-il des changements selon la couleur politique locale ou nationale ?

Depuis 1990, le DAL a obtenu le relogement de dizaines de milliers de familles, et de nombreuses améliorations législatives.

Les relations avec les pouvoirs politiques et institutionnels, d'un part, et les acteurs du logement, d'autre part, varient en fonction de la situation économique et politique. Mais en règle générale, ils sont tendus car nous n'avons pas d'autre choix que de les aiguillonner pour à la fois reloger les mal-logés et les sans-logis mobilisés, et faire progresser les politiques du logement.

Les relations se sont détériorées ces dix dernières années, car les engagements pris ne sont plus tenus, ce qui détruit la confiance dans la parole des institutions, tandis que la répression policière et judiciaire s'est renforcée.

Les collectivités locales sont globalement hostiles au DAL, car ses actions aboutissent à l'arrivée ou au maintien de mal-logés dans leur commune. Elles préfèrent produire du faux logement social pour des ménages aisés, ou des logements pour vrais riches et des bureaux.

Le DAL a mené différentes actions en partenariat avec d'autres associations (Jeudi noir, Emmaüs, ATD Quart-Monde...). Quelles sont les démarches communes et celles spécifiques au DAL ?

Le DAL a mené des actions ponctuelles avec ces acteurs sociaux ou para-institutionnels. Notamment pour les réquisitions d'immeubles vides avec Emmaüs avant la disparition de l'abbé Pierre, ou pour la loi DALO avec ATD Quart-Monde, Médecins du monde ou la Fondation Abbé-Pierre.

Depuis, les relations avec les autres associations institutionnelles se sont distendues, puisqu'elles se sont souvent tournées vers la gestion de la pauvreté et des structures d'hébergement, avec toutes les limites que cela implique. Avec Jeudi noir, nous avons occupé deux immeubles vacants, dont celui du 24 rue de la Banque (Paris 2e), où se sont déroulées des luttes de mal-logés marquantes.

Depuis 2010, nous avons surtout travaillé à construire la plateforme Logement des mouvements sociaux contre le logement cher.

Quelle démarche doit suivre une personne qui craint une expulsion ?

D'abord, munie de son jugement d'expulsion, elle doit remplir un dossier DALO, accessible sur le site de chaque préfecture, et l'envoyer en recommandé avec accusé de réception à la commission de médiation, ce qui aura pour conséquence de lui éviter une expulsion *manu militari*. En effet, grâce à une circulaire du 24 octobre 2012, fruit du combat du DAL, le préfet doit faire une offre de relogement aux prioritaires DALO avant d'autoriser leur expulsion forcée. Mais attention, il ne s'agit que d'une circulaire … Le gouvernement n'a pas voulu le passer dans la loi.

A toutes les étapes de la procédure judiciaire et d'exécution, les locataires et les occupants sans titre ont des droits. Le mieux est de contacter le comité DAL le plus proche pour connaître ses droits, et de constituer un réseau de solidarité de proximité.

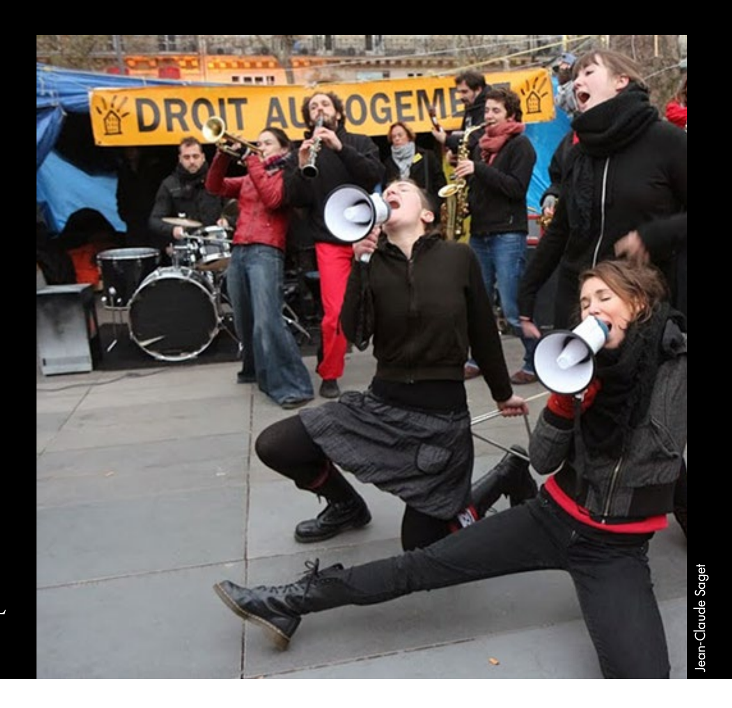
Quelle aide peut apporter une personne qui veut s'engager dans la lutte pour un logement décent pour tous ?

Le DAL est demandeur de bénévoles, de militant-e-s, et d'équipes pour constituer des comités ou des collectifs là où il en manque. Les conditions



D. R.

Jean-Baptiste Eyraud



Manifestation organisée par le DAL et Jeudi Noir

Jean-Claude Saget

requises sont l'indépendance politique, religieuse et institutionnelle, une bonne dose de détermination, d'écoute, de tolérance et de volonté d'apprendre ce sujet parfois un peu technique. Nous assurons des formations et le DAL est implanté dans de nombreuses villes. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

Par ailleurs, nous sollicitons les dons financiers par chèque ou par internet, qui sont d'ailleurs en partie défiscalisés, et sont indispensables pour préserver l'indépendance du mouvement.

Le DAL a présenté cet automne des listes aux élections des locataires de HLM, qui ont connu un succès inattendu. En effet, beaucoup de locataires ont compris que le logement social ne sera pas épargné par la marchandisation généralisée, et qu'elle a déjà commencé. Cette perspective est menaçante pour les locataires, et il faut les aider à se défendre.

Des initiatives comme les expériences d'habitat groupé peuvent-elles aider à combler le manque de logements ?

Nous soutenons les alternatives au tout-promoteur, à la reconquête par les habitants de l'élaboration et de la gestion de leur habitat, sous réserve que ce ne soit pas un facteur de renforcement des inégalités et de la spéculation immobilière.

Alors, bien sûr, nous soutenons les initiatives d'habitat locatif participatif, accessibles aussi aux classes populaires. Au Québec, le développement de cet habitat est né d'une alliance, dans les années 70, des classes populaires et des milieux intellectuels, pour défendre les quartiers populaires centraux alors menacés par les bétonneurs et les spéculateurs. Ils ont réussi en grande partie, et leur alliance a permis de réaliser de nombreux logements gérés par les habitants.

En France, il faut aussi s'appuyer sur les mouvements en lutte pour une reconnaissance de l'habitat léger mobile, et la liberté d'installation, comme HALEM (6).

A plusieurs reprises, ces derniers temps, des squats ont été évacués sans ménagement par les forces de police sans respecter la loi qui dit que si des personnes sont installées depuis plus de 48 h, elles doivent faire l'objet d'une procédure judiciaire. Comment expliquez-vous ce glissement vers l'illégalité des autorités ?

La mobilisation à Lyon est exemplaire (7), et nous la suivons avec intérêt. Il faudrait que la solidarité s'étende aux écoles des autres régions en crise. La répression s'accentue sur les classes populaires jugées dangereuses, et les mouvements qui les défendent et contestent la marche des inégalités.

A de nombreuses reprises depuis 25 ans, le DAL a sonné l'alerte contre des projets de lois anti-squat, qui n'ont pas abouti grâce aux mobilisations.

Sur le terrain, il est encore possible de réquisitionner les immeubles et bâtiments vacants, mais le pouvoir judiciaire et policier est de plus en plus intraitable. Il est prêt à dépasser la ligne jaune de la légalité, s'il s'estime couvert. Ce qui est souvent le cas, et n'est jamais sanctionné.

Entretien réalisé par Michel Bernard ■

Fédération Droit au logement,
29, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris, tél : 01 40 27 92 98,
http://droitaulogement.org

(6) Voir page 16

(7) Le collectif *Jamais sans toit* a organisé à partir du 20 novembre 2014, avec le soutien des parents d'élèves, l'occupation de cinq écoles pour y loger les enfants scolarisés SDF. Soixante-dix familles (soit 150 enfants) ont ainsi été soutenues. Des élus, notamment de la mairie du 1er arrondissement, ont dressé une liste de bâtiments publics libres et chauffés (!) qui peuvent être réquisitionnés. Ils demandent l'application de la convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France en 1989. Mi-décembre, la préfecture indiquait avoir relogé une vingtaine de ces familles. Début février,52 familles n'ont pas été relogées.



Le Village vertical, à Villeurbanne (métropole de Lyon), inauguré en 2013, regroupe treize appartements en coopérative qui occupent le tiers d'un immeuble social. La bailleur social a annoncé qu'il ne renouvèlerait pas l'expérience à cause de la complexité à articuler les différentes contraintes de construction, financières et sociales.

D. R.

Quelle place pour l'autogestion et l'écologie face au moule consumériste ?

Les projets d'habitat participatif connaissent un renouveau depuis le début des années 2000. Une première vague "autogestionnaire" avait existé après Mai-68. La loi ALUR, en ouvrant un cadre administratif, va-t-il favoriser la réalisation de nouveaux projets ? Nous avons posé quelques questions à **Pierre Lefèvre**, auteur de *L'Habitat participatif*, édité en mai 2014 par les éditions Apogée.

Silence : Comment définissez-vous l'habitat participatif ?

Pierre Lefèvre : Toute définition ne peut être qu'en devenir. Le Mouvement pour un habitat groupé autogéré (MHGA), créé en novembre 1977, fixe comme première condition que le groupe soit maître d'ouvrage. La deuxième condition est qu'environ 15 % de la surface globale du projet soient affectés aux locaux partagés : salle de réunion et d'activités, chambre d'ami, buanderie, atelier de bricolage… Dans son ouvrage collectif de juin 1983 (1), Philippe Bonnin écrit : "Les groupes d'habitat autogéré se signalent avant tout par la primauté du groupe au cours du processus de construction et d'habitation. Cette primauté constitue à elle seule un renversement des pouvoirs habituels et justifie le terme d'autogestion. Ce sont les habitants qui se cooptent, se constituent en association, qui définissent le programme puis le projet en collaboration avec l'architecte, et qui prennent en charge les opérations administratives, juridiques et financières, et enfin qui gèrent l'habitat qu'ils occupent."

En 1978, le nombre des groupes d'habitat autogéré existant en France est estimé à une centaine, dont une quinzaine en région parisienne. Leur nombre croît jusqu'à la fin des années 80. Tout se ralentit ensuite pour se réveiller au printemps 2009. Le militantisme écologique a remplacé le militantisme autogestionnaire. Le MHGA est rebaptisé Eco-habitat-autogéré et prend place dans une nouvelle Coordin'action qui, depuis 2010, réunit au plan national les différentes fédérations régionales créées au début du nouveau millénaire (2).

La loi ALUR peut-elle favoriser la multiplication d'habitats de ce genre ?

La loi ALUR donne une définition de l'habitat participatif qui correspond à la fois aux attentes nouvelles des groupes de projet et à celles des collectivités locales. Avec cette loi, l'habitat participatif sort de la marginalité sans pour autant que tout ce qui lui fait obstacle soit levé. La réglementation actuelle correspond à un monde consumériste où l'Etat doit protéger le consommateur du constructeur. Qui pourrait s'en étonner ? Mais lorsque le candidat au logement devient un acteur, vouloir le protéger contre lui-même n'a plus de sens. L'issue des négociations, tant attendue, a été reportée plusieurs fois. On comprend la difficulté de vouloir sculpter un nouveau visage dans un bois déjà travaillé à d'autres fins.

(1) *Habitats autogérés*, MHGA, Syros, 1983, 140 pp.

(2) La Coordin'action associe le mouvement strasbourgeois de l'autopromotion, le mouvement coopératif lyonnais Habicoop, l'Eco-habitat-groupé, porteur de l'expérience du MHGA, et d'autres groupes locaux.



La Fonderie, à Vanves (Hauts-de-Seine) a été construite en 1983. Elle compte neuf appartements privés et un appartement collectif, sur 1000 m2 habitables. Ce projet, mené par des personnes du même âge, se traduit aujourd'hui par une arrivée de tous à la retraite. Un reportage a été publié dans le n° 403 de Silence.

A Paris, le lavoir du buisson Saint-Louis est l'une des premières réalisations de la vague autogestionnaire des années 1970. Construit sur une friche industrielle en 1983, il accueille une douzaine de familles.



■ **L'Habitat participatif, 40 ans d'habitat participatif en France,** Pierre Lefèvre, Ed. Apogée, 240 p., 20€

La loi a créé deux nouveaux statuts : le groupe d'autopromotion, concernant les accédants à la propriété, et la coopérative d'habitat, concernant les locataires coopérateurs.

Malgré cela, le groupe qui choisit la société d'autopromotion affronte des difficultés plus importantes qu'auparavant :

- trouver un terrain en centre-ville, là où la charge foncière est lourde voire rédhibitoire ;
- obtenir des financements groupés ;
- s'accommoder d'un urbanisme réglementaire de plus en plus complexe ;
- dès lors qu'un architecte n'est pas membre du groupe des futurs habitants, en trouver un qui soit compréhensif.

Avec le choix de la coopérative, le capital des futurs habitants ne suffit pas au lancement du projet. La coopérative doit le plus souvent s'appuyer sur un maître d'ouvrage social, comme cela a été le cas du village vertical de Villeurbanne (3). Pour peu que les coopérateurs locataires veuillent, comme beaucoup le souhaitent, cohabiter avec des accédants, de jeunes travailleurs, des retraités ou telle ou telle association, il devient nécessaire de faire appel à la maîtrise d'ouvrage publique et à la collectivité territoriale (4).

La loi ALUR résoudra-t-elle l'épineuse question du financement ?

Dans le système établi, le banquier ne prête qu'à une famille ou à un maître d'ouvrage. Il refuse de prêter à un groupe qui, a ses yeux, présente trop de risques. Pour que la troisième voie préconisée par la loi soit reconnue, il importe que les négociations engagées depuis plus d'un an entre les associations militantes, les banques, les compagnies d'assurances et la caisse des dépôts et consignations aboutissent, ce qui n'est pas encore le cas. Les intentions du législateur sont prometteuses mais, avec le report des décrets d'application, les blocages institutionnels perdurent.

Comment les groupes parviennent-ils à vivre ensemble à long terme ?

Pour que le processus de démocratisation souhaité par Cécile Duflot soit enclenché, il faut quitter le seul domaine du militantisme et prendre en compte la diversité des motivations et des disponibilités présentes dans l'ensemble de la population citadine.

Dans les ateliers d'habitants initiés, dans un cadre municipal que j'ai pu animer et que je décris dans mon livre, la variété des motivations est évidente, non seulement d'une famille à l'autre mais au sein d'une même famille. Tel individu privilégie le potentiel de personnalisation architecturale et de bricolage, tel autre la convivialité du voisinage, tel autre encore la responsabilisation citoyenne et le dialogue avec les administrations locales et les élus, sans oublier la place des enfants et des retraités dans la société. La motivation la plus répandue est la recherche d'un logement moins cher que son équivalent sur le marché. Dans le cas de l'autopromotion, les accédants font l'économie de la maîtrise d'ouvrage et du travail de commercialisation, au prix d'un temps passé personnel qu'on a tendance à sous-estimer au départ.

D'une façon générale, l'habitat participatif passe par l'apprentissage de la citoyenneté. Avec le nouvel objectif de démocratisation, l'heure n'est plus à la surenchère du groupe militant, quel qu'en soit l'impact en termes d'exemplarité et de communication. Ne confondons pas démocratisation et expérimentation. Evitons de jeter l'anathème sur tout projet d'éco-construction qui ne serait ni en ossature bois, ni isolé en ballots de paille, ou qui n'anticiperait pas sur la règlementation thermique de… 2020.

Il y a fort à parier que la démocratisation ne progressera vraiment que lorsque l'habitat participatif sera sécurisé. Commençons donc par là. Ce qui n'empêche pas la mise en place de nouveaux modes de coproduction associant professionnels et habitants.

(3) Village vertical, www.village-vertical.org

(4) Leur appui a un corollaire : le recours obligatoire à une mission d'accompagnateurs professionnels au stade de la programmation et la conception de leur projet. Ce qui est demandé à la coopérative l'est aussi à la société d'autopromotion, dès lors que celle-ci s'inscrit dans le cadre d'un appel public à projet.


D.R.
Annabelle

▲ Eco-Logis, dans le quartier de Neudorf, à Strasbourg, est le premier projet de la nouvelle vague des années 2000. Un groupe d'habitants s'est mis en place en 2004 et a acheté un terrain à la ville en 2007. L'immeuble, rez-de-chaussée + 3 étages, accueille 10 familles depuis 2010. Budget : 2,9 millions d'euros. Il est entièrement en bois et répond aux normes BBC.

Par exemple, dans le groupe MasCobado aux Grisettes, à Montpellier, une vingtaine de familles ont participé à la programmation de leur appartement et de leurs espaces partagés, mais c'est le maître d'ouvrage associé au projet qui redevient le seul décideur pendant toute la durée du chantier. Pendant ce temps, les habitants en profitent pour définir les modalités de cogestion des deux immeubles en construction (5).

Comment se font les renouvellements avec des personnes qui n'ont pas participé à l'histoire du lieu ?

A Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise)(6) où j'ai vécu 32 ans , trois familles du groupe initial habitent toujours sur place. Le critère de l'habitat multi-générationnel s'est réalisé au fur et à mesure des arrivées et des départs. Une nouvelle famille, arrivée en 2005, vient de construire une clôture malgré l'opposition unanime du groupe. Deux nouvelles familles sont arrivées en 2014. L'une réclame le recours à un syndic extérieur et renvoie le groupe au droit établi, l'autre redynamise le groupe des neuf familles actuelles par son engagement dans l'autogestion et la convivialité. La relation de voisinage connaît des hauts et des bas. Ainsi va la vie.

L'absence d'un cadre juridique approprié rend difficile de pérenniser le mode de gestion défini au départ par un groupe. Mais on peut se demander si le pragmatisme dont la plupart des groupes autogérés ont fait preuve n'est pas le seul moyen d'éviter l'intolérance et parfois la détestation. Serait-il possible de survivre dans un groupe où le divorce serait interdit ?

Beaucoup de ces projets veulent mettre en place des procédures anti-spéculatives. Y a-t-il des exemples où l'on a réussi à limiter la hausse des prix des logements ?

Je n'en connais pas. Quel est le membre d'un groupe autogéré des années 1980 qui n'a pas revendu son logement pour une somme deux fois supérieure au coût assumé trente ou cinquante ans auparavant ? Et cela, ne serait-ce que pour être en mesure d'acquérir un bien équivalant sur le marché d'aujourd'hui ? Cette évidence est telle que tout vendeur qui ne suit pas l'évolution du marché est immédiatement soupçonné par l'administration des impôts d'avoir vendu une partie de son bien au noir.

Dans votre livre, vous dites que des projets vous enchantent et d'autres vous attristent. Des exemples ?

Dans l'écoquartier des Capucins, à Angers, j'ai été attristé à la vue d'un groupe d'habitants qui s'était laissé enfermer dans un morceau de HLM des années soixante. Où sont passées la joie de vivre et la complexité de l'être humain avec ses contradictions ? Un autre projet, bien plus créatif et attractif, devait se réaliser dans le même quartier mais il n'a pas abouti, notamment parce qu'il a fait peur aux promoteurs sollicités. L'architecte doit savoir naviguer entre ces deux extrêmes.

Ayant par ailleurs observé les pratiques participatives anglo-saxonnes, je pense que l'architecte aurait tout à gagner en préparant, à partir d'une analyse du contexte et des attentes de chaque groupe de voisinage, un support architectural original susceptible d'accueillir les apports collectifs et individuels des habitants. C'est à l'architecte, et non au groupe, d'inventer l'outil architectural qui permettra d'intégrer les différentes et multiples composantes de la programmation.

Propos recueillis par Michel Bernard ■

Pour aller plus loin

■ **Eco-habitat groupé**, La Viorne, 80, rue Jean-Mermoz, 38090 Villefontaine, tél : 04 74 95 56 98, www.ecohabitatgroupe.fr

■ **Habicoop**, chez Locaux Motiv, 10 bis, rue Jangot, 69007 Lyon, tél : 09 72 29 36 77, www.habicoop.fr

(5) MasCobado, https://www.facebook.com/mascobadomontpellier/info

(6) Projet né en 1980 dans le cadre de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise.



D.R.

Collectif Créatif du Castellas à Bessèges (Gard)
Le collectif occupe depuis deux ans un bâtiment du 19e siècle en limite de ville (3000 habitants). Les trois membres actuels pratiquent un "vivre ensemble participatif" basé sur la liberté des choix personnels, l'égalité dans la gouvernance collective et la générosité dans les échanges et activités. Possibilité de 8 logements de 25 à 100 m^2 ; 1200 m^2 de bâti sur 5000 m^2 de terrain. Ouvert à de nouveaux membres. *Tél : 04 66 60 31 57, contact@collectifcreatifcastellas.org*

Et dans la pratique, cela se passe comment ?

Après plusieurs discussions avec des animateurs d'habitats groupés, nous avons mis en avant certaines questions qui reviennent régulièrement. Quelques éléments de réponse.

Silence : Lorsque l'on veut travailler avec les collectivités et les bailleurs sociaux, ceux-ci sont plus intéressés par les projets importants. A l'inverse, les banques préfèrent les petits projets, par peur de la défaillance de certains. Concrètement, quelle est la taille des projets les plus modestes et les plus importants ?

Les collectivités, à travers les appels à projet, mettent à disposition des terrains grands ou petits. Souvent, les groupes n'ont guère le choix de la superficie. De leur côté, les bailleurs sociaux, qui rentabilisent leurs opérations à partir de 40 logements, peuvent proposer aux groupes une mise à disponibilité d'environ une quinzaine de logements, par exemple, ce qui est alors une bonne chose. Les familles doivent répondre aux critères des bailleurs, que ce soit en accession ou en location.

Il en existe au moins un, *Habitats Solidaires*, qui est motivé par ces projets, et qui disposait déjà de l'expérience d'intervention "en diffus", c'est à-dire pour un 1, 2 logement dans des copropriétés, et qui accepte aujourd'hui d'apporter sa compétence technique financière et juridique aux projets d'habitat groupé.

Comme peu de bailleurs se lancent aujourd'hui dans l'aventure, certains terrains peuvent rester sans candidat.

Quant aux banques, le fait est qu'elles se montrent froides pour prêter aux groupes, et cela durera tant qu'elles n'auront pas créé elles-mêmes les outils propres à répondre à ce type de demande. A l'inverse, les appels à l'épargne solidaire se multiplient aujourd'hui.

Même si l'on forme un groupe, un projet à la campagne peut-il être vraiment écologique ? La nécessité de transports pour rejoindre un centre-ville (pour le travail, les commerces, l'école, les loisirs) plombe l'empreinte écologique. Ceci est-il mis en avant lors des débats au sein des groupes ?

Bien que cela se produise parfois, ce n'est pas systématiquement discuté au sein des groupes comme étant un souci prioritaire. Pour la ruralité, il s'agit de faire poids collectivement au sein des villages pour que s'améliorent, au profit de tous, les transports en commun. Nombre de groupes présentent aujourd'hui des projets englobant les dynamiques villageoises, et reflètent souvent une aspiration à un mode de vie allant vers plus d'autonomie rurale et locale.

Quelles astuces financières peuvent-elles permettre de s'installer pour des groupes socialement peu fortunés ?

La créativité du groupe est le facteur clé. Voici quelques retours d'expériences :

- appel à l'épargne solidaire : voir l'exemple du *Château partagé,* à Dullin, avec appel sur les réseaux sociaux (1) ;
- création d'un réseau de proximité : un groupe, par sa dynamique de réseau, obtient un appui moral à consonance locale, parfois aussi des aides financières, des avances sur prestations, ou encore des dons ;
- le soutien entre générations, qu'il soit interne au groupe ou impliquant des personnes extérieures,

(1) http://lechateaupartage.wordpress.com/category/vous-avez-dit-habitat-partage/



D.R.

La Bariole à Andrézieux-Bouthéon (Loire)
Rénovation passive d'un château et construction de 6 maisons passives dans un parc arboré de 9500 m² en centre-ville, avec de nombreux espaces communs. 9 foyers à ce jour, à la recherche des dernières familles pour emménager en 2016, *www.labariole.fr*

peut aussi être un facteur important en terme d'apports financiers ;

- opérations mixtes : il s'agit de présenter un projet alliant des logements privés à quelques logements gérés par un bailleur social. Cela peut permettre à un groupe de trouver du foncier plus aisément ;
- l'autoconstruction : possible dès le gros œuvre à la campagne, et pour le second œuvre ou la rénovation en ville comme à la campagne. Par exemple, un groupe peut acheter un plateau à un promoteur, puis réaliser le reste de son projet en autoconstruction ;
- à l'échelle nationale, on voit se créer actuellement des outils financiers tels que la SCIC "Cofinançons notre habitat" (2), entre autres...

Il est possible de construire de nouveaux bâtiments, mais existe-t-il des réalisations d'habitats groupés dans un cadre de rénovation de bâtiments anciens ?

On en connaît de nombreux exemples : l'offre immobilière est abondante au niveau des maisons bourgeoises (urbain, périurbain) ou des fermes campagnardes. Ceci contraint souvent les projets à rester d'une taille relativement faible (3 à 6 foyers en moyenne). L'idéal serait d'amener les collectivités à réserver leurs belles opportunités de bâtiments pour les groupes plus importants. A Lyon, on rêverait de voir des bâtis anciens tels que l'ancienne manufacture des Tabacs connaître cette nouvelle affectation.

Qu'est-ce qui distingue le réseau Habitat groupé des autres structures comme Habicoop ou Eco-Habitat groupé, suite du MHGA (3) ?

Le Réseau interrégional de l'habitat groupé (RHG) (4), né en 2006, s'est structuré de manière informelle, avec l'élaboration de sa charte, une répartition géographique sur l'ensemble du territoire national en cinq zones (suivant l'indicatif téléphonique), et la mise à disposition d'outils collaboratifs (liste de discussion, site, lettre d'information, rencontres interrégionales et régionales).

Des différences d'approche sont fréquemment perceptibles au niveau des termes employés pour décrire les formes d'habitat, de projets, ou de réalisations (on parle d'habitat groupé, participatif, partagé ou coopératif, et d'écolieux, écovillages, écohameaux, etc.).

Ainsi, le statut juridique des *habitats coopératifs* repose sur les deux valeurs fortes que sont la démocratie (1 personne = 1 voix), et la non-spéculation.

Le terme d'*habitat participatif* (lui aussi souvent employé, notamment au sein de la

(2) http://scic-cnh.fr/qui-sommes-nous/presentation-de-la-scic

(3) Voir premier article du dossier

(4) www.habitatgroupe.org

Transports : témoignage d'Estelle

Quand nous habitions en ville, j'utilisais à la fois les transports en commun et mon vélo pour le travail, l'école et une partie des courses. Et nous faisions tout de même 20 000 km par an en voiture pour sortir de la ville, nous aérer, ce qui était indispensable le week-end et pour toutes les vacances. De plus, pour nombre de mes déplacements professionnels depuis mon bureau, j'utilisais la voiture.

Depuis que nous habitons à 1 km du centre d'une toute petite ville de 5000 habitants, qu'en est-il de notre foyer (couple + trois enfants) ?

- Courses : la pluspart du temps à vélo ;
- École : 90% des trajets à vélo ;
- Collège, lycée : en autocar :
- Déplacements professionnels : autocar et train.

Nous avons à présent nettement moins besoin de sorties lointaines le week-end, car la campagne est à portée de main ! Ceci dit, nous faisons toujours nos 20 000 km annuels, pour aller voir les copains des villages voisins, nous soigner, faire nos courses plus inhabituelles et pour nos vacances.

Donc, même bilan carbone côté voiture, mais comme nous vivons dans un habitat au bâti bien plus écologique, et dans un lieu beaucoup moins pollué (air, bruit, lumière), je trouve qu'il est réducteur de dire que l'habitat ne peut être écologique qu'en ville.



D.R.

Ecoravie à Dieulefit (Drôme)
Accueil de visiteurs lors de journée de la transition, 27 septembre 2014. Journée d'information sur les initiatives de transition dont l'habitat groupé / participatif.
(contact : Nicolas Gilson, 06 98 45 17 87)

Coordin'Action) révèle que les diverses associations impliquées souhaitent, par leur travail collectif, porter un message commun et aider les élus et les techniciens en charge du logement sur les divers territoires. L'association Eco-habitat groupé s'appuie sur la visibilité actuelle des habitats groupés construits durant les années 70 à 90.

Quant au *Réseau Habitat groupé,* il a préféré s'en tenir à ces deux mots, sans autre qualification, pour que s'y reconnaissent le plus de groupes possibles, dès lors qu'ils sont issus d'initiatives habitantes construites autour d'un projet de vie collectif. Pour nous, seul un mouvement fort des habitants peut garantir une participation importante à la conception de leur habitat dans le cadre participatif.

Quels sont les liens, les solidarités entre les anciennes initiatives et les nouvelles ?

Les anciennes réalisations sont des alliés précieux, de par leurs apports d'expériences.

Le RHG a pour vocation de relier tous les divers groupes. Cela favorise les échanges d'expériences. Jusqu'à présent, les solidarités observées se limitent à cette forme de transmission. Ceci dit, il serait bon, vu que les banques ne jouent guère leur rôle, que les diverses forces de la société civile qui sont impliquées parviennent à dépasser ce stade pour développer les futurs outils de finance solidaire.

Existe-t-il des expériences à l'étranger qui ne sont pas reprises en France et qui pourraient nous inspirer ?

Les modèles des *cohousing,* particulièrement développés depuis plusieurs générations dans les pays nordiques, nous donnent de précieuses indications, en particulier sur la taille souhaitable pour qu'un groupe soit pérenne — 15 à 25 foyers ou logements (5) —, ainsi que sur la proportion raisonnable des espaces communs. Ceux-ci atteignaient 10 à 15 % dans les logements de la première génération ; aujourd'hui, dans les *cohousing* de quatrième génération, ils se situent souvent dans les 40 à 50%.

Nous avons pu visiter, au Danemark, des lieux où se développent des groupes, sur des terrains que les collectivités ont mis à disposition de l'habitat groupé et réservés à cet effet depuis plus de trente ans. Il s'agit d'importantes réalisations, toujours en développement, où de nouveaux groupes d'habitants continuent de créer l'écovillage.

Questions collectées par
Michel Bernard *du côté de* **Silence**
et réponses collectées par
Anne-Françoise Gay
pour le ***Réseau Habitat groupé*** ■

(5) Ces données sont à rapprocher de celles des groupes de nomades, qui se divisent lorsqu'ils atteignent 100 à 150 membres, c'est-à-dire quand les membres du groupe ne parviennent plus à tous se nommer directement.

À l'étranger : témoignage d'Estelle

J'ai visité Equilibre, près de Genève, et le quartier Vauban, à Fribourg-en-Brisgau ; dans cette ville, j'ai surtout vu des quartiers écolos et de l'autopromotion, plutôt que de l'habitat groupé.

Ce que j'en ai retenu, c'est une autre forme de concertation. La force de la mobilisation, et même une forme d'opiniâtreté qui, concernant le quartier Vauban, a donné lieu à des solutions hyper créatives, une véritable co-création. Par exemple, les aires de jeux pour les enfants : gigantesques, nombreuses, centrales, en bois et conservant des formes naturelles, brutes, installées dans un espace ouvert et vert. Autre exemple, la gestion de l'eau : des drains le long des chemins piétons, des zones semi-pavées et incurvées le long des murs des bâtiments. Ces deux détails permettent au terrain d'absorber lentement lui-même un maximum de l'eau qu'il récolte. Ainsi, le quartier peut accueillir assez de végétation pour que cela créée un microclimat ! J'ai compris que c'était le fruit d'un contexte très particulier, avec, à l'origine, un groupe de militants soudés autour du rejet d'un projet de centrale nucléaire. Cela a donné une forme d'urbanisme inédite pour moi. Adieu les techniciens, bonjour les usagers.

Il y a un enjeu majeur à ouvrir le concept de concertation, d'un processus règlementaire à une acceptation de la richesse des points de vue et expériences de chacun-e, à la co-création.

Les habitats groupés en France

réalisés à partir d'un recensement réalisé dans le cadre de la préparation de la Loi Alur, 2014.

Dpt.	*Ville*	*Nom*	*Date*	*Nbre logements*
2A	Ajaccio	Ekoîlo	2015	11
06	Biot	Hédina	2013	8
	Cannes	Farigoule	1983	25
07	St-Etienne-de-Serre	Eco hameau Cintenat	2009	9
	Berrias-et-Casteljau	Le hameau des Buis	2011	20
14	Louvigny	Les z'écobatisseurs	2013	13
17	Bernay-Saint-Martin	Hélioterre	2012	9
	La Rochelle	Sol6	1982	6
21	Quetigny	La Veuglotte	1982	10
22	Lannion	Park an Denved	1989	10
	Lannion	Main Forte	2014	7
26	Dieulefit	Ecoravie	PC 2014	16
	Die	Habiterre	2012	10
29	Loperhet	Ecocum	2012	10
	Brest	Ekoumène	2014	6
30	Saint-Hippolyte-du-Fort	Habitat participatif de Croix-Haute	PA 2014	30
31	Ramonville-Saint-Agne	Mange-Pomme	2014	8
	Ramonville-Saint-Agne	L'ouvert du canal	2013	8
	La-Croix-Falgarde	Calaria	1972	10
	Gensac de Boulogne	Ecolectif	2009	16
34	Montpellier	Mascobado	2015	23
	Montpellier	Mas Reynes	2011	9
35	Betton	Le Gille Pesset	1972	7
	Rennes	La petite maison	1987	4
	Chevaigné	Eco hameau de Chevaigné	2012	12
	Rennes	La petite maison	1987	4
	Saint-Germain-sur-Ille	La Cie.Rit	2014	4
	Clayes	Les petites haies	2014	6
	Redon	Pablo Néruda	1986	?
	Langouët	Ecolotissement La Pelousière	2011	12
38	Saint-Antoine-l'Abbaye	Eco hameau Chabeaudière	2014	14
	Grenoble	DO-MI-SI-LA-MI	2012	6
	Grenoble	La Salière	2010	5
	Meylan	Hélix	1985	7
	Grenoble	Le PasSage	1995	5
	Meylan	Les naïfs	1985	13
	Villefontaine	La Viorne	1985	13
	Grenoble	Copro des 7 familles	2011	7
	Pontcharra	Les Granges des Toits Liés	2013	8
42	Andrézieux-Bouthéon	La Bariole	2016	17
	Saint-Etienne	Les castors Desjoyaux	2015	13
44	Rezé	Les petits moulins	2012	6
	Rezé	Le hameau des champs	2012	12
	Soulvache	Le Manoir de la Grée	2005	8
	St Joseph de Porterie	Escapades	2013	9
	Nantes	La Boîte noire / Bazantay-Nauleau	2014	6
	Nantes	Escapades	2014	9
	Nantes	Babel Ouest	2010	5
	Sainte-Luce-sur-Loire	Moulin des Landes	1981	5
	Saint-Nazaire	La Bosse	1981	10
46	Andral / Le Vigan	Eco hameau d'Andral	2015	12 / 25
49	Angers	Habitat Différent	1987	17
	Angers	Eco-quartier « Les prés »	2013	64
56	Saint-Nolff	Les Voisins Volontaires	PC 2014	13
	Le Bono	Le Fil du Bono	2014	4

Dpt.	*Ville*	*Nom*	*Date*	*Nbre logements*
	Silfiac	Oglenn ar vourc'h	2006	15
59	Saméon	La Cens Inverse	2012	4
	Lille	Les voisins du quai	2015	12
	Villeneuve-d'Ascq	Anagram	1991	10
	Villeneuve-d'Ascq	Hagrobi	1981	8
	Villeneuve-d'Ascq	Les crieurs	1982	9
61	Alençon	Le Hamel	1975	?
67	Neudorf	Ecologis	2010	10
	Pfaffenhoffen	Les co-lotis du Steinberg	2015	8
	Saverne	La fontaine aux abeilles	2013	6
	Strasbourg	Making Hof	2015	8
	Strasbourg	Melting Potes	2014	4
	Strasbourg	Cronenbourg - Brasserie	2015	24
69	Villeurbanne	Le village vertical	2012	14
	St Germain au Mont d'Or	Choux lents	2012	7
	Sainte-Foy-Les- Lyons	Hameau du Plan du Loup	1981	4
	Graves-sur-Anse	Berger	1983	?
	Graves-sur-Anse	Les muriers	1982	6
	Grézieu-la-Varenne	Coteau de la Chaudanne	2015	36
	Crapone	La Gadagne	1982	?
73	Dullin	Le château Partagé	2011	6
75	Paris 10e	Lavoir du Buisson Saint Louis	1980	14
	Paris 19e	Solitaires	1980	?
	Paris 13e	Dumeril	1981	7
	Paris 15e	L'Astrolarbre	2007	12
78	Guyancourt	Les Saulaires	1987	6
	Guyancourt	Le Villebrequin	1983	?
82	Verfeil-sur-Seye	Eco hameau de Négo-soume	2011	8
83	Cannet-des-Maures	Ecolieu du Bois de Brindille	PC 2013	14
87	Ladignac-le-Long	Le moulin du Buissex	2012	4
88	Saint-Dié-des-Vosges	Ecolline	2015	6
91	Saulx-les-Chartreux	Le Kolkhose	1978	6
	Palaiseau	Le verger de Sylvestre	2015	17
	Palaiseau	Les Piverts	1967	?
	Palaiseau	Les Sitelles	1970	11
	Palaiseau	Les Verdiers	1971	?
	Orsay	Orsay les sablons	1982	?
92	Chatenay-Malabry	Le Sarment des Bénards	1991	4
	Meudon	Les jardies	1975	12
	Meudon	La Maison du Val	1979	10
	Vanves	La fonderie	1987	12
	Nanterre	le grand portail	2013	15
	Rueil-Malmaison	La Pommeraie	1973	7
	Nanterre	Chevremont	1979	?
93	Montreuil	La maison des Babayagas	2012	25
	Montreuil	Couleur d'orange	1987	11
	Montreuil	Diwan	2008	8
	Montreuil	Le Cub	2015	13
	Montreuil	Souris Verte	1992	9
	Montreuil	Le Luat	1992	23
	Montreuil	APAUM	2009	8
95	Jouy-Le-Moutier	La Hayette	1987	9
	Jouy-Le-Moutier	Cergy Vigne Blanche	1986	9
	Courdimanche	D'Atonix	2015	10
	Saint-Cyr-en-Arthiès	Le Champ Foulon	2014	30



D.R.

◀ Cabanon en matériaux récupérés

▶ Maison-caravane

▶▶ Caravane enterrée

La reconnaissance par la loi n'est pas forcément source de simplification

Plusieurs dizaines de milliers de personnes vivent dans des habitats légers, par choix ou non. Leur statut juridique reste flou. La loi ALUR a permis quelques avancées… mais il n'est pas sûr que cela améliore la situation sur le terrain. Il faudra attendre un peu pour connaître les décrets qui devront préciser bon nombre de points.

SOUS LE TITRE "CRÉONS LES RÉSEAUX DE l'auto-écoconstruction", une première rencontre nationale a été organisée à Saint-Jean-du-Gard le 31 mars 2005 par Christian Sunt afin de promouvoir les droits "à l'installation, à l'habitation hors norme, à l'autoconstruction". Ces premiers échanges, qui ont conduit à dresser un état des lieux de la diversité des formes d'habitats et des modes d'habiter, ont permis de fédérer les initiatives associatives et collectives dispersées sur le territoire national.

DÉFENDRE LES HABITANTS DE LOGEMENTS ÉPHÉMÈRES

Ce fut l'occasion de découvrir l'association des habitants de logements éphémères et mobiles (HALEM), créée à l'initiative de Joe Sacco (1), résident à l'année dans un bus aménagé dans le camping de la Sablière à La Ferté-Alais (Essonne). Les statuts de l'association HALEM ont été déposés le 26 avril 2005 à la sous-préfecture d'Etampes, avec pour objectif de représenter et défendre les habitants de logements éphémères ou mobiles vis-à-vis des pouvoirs publics et des administrations. Son objet a été modifié et précisé le 5 avril 2008, dans le but de "favoriser par tous les moyens la reconnaissance du mode de logement éphémère ou mobile et notamment les droits fondamentaux tels le droit à la subsistance et à l'accès au foncier ; favoriser la solidarité matérielle, morale et juridique afin d'obtenir la reconnaissance d'une grande diversité d'habitats, garantissant un droit au logement et un mode de vie librement choisis ; soutenir des projets d'installation et défendre, dans une démarche non-violente et après étude de leur situation, les personnes et les lieux menacés" (2). Les mobilisations se sont poursuivies de 2005 à 2014 dans trois directions : le conseil et la défense juridique des habitants incriminés, la promotion d'écologis éphémères et réversibles, l'expérimentation de modes d'habitat économes, économiques et écologiques, la visibilité des revendications portées dans l'espace public (municipales 2008, loi LOPPSI 2…).

COMBIEN FONT LE CHOIX DE CE TYPE DE LOGEMENT ?

Il n'est pas possible de quantifier l'habitat léger et mobile en raison d'une classification imprécise et biaisée de l'INSEE, qui le recense dans deux catégories

(1) Fondateur et président de HALEM, Joe Sacco est décédé le vendredi 21 mars 2008, après l'incendie du squat artistique L'élaboratoire, plaine du Chardonnet à Rennes.

(2) Disponible dans le Journal officiel : www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php


D.R.


D.R.

distinctes : "Logements ordinaires" (mobile homes, caravanes, habitations de fortune et constructions provisoires) et "logements non ordinaires" (habitations mobiles terrestres, sans-abris, mariniers, individus en foyers, centres d'hébergement et d'accueil) (3). Le rapport d'information Got et Léonard de 2010, qui porte sur le statut et la réglementation des habitats légers et de loisirs (4), apporte quelques précisions sériées : l'habitat léger et mobile permanent et l'hébergement en camping concerneraient entre 70 000 et 120 000 personnes (étudiants, travailleurs saisonniers, ouvriers de chantiers, demandeurs d'emplois…), tandis que sont dénombrées 250 000 parcelles privées sur lesquelles se pratique le camping, dont 80 % seraient en infraction au code de l'urbanisme et de l'environnement. D'autres chiffres sont apportés par le rapport 2014 de la fondation Abbé-Pierre sur le mal-logement, qui dénombre 141 500 personnes sans domicile et 85 000 dans des habitations de fortune ou vivant à l'année en camping.

LES RÉSIDENCES MOBILES ET DÉMONTABLES RECONNUES PAR LA LOI

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), adoptée le 24 mars 2014, consacre l'entrée dans le droit commun des résidences mobiles ou démontables "qui constituent l'habitat permanent de leurs utilisateurs". L'article 59 rend obligatoire la prise en compte de l'ensemble des modes d'habitat installés de façon permanente dans les documents d'urbanisme (5). Il est précisé que l'aménagement de terrains pour permettre l'installation de ces résidences mobiles ou démontables peut être autorisé dans des secteurs de taille et de capacité d'accueil réduites, précisés par le règlement du plan local d'urbanisme sous forme de "secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées".

En contrepartie, les habitats démontables devront répondre à un cahier des charges démontrant leur réversibilité, leur autonomie vis-à-vis des réseaux (eau, électricité et assainissement), ainsi que leur mise en sécurité par l'usager, qui devra veiller à l'entretien des espaces. Ces projets ne devront ni porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publique, ni entraîner un surcroît important de dépenses publiques.

Les craintes légitimes relèvent du renforcement de l'encadrement des installations, placé sous la tutelle des maires, des préfets et des commissions départementales de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Des autorisations à caractère exceptionnel peuvent être délivrées à des fins spécifiques, en particulier pour éviter une diminution de la population communale.

QUELQUES RÉPONSES, ENCORE BEAUCOUP DE QUESTIONS

L'autorisation délivrée à titre exceptionnel (alors qu'elle n'était pas jusqu'alors limitée dans le code de l'urbanisme) porte à redouter une définition restrictive des ayants droit, un choix discrétionnaire des habitants, un tri des demandeurs, mais aussi un renforcement de l'asymétrie de pouvoirs entre élus et agents de l'Etat (6).

Certaines questions se profilent. Quelle inscription de ces habitats dans les plans locaux d'urbanisme, sachant que ceux-ci peuvent fixer les "emplacements réservés" (7), pour les projets "d'équipements", les "espaces verts" ou les programmes de "logement social" ? Le plan local d'urbanisme peut aussi instituer des servitudes à réserver des emplacements en vue de la réalisation, dans le respect des "objectifs de mixité sociale", de programmes de logements qu'il définit, dans les zones urbaines.

Pour aller plus loin

- **Halem,** L'Estrade-le-Bas, 09800 Argein, tél : 06 18 94 75 16, www.halemfrance.org
- **Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier),** 1, rue Michelet, 12400 Saint-Affrique, tél : 05 65 49 58 67

(3) Analysé dans la thèse de Julie Chapon (INED)

(4) Jean-Louis Léonard et Pascale Got, Rapport d'information sur le statut et la réglementation des habitats légers de loisirs, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 29 septembre 2010, n° 2826.

(5) Loi no 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, Journal officiel n° 0072 du 26 mars 2014, p. 5809

(6) Voir le projet de vie Terre de vie du Cinoble, www.terredeliens.org/cinoble

(7) Sur le fondement de l'article L111-1-2, les aires de stationnement destinées à l'accueil des gens du voyage pourraient résulter des emplacements réservés.



D.R.

Caravane

Logement

En attendant que le sol redevienne un bien commun

En ville, le prix d'achat du terrain peut dépasser le prix du bâtiment que l'on veut y construire. La question de la propriété du sol n'est pas anodine. De même que Terres de liens a mis en place un mode d'achat collectif des terres agricoles, certains, en s'inspirant de ce qui s'est fait aux Etats-Unis, veulent lancer un mouvement pour l'achat collectif de terrains destinés à des constructions sociales.

Aux Etats-Unis, le mouvement des *"community land trust"* a été lancé dans les années 1970. Puis il s'est développé dans d'autres pays anglophones avant d'arriver au Québec avec Protec-Terre (1999) puis en Belgique (2012) et enfin en France (2013).

L'achat collectif de foncier permet de mettre en place des baux emphytéotiques sur de longues durées (jusqu'à 99 ans). Pour que cette mesure soit réellement antispéculative, il est prévu que ceux qui vendent leur logement sur un sol ainsi collectivisé, rémunèrent ce sol en lui reversant une partie de la plus-value réalisée.

La loi ALUR a formalisé cela en définissant la possibilité de créer des "organismes fonciers solidaires".

M. B.

Pour en savoir plus :



- Le mouvement est encore balbutiant en France mais un livre en français en retrace l'histoire : *Manuel d'antispéculation immobilière,* sous la direction de John Emmeus Davis, traduction de Michel Durand, éd. Ecosociété (Montréal), 2014, 216 pp. 25 €
- En France : www.communitylandtrust.fr
- En Belgique : https://communitylandtrust.wordpress.com

D'autres questions subsistent en creux, concernant l'appréhension juridique des biens habités, meubles et immeubles. Est meuble tout bien qui peut "se transporter d'un lieu à l'autre" (8). Sont immeubles, par nature, des biens a priori meubles, rattachés par une fiction de l'esprit à la catégorie des immeubles (9). Tandis que les meubles par anticipation sont des biens, a priori immeubles par nature, rattachés à la catégorie des meubles car leur propriétaire s'est engagé dans un contrat à les détacher du sol à brève échéance (ex. les récoltes). Où se situent les habitats légers ? Ce sont des biens n'ayant qu'une fixité temporaire, qui sont attachés à un immeuble mais ont vocation à en être détachés, soit naturellement, soit par la volonté des hommes.

HABITATS LÉGERS ET PROCÉDURES LOURDES…

En contrepoint, quelles seront les interdictions ou limitations à l'exercice du droit d'occuper ou d'utiliser le sol des propriétaires, quelles servitudes et affectations des terrains (10), comment éviter le mitage et la spéculation à la revente (propriétaires ou usufruitiers), comment relier "emprise" au sol de l'habitat et "empreinte écologique" (11) de l'habiter ?

Beaucoup de questions encore à aborder…

Bérénice Lemha
Association Halem ■

(8) Article 528 du code civil

(9) Par exemple, une cuisine intégrée ou un placard intégré : vous ne les démonterez pas en cas de déménagement. Comme ils restent sur place, ils sont devenus immeubles. Voir les articles 524 et 525 du code civil.

(10) Le droit du propriétaire de disposer est restreint puisqu'il accepte de restreindre les usages et les utilités des biens.

(11) Non-artificialisation des sols, usage de ressources pérennes, réversibilité des aménagements, autonomie énergétique, biodiversité agricole, stockage de carbone par des plantations pérennes, réduction des gaz à effet de serre, réduction des déchets…

» Chronique : Les jeux écolos

Jouer avec les mots

En ce début d'année 2015, la liberté d'expression est bien plus qu'un jeu, surtout lorsque le travail de dessinateur satyrique est devenu un exercice dangereux… Je vous invite à jouer écolo, en jouant et en vous exprimant simplement avec les mots.

Jouons avec des devinettes, des calligrammes, des cadavres exquis ; racontons des contes, des fables, des contrepèteries, chantonnons des comptines... Le langage est une porte vers l'imaginaire et un monde différent, avec une richesse de saveurs à partager. Les dictatures se sont d'ailleurs toujours méfiées des poètes et des libres penseurs.

Les mots peuvent être utilisés de manière ludique par l'écrit. Le **calligramme** est une composition poétique, où le texte est disposé d'une manière évoquant son sujet. Le poète Guillaume Apollinaire a fait un très beau livre de calligrammes, intitulé du même nom, où les textes deviennent des images et des paysages comme la pluie, une fontaine, un visage...

Le **cadavre exquis** est un jeu inventé par les poètes surréalistes. En pliant une feuille, chaque participant écrit à tour de rôle une partie d'une phrase, dans l'ordre du sujet–verbe–complément, sans savoir ce que le précédent a écrit. La première phrase inventée par ce jeu lui a laissé son nom puisque c'était : "Le cadavre – exquis – boira – le vin – nouveau."

C'est aussi et surtout dans l'oralité que l'on peut jouer avec les mots. Les enfants d'autrefois fabriquaient leurs jouets buissonniers avec les végétaux qu'ils ramassaient. Avant de mettre en jeu leur travail, ils fredonnaient une petite comptine, à la manière d'une formule magique. Christine Armengaud en a collecté un certain nombre qu'elle relate dans ses livres. En voici une parmi tant d'autres : "Sonnette, Sonnette, Si tu dis, Je te donnerai du pain et du lait, Si tu ne dis pas, Je te couperai", dite lors de la fabrication d'une anche de chalumeau en paille.

Selon l'ethno-botaniste Pierre Lieutaghi dans son livre *La Plante Compagne*, les publicitaires ont repris cette technique de la comptine, pour mieux nous imposer leurs images. Autant reprendre ces jeux de mots et ne pas leur laisser...

Jouer avec les mots, c'est aussi se raconter une histoire. Les **contes** ouvrent les portes du merveilleux, de l'inattendu et de l'imagination. Les contes des origines permettent d'imaginer l'origine des choses. Ils peuvent aussi faire comprendre l'usage de certaines plantes, tout en leur donnant des pouvoirs magiques.

Dans le même esprit, les **fables** sont de courts récits, dont le but est de nous faire réfléchir sur nous-mêmes, à travers des allégories. Le comédien ardéchois "le Pistil" en crée et en joue en spectacle, pour parler avec humour et esprit de la nature.

Les enfants adorent aussi les **devinettes**, qui sont un très bon stimulant pour l'esprit. Ce type de jeux peut leur faire découvrir dans l'amusement et le plaisir les fruits, les légumes, les plantes sauvages et d'autres éléments de la nature. Il suffit de prendre des indices sur les couleurs, les formes, les odeurs, l'environnement, etc. Avec de jeunes enfants, on peut leur faire deviner le citron en leur donnant progressivement des indices : sa couleur jaune, son caractère comestible, son goût acide, les climats chauds dans lesquels il pousse, etc.

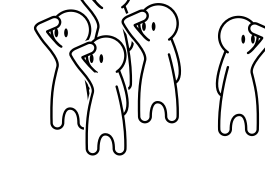
Il existe de nombreux autres jeux de langage, jouant avec plus ou moins de subtilités sur des double-sens, des sens cachés : les contrepèteries, les anagrammes, etc. Ces jeux permettent de partager, réfléchir, inventer, rire et se détendre ensemble. Les mots ne sont pas neutres, alors autant les utiliser...

Si vous souhaitez m'aider dans ma rubrique sur les jeux écolos, n'hésitez pas à m'envoyer vos souvenirs, vos remarques :

Michel Scrive
42 rue Hoche, 93500 Pantin, mishelu@riseup.net

Pour aller plus loin

♦ Apollinaire Guillaume, *Calligrammes*, éditions Gallimard, 1966.
♦ Armengaud Christine, *Jouets de Plantes*, éditions Plume de Carottes, 2014.
♦ Lieutaghi Pierre, *La Plante Compagne*, éditions Actes Sud, 1999.
♦ Le Pistil : http://lepistil.fr/



Alternatives

AlterTour 2015

L'AlterTour 2015 partira cette année le 18 juillet de Bure pour passer par Nancy, Metz, Luxembourg, Marbehan, Habay, Charleville-Mézières, Namur, Liège, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Lille, Lens, Calais… soit 900 km de part et d'autre de la frontière belge. Arrivée le 23 août. Thème de l'année : E(t)moi dans le climat ? Avec chaque jour des rencontres sur des lieux alternatifs. *Programme détaillé : www.altertour.net*


Guillaume de Crop

» Mayenne

L'épicerie

A Fontaine-Daniel (voir *Silence* n°425), Elise Glémain Shay a concrétisé son projet d'épicerie au sein du village. Celle-ci fonctionne sous forme de SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, avec le soutien de l'association Les Cabanons qui organise la Fête de la Terre depuis dix ans. La réouverture d'une épicerie dans ce village de 170 habitants est un pari, d'autant plus qu'il y a la volonté de mettre en avant les produits bio et locaux. Disposant d'un local de 150 m2, l'épicerie prévoit d'ouvrir en janvier 2015.

SCIC L'épicerie, La Source, 53100 Fontaine-Daniel, tél : 02 43 04 44 07, eglemain@yahoo.fr

» Provence

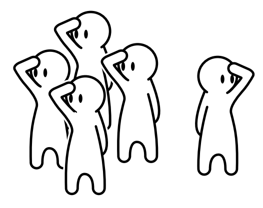
Radio Zinzine se fait entendre

Radio-Zinzine est l'une des plus anciennes radios libres de France (depuis 1981). Elle émet depuis Limans et dispose de relais qui lui permettent d'être entendue dans les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, mais aussi sur les métropoles d'Aix-en-Provence et de Marseille. Elle est écoutable sur internet. Le passage actuel au numérique entraine de nombreux frais. C'est pourquoi la radio cherche des donateurs réguliers par prélèvement automatique pour couvrir 20 % de son budget. Ceux-ci recevront en échange la lettre hebdomadaire de la radio L'Ire des Chênaies. *Radio-Zinzine, 04300 Limans, www.zinzine.domainepublic.net*

» Indre-et-Loire

Festival décroissant

Ici Même est un festival créé en 2012 à Lusseau-sur-Loire, près d'Amboise. Il se revendique comme décroissant, cherchant à aller le plus loin possible dans la transition énergétique. Faisant appel à des circuits courts pour la nourriture (bio provenant de 30 kilomètres maximum), il produit sur place l'ensemble de l'électricité nécessaire à la production artistique (par l'énergie solaire et le vélo). Ses spectacles se déroulent sous une tente-voile livrée par bateau à voile via la Loire, afin de montrer que c'est possible. En 2014, le thème était l'entraide et l'autonomie, avec notamment des ateliers d'échange des savoirs, d'éveil à l'écologie, de jeux, de réparation de vélo… *Ici Même* a décidé de ne pas rester au même endroit car son but n'est ni de grossir, ni de toucher un public militant, mais d'aller vers les gens ordinaires. Sur ses affiches, pas de noms de groupes, car le but n'est pas la mise en avant de stars mais la convivialité des moments passés ensemble. En projet : des concerts chez l'habitant. *Association Manifesto!, 133, quai Paul Bert, bâtiment 5, 37000 Tours, tél : 02 47 54 96 12, www.icimemefestival.com*



Alternatives

Déirdre Bergeron Grandir sans éducation

Léandre Bergeron abandonne son poste de professeur pour devenir fermier et boulanger. Naissent alors trois filles qu'il décide de ne pas éduquer (cf. *Comme des invitées de marque,* éd. L'Instant Présent et http://youtu.be/FhfzICU56G8). Sa fille aînée, Déirdre, 33 ans, a accepté de témoigner de son vécu et de celui de sa famille. Du 4 novembre au 7 décembre 2014, sa tournée l'a conduite un peu partout dans l'hexagone, au Luxembourg et en Belgique… En 35 jours, au cours de 35 rencontres, plus de 1500 personnes l'auront écoutée et interrogée, à partir de leur histoire et de leur projet personnels. Trois questions sont principalement revenues dans le public. Laisser un enfant libre d'apprendre, certes, mais jusqu'où cette liberté ? À tout prix ? Et la sécurité ? La deuxième porte sur la socialisation : comment ces trois filles ont-elles vécu le fait de ne pas rencontrer nombre d'autres enfants dans leur jeunesse ? Enfin : et si les enfants ne font pas ensuite le choix de vie que les parents ont souhaité pour eux ?

Deux grands enseignements, en outre, découlent de cette tournée : l'idée d'une alternative à l'éducation – plutôt qu'une éducation alternative – fait son chemin ; il n'est pas besoin de gros moyens pour entreprendre.

Cette tournée de plus d'un mois a été organisée entièrement bénévolement ; autofinancée, elle s'est faite sans subvention.

Une alternative à l'éducation

La plupart des participants se pose des questions sur l'éducation, en particulier sur l'école et sur l'éducation familiale. Le schéma éducateur-éduqué peut être, et il l'est, amélioré par les éducations alternatives. Mais beaucoup se demandent maintenant si "repeindre en vert" ce schéma est suffisant. Délaissant le débat "pédagogie bleue *contre* pédagogie verte" ou "école *contre* non-scolarisation", Déirdre Bergeron a simplement témoigné de son histoire personnelle : factuellement, sincèrement, avec autocritique et humour. Son témoignage aide chacun à décider, en conscience, de comment il choisit de vivre : comme une victime ou bien en autonomie interdépendante. Avec ou sans éducation…

Jean-Pierre Lepri

La transcription du témoignage de Déirdre, de même que la vidéo de son intervention (à paraître), apportent des réponses aux nombreuses questions posées par le public. Ces documents sont disponibles sur le site education-authentique.org (où d'autres éléments de réflexion sur le sujet sont proposés).

» **Chronique : Bonnes nouvelles de la Terre**

En partenariat avec : 

Il soigne ses bêtes avec des plantes, et elles s'en portent mieux !

Chaque année, de plus en plus d'éleveurs optent pour des soins doux aux animaux. La médecine vétérinaire à base de plantes permet en effet de prévenir les maladies et renforce la santé des troupeaux. Mais la législation n'est pas favorable aux techniques alternatives.

Gildas Laurant sort de sa réserve des flacons et un bidon d'un liquide orangé. Ces récipients renferment des préparations à base de plantes, que le jeune agriculteur utilise pour soigner ses charolaises. Il a repris la ferme de son père il y a trois ans, une exploitation traditionnelle blottie dans le bocage, près de Châteaubriant.

Les flacons : une partie de la méthode

De l'huile essentielle de lavande en guise de vermifuge, de l'eucalyptus pour les problèmes respiratoires, du ravinsara pour booster un veau un peu faible. La phytothérapie et l'aromathérapie – respectivement le traitement par les plantes et par les huiles essentielles – c'est toute une science. Gildas Laurant ne s'est pas lancé seul dans l'aventure. Il est allé de stage en stage pour apprendre la médecine vétérinaire alternative. En Loire-Atlantique, le *Gab* (Groupement d'agriculteurs biologiques) et le *Civam* (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) en organisent régulièrement.

Les flacons et les bidons de mélanges végétaux et d'huiles essentielles ne sont qu'une partie de la méthode. *"95 % du temps, j'apprends aux éleveurs à ne pas utiliser ces produits ni les médicaments !"*, s'exclame Gilles Grosmond, vétérinaire et conseiller technique pour le Comptoir des plantes, qui anime régulièrement des formations destinées aux éleveurs. Tout se joue sur le renforcement du système immunitaire des animaux, afin qu'ils se protègent eux-mêmes des maladies.

Ainsi, les vaches de Gildas peuvent aller et venir à leur guise entre les stabulations et le pré. *"Le but est d'éviter le confinement, explique-t-il, contre la prolifération de parasites ou de maladies".* La porte des champs est ouverte y compris l'hiver et il n'est pas rare que des veaux naissent dans l'herbe humide et dans le froid. *"Ceux-là résistent mieux, en général !".*


Flora Chauveau

Une méthode qui dérange

La législation qui entoure l'aromathérapie et la phytothérapie est assez complexe. En mars 2013, un règlement de l'Union Européenne retire du marché de l'alimentation animale plus de 250 huiles essentielles (dont celles de chardon, de curcuma, d'aubépine, de pâquerette, etc.).

Quelques mois plus tard, en août 2013, l'Anses rappelle que les produits utilisés pour un usage thérapeutique sont considérés comme des médicaments vétérinaires. Or, pour être vendus, ils doivent être validés par une autorisation de mise sur le marché (AMM), ce qui coûte cher. *"Très peu de produits à base de plantes en ont une",* dit Sylvie Dartois, de l'*Institut technique d'agriculture biologique* (Itab). Le vétérinaire peut tout de même prescrire des préparations à base de plantes sans AMM, à condition d'attendre un certain nombre de jours avant de commercialiser le produit animal. Ce délai s'élève à sept jours pour la vente du lait et 28 jours pour la vente de la viande. En agriculture bio, les temps sont doublés : 14 jours pour le lait, 56 pour la viande.

Pourtant, la médecine par les plantes gagne des adeptes, y compris chez les éleveurs dits conventionnels. Le succès de ces méthodes se transmet de bouche à oreille. *"Les clients sont curieux, ils veulent essayer, parce qu'ils ont vu que les animaux soignés par les plantes n'étaient plus les mêmes !",* explique Jérôme Dubois, le vétérinaire de Rougé.

Flora Chauveau,
pour *www.reporterre.net*

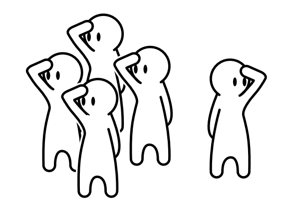
Médias

♦ **Le chou brave,** *14, rue Charles-Beylier, 38400 Saint-Martin-d'Hères, lechoubrave.fr.* Après neuf numéros téléchargeables en ligne, le premier numéro papier de ce trimestriel est disponible. Entièrement consacré à l'alimentation crue.

♦ **Well well well,** *http://revuewellwellwell.fr,* revue semestrielle à destination des lesbiennes, lancé avec un financement participatif, 128 pages d'articles, d'entretiens, de photos, de BD… Au sommaire, des rencontres avec Céline Sciamma, réalisatrice, Zanele Muholi, photographe, Christine Bard, féministe, Alison Bechdel, autrice, Virginie Despentes, autrice, un dossier autour de débats liés au mariage pour tous… Diffusion en librairies.

♦ **IPNS,** *23340 Faux-la-Montagne, http://journal-ipns.org.* Ce mensuel d'information et de débat sur le plateau de Millevaches a publié en septembre dernier un hors-série sur l'avenir de la forêt : ce qu'est une forêt équilibrée, les coupes alternatives, et ce qu'il faudrait faire pour éviter des coupes par des compagnies chinoises comme c'est déjà le cas.





» Rhône-Alpes

L'ateliéphémère

L'ateliéphémère est un atelier itinérant de réparation de matériel informatique, d'électroménager, de machine à coudre, de matériel son et vidéo… dans le but de combattre l'obsolescence programmée. A Grenoble, Saint-Etienne, Roanne et Lyon, David (qui voyage en train + vélo) installe durant 4 heures des permanences à prix libre, le but étant que les personnes soient le plus actives possible dans la réparation de leur matériel et deviennent plus autonomes. Les inscriptions sont souhaitées pour prévoir le matériel adéquat. *L'ateliéphémère, La Garde Sud, 42120 Perreux, ateliephemere@herbesfolles.org*

» Inde

Première ville végétalienne

Haut-lieu de pèlerinage pour le jaïnisme, une religion qui prône le respect de la vie pour tous les animaux, la ville de Palitana (Gujarat) a adopté, en octobre 2014, une décision rendant illégal l'abattage des animaux, ainsi que la vente de viande et d'œufs. Il a fallu une grève de la faim de moines jaïnistes pour que le gouvernement de l'Etat de Gujarat reconnaisse la validité de cette décision. (source : *Alternatives végétariennes*, n°118, décembre 2014)

Réseaux de travailleurs volontaires

Nous avons déjà présenté plusieurs fois le réseau ***Wwoof*** (www.wwoof.fr) qui permet à des personnes souhaitant travailler sur des fermes bio de trouver des opportunités selon le principe d'un travail à mi-temps en échange de la nourriture et du logement. Et donc sans autre rémunération.

Sur le même principe, nous avons présenté ***Help X*** (www.helpx.net) qui propose des interventions chez des particuliers ou des collectifs dans différents domaines (agriculture pas forcément bio, artisanat, bricolage, jardinage…).

Il faut aussi signaler ***Work away*** (www.workaway.info) qui cherche à favoriser le passage de voyageurs chez l'habitant et de favoriser les échanges culturels et l'apprentissage des langues. Ce site présente des offres de travail volontaire dans 135 pays. Il y a beaucoup d'offres notamment dans le domaine culturel.

Dernier à se signaler à nous, ***Twiza*** (www.twiza-reseau.com) qui se veut une plate-forme communautaire pour les chantiers participatifs écologiques (pour le moment en France).

» Le Monde en construction(s)

Stagonès, réinventer le vivre-ensemble en Grèce

Avant de décider de vivre loin des lumières de la ville, Nikos a étudié l'économie puis s'est formé à l'agriculture en parcourant les fermes biologiques comme volontaire. Yiannis a été ingénieur dans le bâtiment industriel et a travaillé dans le secteur du tourisme, et Nathalia a étudié l'architecture en Angleterre. Ils se sont rencontrés à l'occasion d'ateliers sur la construction en terre crue organisés par le réseau Cob.gr. Le souhait d'adopter un mode de vie plus en accord avec leurs convictions écologiques a germé, et quelques années plus tard, ils ont acheté un grand terrain isolé entre mer et montagne sur l'île d'Eubée, en Grèce.

Après un an de travail acharné, les deux premières maisons en bottes de paille ont été construites pour environ 15 000 €. Entre elles, une belle ossature bois abrite astucieusement une cuisine extérieure et un lieu de vie collectif. Les panneaux solaires alimentent le frigo, une machine à laver, et même internet. Ils ont aussi installé de magnifiques toilettes sèches à flanc de montagne. *"Si on devait partir, ces deux maisons pourraient être entièrement démontées. Il ne resterait rien, à part les huit poteaux en béton"* raconte Yiannis.

L'un des défis majeurs a été l'absence de la route pour accéder au chantier : *"Au début, on a amené les poutres et la paille en brouette, sur le sentier… puis on a eu l'idée de construire une tyrolienne à travers les arbres."* Pour Nathalia, même si cela a compliqué le travail, cet isolement était un vrai choix *"quand tu dois porter chaque objet toi-même sur le sentier jusqu'à la maison, tu fais le tri entre l'essentiel et le superflu !"*

De fil en aiguille, de nouveaux membres sont arrivés, et ont pris part au projet. Une dizaine de personnes vivent maintenant sur le terrain. "*On a fait le choix de ne pas se définir en tant que "communauté" ni "éco-village" pour éviter de s'enfermer dans des dogmes,* nous raconte Yiannis. *Ici, il n'y a pas de règles prédéfinies hormis celles du bon sens. Chacun a un champ d'action selon ses compétences et centres d'intérêts (agriculture, logistique, construction, cuisine...), et on s'entraide selon les besoins du moment. On expérimente constamment et on discute beaucoup pour que chacun se sente bien. Car le plus important n'est pas de construire un bel endroit, mais avant tout de réussir à bien vivre ensemble !"*.

Il ajoute *"Stagonès a débuté avant la crise économique, mais maintenant nos proches comprennent mieux le sens de notre démarche. À travers les ateliers qu'on organise, on remarque que de plus en plus de Grecs cherchent un mode de vie plus simple, et moins à la merci des soubresauts de l'économie capitaliste..."*. En Grec Stagonès signifie "les gouttes" : comme eux, soyons toujours plus nombreux à faire notre "part du colibri" en lançant chacun à notre échelle un peu d'eau pour contrer l'incendie…

Chloé Deleforge et Olivier Mitsieno

Pour lire la suite de cet article, découvrir les compléments vidéos sur Stagonès, et d'autres initiatives, rendez-vous sur notre site eco-logis.org à la rubrique "carnet de route" et sur facebook : ecologis.project



D.R.

Atelier de formation colective



D.R.

Chantier participatif : construction d'un four à pain (la sole)



D.R.

Chantier participatif : construction d'un four à pain (la voute)



Climat

Campagne victorieuse contre Alpha Coal

Attac, Bizi! et *Les Amis de la terre* menaient depuis le printemps 2014 une campagne de pression contre la banque Société Générale pour lui demander de retirer ses financements du projet Alpha Coal d'extraction et d'exportation de charbon en Australie. Ce projet de mine à ciel ouvert, outre son impact destructeur sur la grande barrière de corail et la biodiversité locale, est jugé être une véritable bombe climatique avec les 1,8 milliard de tonnes de carbone qu'il va dégager dans l'atmosphère. Après d'autres actions spectaculaires, *Bizi!* et *Emmaüs Lescar-Pau* ont occupé l'agence de la Société Générale le 1er décembre 2014 pour jeûner en faveur du climat. Une action nationale était prévue pour le 6 décembre. C'est le 5 décembre que la direction de la banque a annoncé qu'elle se retirait de ce projet.



Les Amis de la Terre France, 2B, rue Jules Ferry, 93100 Montreuil, tél : 01 48 51 32 22, www.amisdelaterre.org, www.stop-alphacoal.org.

» Après moi, le déluge !

Pas d'accord mondial correct pour le climat

Malgré des prolongations épuisantes (30 h), la Conférence de Lima, début décembre 2014, n'a pas permis d'avancer un texte précis pour qu'il soit validé lors du sommet prévu à Paris en fin d'année 2015. Alors que les Etats-Unis ou la France parlent d'"un accord à minima", il est jugé comme largement insuffisant par nombre de pays : "les organes vitaux restent menacés" (Tuvalu), "ne prend pas en compte les pays les plus pauvres" (Malaisie), "un modèle d'impasse" (Chine). La divergence de fonds est que pour les pays du "Sud" l'effort doit être fait par les plus gros émetteurs en priorité, alors que pour les gros émetteurs (Etats-Unis, Chine, Inde, Union européenne), il faudrait que tout le monde réduise dans les mêmes proportions.

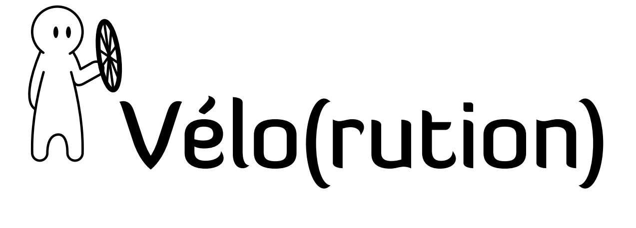

D.R.

Les pays africains ont réussi à parler d'une seule voix pour demander aux Etats-Unis et à l'Union européenne de mettre en place les moyens financiers nécessaires pour aider les pays qui consomment moins à accéder à un certain niveau de consommation en disposant des techniques les moins dommageables à l'environnement. Cela passe par un fonds de 100 milliards d'euros qui pour le moment est loin d'être financé.

Alors qu'il faudrait baisser de 70 % les gaz à effet de serre d'ici 2050, les ONG estiment que le texte actuel ne permettrait même pas d'atteindre 40 %. Et son application reste totalement théorique : pour le moment, les émissions restent en hausse au niveau mondial. Le Réseau Action Climat, qui regroupe les principales ONG françaises, estime que ce texte, même au niveau théorique n'est pas suffisant, qu'il ne permet pas de réalisations pratiques, que la transition énergétique vers le 100 % renouvelable n'est toujours pas pris en compte du fait des résistances de certains pays dont la France et son parc nucléaire. Les ONG demandent comme premier geste que l'argent encore dépensé en aides publiques pour les énergies fossiles (600 milliards par an) soit intégralement investi dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. ATTAC dénonce même un recul : toutes les mesures envisagées sont décalées après 2020 !

Les discussions se sont poursuivies du 8 au 13 février 2015 à Genève.

Le texte définitif doit être prêt pour le 31 mai 2015.



Vélo(rution)

Les indemnités kilométriques doublent l'usage du vélo


D.R.


Christof Sonderegger

Le gouvernement s'interroge sur la possibilité d'étendre les indemnités kilométriques versées aux personnes qui viennent travailler en voiture ou en transport en commun, au vélo. De juin à novembre 2014, une expérimentation a été mise en place dans 18 entreprises volontaires totalisant 8000 salariés. Le résultat est le suivant : le versement de 25 centimes par kilomètre a provoqué un doublement de l'usage du vélo. Soit deux fois plus que prévu dans les études préliminaires. Bémol négatif : la plupart des nouveaux cyclistes sont d'anciens usagers des transports en communs et très peu sont d'anciens automobilistes. Par contre en positif : la plupart des nouveaux cyclistes choisissent également le vélo pour d'autres types de déplacement. Et les arrêts de travail diminuent. Cette expérimentation avait pour but de tester une mesure prévue dans la loi de transition énergétique… mesure qui à ce jour n'a pas encore été votée.

(source : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Segolene-Royal-et-Alain-Vidalies,42018.html)

» Québec

Deux roues, quatre saisons

Un argument contre le vélo serait qu'il est impossible d'en faire quand il fait mauvais temps. Au Québec où l'hiver dure beaucoup plus longtemps que chez nous, l'association Environnement Jeunesse a publié un guide pour expliquer que l'on peut faire du vélo même en hiver car les jours où l'on a des chutes de neige ou du verglas restent en nombre limité (moins de dix jours par an à Montréal, 12 à Trois-Rivières, 15 à Québec). Le guide donne des conseils d'entretien du vélo, pour le choix des vêtements…
Cela se trouve sur internet :
http://wiki.2roues4saisons.org



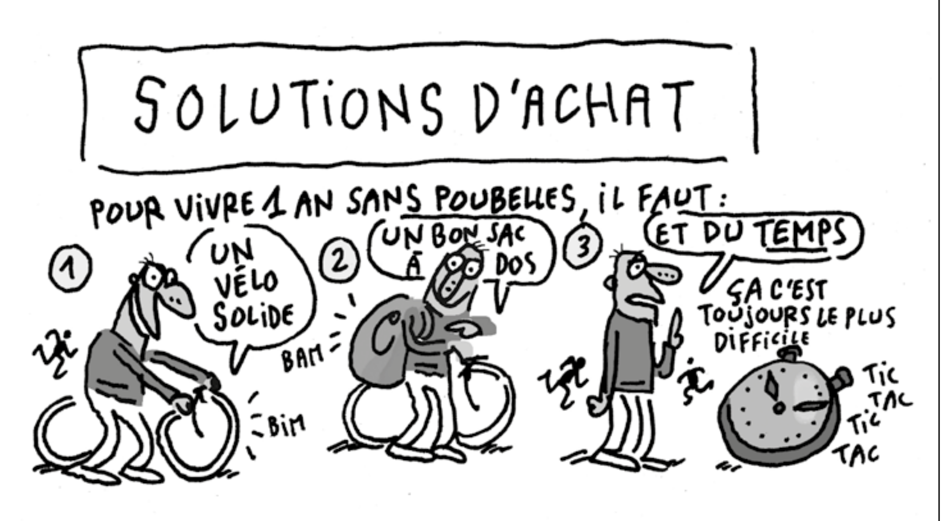
» Un an sans poubelle

365 jours de réflexions pour sortir de la société de déjection

Yakana est un dessinateur de presse belge. On peut voir ses dessins notamment dans les revues *Saluterre* et *Le Ravi*. En 2014, il s'est lancé le défi de vivre, lui et sa famille, sans jamais jeter une seule poubelle ! Parallèlement, il a commencé une bande dessinée sur le sujet des déchets et les moyens d'éviter d'en produire.

A nos questions, il nous a précisé : *"Je pose (à moitié sérieusement, et à moitié pour rire) que, si la société de consommation est l'accélération et la massification de la société de production, la société de déjection est le stade suivant : nous **devons** jeter, pour pouvoir consommer, pour que la machine productive tourne. Notre rôle premier de "déjecteurs" serait de "faire le vide", comme nous le proposent toutes ces pubs inspirées des philosophies orientales (Zen, bouddhisme tibétain...) recyclées comme produits. Faire le vide, pour mieux retourner "faire le plein" (à la pompe ou au supermarché). La déjection verrouille la réflexion sur la consommation, qui verrouille à son tour tout débat politique sur la production (la croissance, etc)."*

Nous en publions, à partir de ce numéro, les premières planches…







Droits des animaux

Malgré un refus de vote du Sénat une semaine avant, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le 28 janvier 2015, une loi reconnaissant que les animaux sont des êtres sensibles. Reste maintenant à en tirer les conséquences. Les associations de protection animale ont réagi en demandant que des décrets soient pris pour définir le cadre de l'élevage (interdire les plus industriels), de la corrida (souffrance tout à fait inutile), de la vivisection (qui n'a guère de valeur au niveau médical)…

» Alsace

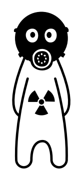
Contre un élevage de primates

Pro-Anima a lancé différentes actions pour bloquer une nouvelle demande d'extension d'un centre d'élevage de 1600 primates destinés à la vivisection. Ce projet est prévu à Fort Foch à Niederhausbergen, près de Strasbourg. En 1997, le ministère de la santé avait rejeté une demande similaire de la même société à Holtzeim, toujours dans le Bas-Rhin, au motif que le primate n'est pas un modèle biomédical fiable pour l'homme. *Pro-Anima* qui milite entre autre pour une recherche médicale sans recours aux animaux, demande, comme en 1997, le rejet de la demande. *Comité scientifique Pro-Anima, 84, rue Blanche, 75009 Paris, www.proanima.fr*

» Pesticides

Ces militants qui font reculer la vente du RoundUp

RoundUp Non Merci est un collectif d'action non-violente qui cherche à faire reculer la vente des pesticides à base de glyphosate, dont le symbole est le RoundUp Ready de Monsanto, du fait de leur dangerosité pour l'environnement et pour la santé humaine. Après plusieurs actions, Leclerc n'en vend plus dans 42 magasins de Bretagne. Castorama, qui avait réagi violemment aux actions du collectif, a fini par cesser aussi la vente de Roundup. Le 19 janvier 2015, les activistes ont bloqué les caisses d'un magasin Auchan de Bagnolet. Le directeur du magasin a accepté de déréférencer ces pesticides immédiatement en attendant de se renseigner davantage sur leurs dangerosité. L'enseigne Carrefour continue quant à elle à faire la sourde oreille. *RoundUp Non Merci, tél : Rémi, 06 30 13 35 30, www.roundup-non-merci.fr.*



Nucléaire

» Ile-de-France

Le bouleau, la vigne et le cerisier

Le bouleau est l'arbre le plus fréquent dans la zone interdite de Tchernobyl. La vigne pousse tout autour de la centrale du Blayais, en Gironde, centrale qui a connu une grave inondation en 1999 et où nous sommes alors passés très près de la catastrophe. Enfin, les cerisiers sont en fleurs chaque printemps autour de Fukushima.

La Compagnie *Brut de Béton* multiplie depuis des années ses interventions artistiques autour de la question du nucléaire. Conséquences : peu à peu les subventions se sont taries. Ce qui ne l'empêche pas de proposer du 11 au 15 mars, pour le 4e anniversaire du début de la catastrophe de Fukushima, une manifestation intitulée *Le bouleau, la vigne et le cerisier*. Cela se passe à Montreuil, à la Parole errante, la Maison de l'arbre, 9, rue François-Debergue (tél : 01 48 70 00 76, M° Croix de Chavaux). Différents partenariats ont été mis en place pour limiter les frais et une souscription a été lancée pour combler le manque d'argent public.



D.R.

Au programme, quatre pièces de théâtre :

- **Le petit musée de la catastrophe** de Véronique Boutroux (40 mn, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 à 19h, samedi 14 à 18h30, dimanche 15 à 13h30). *(photo ci-dessus)*
- **Elena ou la mémoire du futur** de Svetlana Alexlevitch (50 mn, mercredi, jeudi et vendredi à 19h45, dimanche à 15h)
- **Fukushima, terre des cerisiers,** de Mickaël Ferrier (1h05, mercredi et jeudi à 21h)
- **L'impossible procès** de Jean-Louis Debard (1h25, vendredi et samedi à 21h.

Tous les soirs, débat après le dernier spectacle, sauf samedi pour laisser place à un bal.

En plus, le dimanche à 14h30, film *Le sacrifice* de Wladimir Tchertkoff, à 16h15, débat animé par *Le Monde diplomatique* sur la difficulté de parler du nucléaire en France. En fin de journée, lecture avec Armand Gatti. Pendant les 4 jours, 3 expositions consacrées au nucléaire.

Les photos sont de Véronique Boutroux qui est allé jouer sur place, à Tchernobyl.

Chèques à l'ordre de : *Brut de Béton, BP9, 63160 Billom, www.brut-de-beton.net*

» Catastrophe de Fukushima

Début de la fin des centrales nucléaires ?

Un signe avant-coureur, Areva, la société qui avait "l'avenir pour énergie" est en faillite.

Annulations en chaîne de commandes, concurrence du solaire et des autres énergies renouvelables, renchérissement des coûts par voie de conséquence, effets domino, c'est l'affolement général. Après la Grande-Bretagne, le Japon étudie le moyen de garantir le prix d'achat du nucléaire, ce qui revient à le subventionner. La France, pour lutter contre la panique, ne cesse de se faire le relais du gouvernement japonais en nous martelant que la réouverture des centrales est imminente. Intérêts communs obligent.

PMB

Centrale solaire du Mont Komekura inaugurée en 2012 par... TEPCO !

Pourquoi cet acharnement ? Et pourquoi n'est-ce pas crédible ?

En raison de leur vieillissement, les réacteurs japonais (comme ceux d'Europe) nécessitent d'importantes réparations et... de nouvelles installations de sécurité imposées suite aux accidents, à quoi il convient d'ajouter le coût du risque.

Le gouvernement vient de signer un traité international de compensation en cas d'accident nucléaire mis en place par l'AIEA qui prévoit une aide internationale des compagnies pour les réacteurs construits à l'exportation. Ce traité entrera en vigueur le 15 avril 2015.

Dans le prix, il faut inclure les frais de stockage des montagnes de déchets. Petit aperçu : le gouvernement négocie les conditions d'achats avec les propriétaires des terrains sur les communes de Futaba et de Okuma qui acceptent d'accueillir un site de stockage de déchets de 16 km2 en provenance de Fukushima. Le projet est annoncé à 550 millions d'euros.

Sans compter celui de la vigilance accrue : des rumeurs circulaient sur le fait que le gouvernement japonais avait lancé un plan de vérification des failles sous des barrages hydrauliques en amont de centrales nucléaires. Un reportage réalisé avec un drone les a confirmées.

Pendant ce temps, le coût des énergies renouvelables en plein développement baisse. Le gouvernement s'emploie à les limiter !

Que penser des prévisions d'électricité nucléaire à 20 % en 2030, alors que la production était de 28,6 % avant le 11 mars 2011 ? Actuellement, sur 54 réacteurs, 20 seulement pourraient éventuellement redémarrer après travaux, ce qui porterait la production un peu au-dessus de 10 %. Et ce n'est pas fait ! A moins de relancer la construction de nouveaux réacteurs...

Mais qui en veut ? 80 % des élus des 160 communes et provinces abritant des centrales nucléaires souhaitent que le pouvoir de décision leur soit accordé. Ils pourraient ainsi devenir les porte-paroles de la population qui est majoritairement pour l'abandon définitif du nucléaire.

Il est clair aujourd'hui que dans tous les pays nucléaires et à fortiori au Japon, ce mode de production n'est ni le moins polluant, ni le plus fiable et il vient de perdre son avantage massue qui lui a coûté cher, celui d'être le plus économique !

Monique Douillet

Une version chronologique plus détaillée se trouve sur notre site *www.revuesilence.net*



Tchernobyl toujours là !

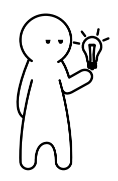
L'ACRO, laboratoire indépendant d'analyse de la radioactivité, a lancé un appel pour analyser des échantillons et faire une nouvelle cartographie de la France, 30 ans après l'accident. Alors que seuls une trentaine d'échantillons été analysés début janvier 2015, deux échantillons de champignons prélevés à Trabuech, dans l'est de la Drôme présentent des taux en césium-137 trop élevés : 860 et 4890 Bq/kg (en France, on accepte 600 Bq/kg comme limite de consommation, mais 100 au Japon). Un autre champignon prélevé à Biigerjreiz, au Luxembourg, présente un taux de 4410 Bq/kg… Eh oui, la pollution radioactive, c'est pour longtemps !

ACRO, 138, rue de l'Eglise, 14200 Hérouville-Saint-Clair, tél : 02 31 94 35 34, acro.eu.org

Médecine nucléaire

L'Autorité de Sûreté nucléaire estime avoir besoin de 200 postes d'inspecteurs de plus pour suivre les appareils de traitements utilisés en médecine nucléaire : 452 appareils de radiothérapie externe, 1118 installations de scanographie, 139 scanners dispersés dans 217 unités. Cette demande a été faite au gouvernement, début décembre 2014, au moment du procès en appel des sur-irradiés d'Epinal. L'ASN rappelle que la médecine nucléaire est la première source d'exposition artificielle à la radioactivité, avant la proximité des centrales nucléaires (hors accident). Le gouvernement a accepté la création de 30 postes.

Énergies



Gaz de schistes

♦ **Algérie : mobilisation contre les premiers puits.** Le 27 décembre 2014, le gouvernement algérien a médiatisé la mise en route d'une première torche de gaz issus de l'exploitation du gaz de schiste dans la région centre du Sahara où est déjà exploité le gaz naturel. Cela s'est fait sans aucun respect des démarches administratives. Cette précipitation pourrait être liée à la baisse des revenus du pays du fait de la forte baisse du prix du pétrole. Le 31 décembre 2014, des habitants d'In Salah, ville voisine de 36 000 habitants, à 1300 km au sud d'Alger, ont tenté de mettre en place l'occupation de terrains où sont installés les plates-formes de forage. Ils demandaient l'arrêt des torches de gaz et l'arrêt des prospections craignant pour les rares ressources en eau. Le 4 janvier 2015, une nouvelle manifestation à In Salah a réuni plusieurs milliers de personnes. Le 6 janvier 2015, environ 2000 personnes, venant du centre universitaire de Tamanrasset ont défilé dans la ville pour soutenir les opposants, menaçant de bloquer les axes routiers qui conduisent aux zones pétrolières. Des manifestations ont également eu lieu dans plusieurs autres villes du Sahara. La ville de Tamanrasset, 100 000 habitants, à mi-chemin entre Alger et In Salah, est alimentée en eau à partir d'une conduite souterraine de 600 km qui prend son eau près d'In Salah. Le gouvernement a répondu en envoyant par avion des renforts pour les forces de police. Les chantiers ont été bloqués pendant tout le mois de janvier, grâce à des actions non-violentes. Les opposants dénoncent le partenariat avec Total et rappelle que la France avait déjà fait ses essais nucléaires dans le désert après l'indépendance.



Manifestation à In Salah, le 4 janvier 2015



Manifestation à Tamanrasset, le 6 janvier 2015

♦ **Danger pour les centrales nucléaires.** La compagnie d'électricité roumaine Nuclearelectrica a fait réaliser une étude sur les conséquences possibles de la fragilisation des sols par la fracturation hydraulique. Les risques d'affaissement n'étant pas à exclure, elle a demandé, le 13 janvier 2015, au gouvernement d'interdire la fracturation hydraulique à moins de 100 km de la centrale de Cernavoda. Et en France ? Si on interdit l'exploitation des gaz de schiste à moins de 100 km d'un réacteur, cela ne va pas laisser beaucoup de lieux exploitables !

» France

Consommation en baisse, production en hausse

Depuis 2011, la consommation électrique en France s'est stabilisée et, comme dans d'autres pays européens, a même commencé à baisser (-0,4 % en 2014 par rapport à 2011). Comme les énergies renouvelables se développent, celles-ci prennent donc de l'importance et ont couvert 19,5 % de la consommation en 2014. Comme le nucléaire est stable (77 %), la montée des renouvelables entraine la baisse du recours aux énergies fossiles (seulement 3,5 % en 2014, 40 % en moins en un an). Nous atteignons maintenant une limite : alors que l'on construit toujours de nouvelles installations renouvelables, nous allons donc bientôt atteindre le 0 % thermique… et il faudra donc bien réduire ce qui reste, à savoir le nucléaire. *(source : RTE, Réseau de transport de l'énergie, rapport 2014, 27 janvier 2015)*

Grande-Bretagne : déjà +4°C !

Ce n'est heureusement pas la hausse de la température extérieure, mais la hausse moyenne de la température dans les logements entre 1970 et aujourd'hui. C'est ce qui ressort d'une étude du *Department of Energy and Climate Change* parue en janvier 2014. Cette seule hausse du chauffage dans les logements est à l'origine de 30 % de la hausse globale de la consommation d'énergie du pays. Rappelons que du côté médical, on conseille des températures intérieures de 19°C dans les pièces à vivre et de 16°C dans les chambres (sauf en cas de personne alitée).

Quand les agrocarburants nous en remettent une couche…

Les molécules organiques émises par les véhicules roulant avec des agrocarburants (entre 5 et 30 % dans les carburants actuels) perturbent le cycle de l'eau.

Explications du laboratoire ILL de Grenoble publiées dans la revue spécialisée *Physical Chemistry Chemical Physics* de janvier 2015 : l'oléate de méthyle présente dans les biodiesels est émise par les gaz d'échappement et se redépose au sol, notamment sur les cours d'eau, les lacs et les étangs, perturbant l'évaporation et par là la formation des nuages et donc les pluies.

Notons au passage que l'étude compare cette huile avec l'acide oléique dégagée par la cuisson de la viande : cette dernière est dix fois plus persistante… mais se disperse moins largement. Demain, on va rire gras !

» Charbon

Consommation toujours en hausse

Pour espérer un changement dans les émissions de gaz à effet de serre, il faut que baissent les extractions de matières fossiles. Ce n'est pas encore le cas. Entre 2010 et 2013, la consommation mondiale de charbon a augmenté de 3,3 % par an et l'Agence internationale de l'Energie prévoit encore une hausse de 2,1 % par an jusqu'en 2019. C'est la Chine qui augmente sa consommation le plus rapidement. Même aux Etats-Unis où les gaz de schiste ont pris une part importante de l'approvisionnement des centrales thermiques, la consommation de charbon a encore grimpé de 1,7 % par an sur les trois dernières années.



Mine de charbon à ciel ouvert, aux États-Unis

Politique

Après Charlie

♦ **La guerre c'est la paix, le sécuritaire c'est la liberté ?** Alors que le premier cri de tous les rassemblements a été "liberté", dans les jours qui ont suivi, le gouvernement n'a fait que multiplier les annonces de renforcement sécuritaire. Un paradoxe qui aurait plu à Georges Orwell (auteur du roman *1984*).
Si dans certaines manifestations, *la Marseillaise* et ses paroles guerrières, a été interrompue au cri de "Charlie", le nationalisme, le patriotisme et l'union nationale ont très vite pris le dessus dans les débats médiatiques des jours qui ont suivi. Les morts de *Charlie-Hebdo* doivent s'en retourner dans leur tombe !
C'était pourtant une occasion rêvée pour un président de "gauche" de se distinguer de la droite cocardière et de l'extrême-droite. Il aurait pu citer le maire socialiste d'Oslo, Fabian Stang, qui après la tuerie de l'Île Utøya perpétrée par le néo-nazi Anders Breivik en 2011 (69 morts) a déclaré : *"Nous allons punir le coupable. La punition, ce sera plus de générosité, plus de tolérance, plus de démocratie".*

♦ **Dénoncer notre politique impérialiste.** La France se veut toujours une grande nation et nous demande des efforts financiers pour maintenir en notre nom des militaires un peu partout dans le monde.
Pour l'*Union juive française pour la paix,* (communiqué du 9 janvier 2015) : "La nécessité absolue de combattre les mouvances obscurantistes de l'islamisme radical ne doit pas nous rendre amnésiques. (…) Leur développement a été rendu possible par les interventions impérialistes".
Pour Jean-Marie Muller : "La seule manière de faire cesser les actes terroristes est de priver leurs auteurs des raisons politiques invoquées pour les justifier. Dès lors, pour vaincre le terrorisme, ce n'est pas tant la guerre qu'il faut faire, que la justice qu'il faut construire. Ici et là-bas" *(www.jean-marie-muller.fr).*
Pour Hervé Ott *(www.ieccc.org)* : "La violence cachée de nos sociétés, que ce soit dans le domaine économique, culturel, sociétal nous aveugle et nous empêche de voir que nous défendons avant tout notre niveau de vie avec l'exploitation des ressources et de la main d'œuvre des pays pauvres". Et d'ajouter : "déléguer notre responsabilité aux politiques est le moyen le plus sûr que rien ou presque rien ne change".

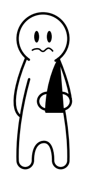
♦ **Dans les banlieues.** En 2005, après les émeutes dans les banlieues, Yvette Bailly, médiatrice, membre du MAN-Lyon, donnait trois pistes de travail : lutter contre la dépression (les personnes qui pensent qu'elles n'ont pas d'avenir), contre l'indifférence à l'autre (ce qui veut dire sortir de la compétition sociale), contre la paranoïa (où chacun-e imagine des choses fausses de l'autre et donc ne dialogue plus). Rien ne semble avoir bougé depuis.

Grèce

♦ **Victoire d'une vraie gauche ?** Syriza, coalition d'une douzaine de partis de gauche et d'extrême-gauche, dont des écologistes de gauche (mais pas les Verts), a remporté les élections du 25 janvier 2015. Si cela devrait dans un premier temps permettre de lutter contre la politique d'austérité européenne, on peut quand même prendre tout de suite du recul sur cette nouvelle direction à la tête de la Grèce.
Tout d'abord, les nouveaux ministres viennent pour une partie de défections de l'ancien PASOK, le parti socialiste, et ils sont d'obédience keynésienne, qui prône toujours l'endettement de l'Etat pour favoriser la relance de la croissance. Si sur le plan social, on peut donc s'attendre à un mieux, sur le plan écologique, cela serait étonnant.
On peut aussi se rappeler quelques revirements après l'arrivée de la gauche (PS, PC et MRG) au pouvoir en France en 1981. Les essais nucléaires avaient été arrêtés… 48h, les chantiers de centrales nucléaires stoppés… 6 mois et la politique de rigueur retrouvée… 22 mois après. Toutefois, en France, en 1981, il y avait 6 % de chômeurs (indemnisés pour la plupart) contre 26 % en Grèce aujourd'hui (dont 90 % non indemnisés), ce qui devrait pousser les élus à avancer dans le bon sens.

♦ **Accord contre-nature.** N'ayant pas la majorité absolue à l'Assemblée nationale (149 élus sur 300), Syriza a dû s'allier avec une autre formation politique et un accord a été passé dès le 27 janvier 2015 avec les "Grecs indépendants" (13 élus), une dissidence populiste de la Nouvelle Démocratie (équivalent de notre UMP), qui a comme caractéristique d'être contre les mesures d'austérité, certes, mais aussi anti-immigration, nationaliste, pro-église orthodoxe, pro-russe, anti-turc avec des relents homophobes (dénonçant "l'Europe des pédés"), avec des relents antisémites… Le leader des Grecs indépendants a été nommé ministre de la Défense.

♦ **Dix ministres, zéro femme.** Pour un parti qui veut le changement, se priver de la moitié de l'intelligence du pays, voilà qui est étonnant !



Santé

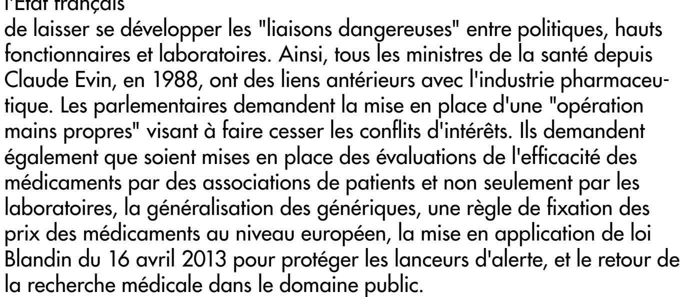


D.R.

Opération mains propres

L'industrie pharmaceutique a réussi en France, grâce au lobbying envers les élus, a obtenir des conditions de commercialisation de ses produits totalement à son avantage. Plusieurs parlementaires européens dont Michèle Rivasi pour la France ont mené une enquête après les révélations sur la vente d'un médicament, le Sovaldi, contre l'hépatite C, qui est vendu 256 fois sont prix de revient. L'enquête a permis de réaliser que des médicaments peuvent être vendus selon les pays européens à des prix forts différents. Et la France est l'un des pays qui paie ses médicaments les plus chers : jusqu'à deux fois plus qu'en Italie par exemple. A population égale et niveau de vie équivalent, les médicaments coûtent 18 milliards en Italie et 34 milliards en France. L'enquête a montré également que les médicaments génériques sont deux fois moins prescrits en France qu'en Angleterre, aux Pays-Bas ou en Allemagne. L'étude sur ces surfacturations conclut qu'en France, nous pourrions facilement économiser 10 milliards par an… simplement en s'alignant sur ce qui se passe au-delà de nos frontières.

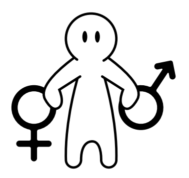
Les auteurs du rapport accusent l'Etat français



de laisser se développer les "liaisons dangereuses" entre politiques, hauts fonctionnaires et laboratoires. Ainsi, tous les ministres de la santé depuis Claude Evin, en 1988, ont des liens antérieurs avec l'industrie pharmaceutique. Les parlementaires demandent la mise en place d'une "opération mains propres" visant à faire cesser les conflits d'intérêts. Ils demandent également que soient mises en place des évaluations de l'efficacité des médicaments par des associations de patients et non seulement par les laboratoires, la généralisation des génériques, une règle de fixation des prix des médicaments au niveau européen, la mise en application de loi Blandin du 16 avril 2013 pour protéger les lanceurs d'alerte, et le retour de la recherche médicale dans le domaine public.

Plus sur http://www.michele-rivasi.eu/

Femmes, hommes, etc.



Retraites inégales

Du fait de la moindre activité qu'ont eu les femmes arrivées à la retraite aujourd'hui et des faibles salaires qu'elles ont perçus, c'est dans cette catégorie que les inégalités sont les plus grandes : les femmes à la retraite touchent en moyenne 26 % de moins que les hommes. Et cet écart est encore plus grand si l'on enlève les pensions de reversion (demi-retraite versée à l'époux survivant), il atteint alors 42 %. *(source : Osez le féminisme)*

» Lyon

Les femmes restent à quai !

En France, seules 2 à 4 % des rues portent un nom de femme. La situation peut devenir ubuesque quand la municipalité décide de remédier à cela. En 2007, pour l'inauguration des voies piétonnes et cyclables sur les berges du Rhône, la ville de Lyon décide de donner des noms de femmes européennes aux quais. Sur 5 kilomètres, se succèdent Ellen MacArthur (née en1976, navigatrice britannique) Marlène Dietrich (1901-1992, actrice, chanteuse allemande), Clara Campoamor (1888-1972, avocate espagnole et défenseur des droits des femmes), Renata Tebaldi (1922-2004, cantatrice italienne), Amalia Rodrigues (1920-1999), chanteuse de fado portugaise, Reine Astrid (1905-1935), reine des Belges, Aletta Jacobs (1854-1929, féministe, médecin néerlandaise), Mélina Mercouri (1920-1994, actrice, chanteuse et femme politique grecque), Marie Sklodowska-Curie (1867-1934, physicienne française d'origine polonaise), Karen Blixen (1885-1962, femme de lettres danoise), Anna Lindh (1957-2003, femme politique suédoise), Bertha Von Suttner (1843-1914, prix Nobel de la Paix en 1905, autrichienne). Sur les plans, vous ne trouverez que rarement ces noms, mais plutôt ceux des quais supérieurs ouverts aux voitures, consacrés à des pays ou des hommes (trois généraux, un ancien maire et un scientifique). Les femmes, c'est bon pour les pistes cyclables…

Exhibition sexuelle pour une Femen !



Thomas Samson

Le 17 décembre 2014, le tribunal correctionnel de Paris a condamné Eloïse Bouton, ex-militante des Femen, à 2000 € de dommages et intérêts à verser au curé de la Madeleine et un mois de prison avec sursis pour "exhibition sexuelle" pour avoir manifesté seins nus le 20 décembre 2013 dans l'église de la Madeleine et avoir simulé un avortement (photo ci-dessus).

Eloïse bouton avait expliqué au tribunal qu'il s'agissait d'un acte militant féministe. A l'annonce de la peine, elle s'est déclarée hallucinée par ce jugement : "Femen n'a jamais été condamné dans aucun pays pour exhibition sexuelle, même en Tunisie, en Turquie ou en Ukraine". Eloïse Bouton a fait appel. De son côté les Femen ont demandé que l'on précise ce qu'est légalement une "exhibition sexuelle" et revendique l'égalité des droits à se mettre torse nu pour les femmes comme pour les hommes.

Homosexualité mieux acceptée

L'idée que l'homosexualité est une "sexualité comme les autres" est approuvée par une majorité des Français. Mais avec de grosses différences : les femmes approuvent cette idée à 60 % contre 49 % des hommes et surtout les 18-24 ans l'approuvent à 66 % contre 36 % des 60-69 ans. *(INED, décembre 2014)*

Femmes pour la planète

Marie-Monique Robin se lance dans la réalisation d'un nouveau film *Femmes pour la planète* qui reviendra sur le parcours de femmes rencontrées pendant le tournage de *Sacrée croissance.* Amy, Ida, Heike, Merete, Otaciana, Pabitra au Canada, en Argentine, en Allemagne, au Danemark, au Brésil, au Népal, sont des "héroïnes locales" investies dans l'agriculture urbaine, la transition énergétique, la monnaie locale… Comme à son habitude, Marie-Moniqe Robin finance son film par souscription. On peut participer jusqu'au 8 mars sur le site : *http://www.m2rfilms.com/crbst_38.html*

Silence interdit d'exposition !

Depuis 2007, l'artiste franco-algérienne Zoulikha Bouabdellah expose une œuvre représentant 28 paires de chaussures de femmes posées au centre d'autant de tapis de prière découpés en leur centre, les chaussures posées au centre du



D.R.

trou. Cette œuvre appelée "Silence" interroge sur la place des femmes dans la religion musulmane. Sur le silence qui est fait sur les violences faites aux femmes au nom de la religion… Alors que l'œuvre était une nouvelle fois présentée à Clichy dans les Hauts-de-Seine, en janvier 2015, dans le cadre d'une exposition d'artistes femmes "Fémina", la fédération des associations musulmanes de la ville a averti la mairie que des islamistes envisageaient une action contre cette œuvre. L'artiste a alors accepté le retrait de son œuvre, estimant qu'elle ne voulait pas qu'il y ait confusion sur le message qu'elle veut exprimer. D'autres artistes, comme Orlan ont alors demandé à retirer leur œuvre pour protester contre les pressions d'ordre religieux.

Des prix selon le sexe

Le collectif Georgette Sand a dénoncé, exemples à l'appui, une "taxe rose" sur les produits destinés aux femmes. Il s'agit de stratégies marketing qui consistent à vendre le même produit à des prix différents selon qu'ils sont dans le rayon homme ou dans le rayon femme. Ainsi, des crèmes anti-rides peuvent être vendues jusqu'à 50 € le litre plus cher dans le rayon femme… alors que ce sont les femmes qui en consomment le plus. Même constat pour des rasoirs, des produits anti-crevaisons pour les vélos, des culottes, des produits d'épilation, ou des sacs pour aspirateurs… En attendant la suppression des rayons genrés dans les magasins, avant d'acheter au rayon femmes, faites d'abord un tour au rayon hommes ! *http://www.georgettesand.org*



paix

» Allemagne

65 jours de blocages à Büchel

L'Allemagne accueille une vingtaine de bombes atomiques de l'OTAN sur la base militaire de Büchel. C'est pourquoi une grande campagne d'actions de désobéissance civile non-violente est organisée devant cette base militaire du 23 mars au 29 mai 2015 (moment de la conférence de révision du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP). L'idée est qu'il y ait au moins une action par jour. Des groupes de tous pays sont invités à venir et à organiser des actions pour bloquer une ou des portes de la base, en laissant libre cours à l'imagination. Cinq ans auparavant, les députés allemands ont demandé à une large majorité à ce que ces armes nucléaires soient démontées et évacuées du sol allemand. Mais aucun gouvernement n'a depuis répondu à cette demande. Au contraire, elles ont été remplacées par des armes nucléaires plus précises, opérationnelles jusqu'en 2050.
Informations : http://castor.divergences.be. Contact francophone : Pierre, canva.pr@no-log ou (en allemand ou anglais) : buechel65-atomwaffenfrei.de.

Poser une question est-il diffamatoire ?

Le 12 juillet 2013, un bataillon de clowns investit les locaux de la SOFEMA, à Levallois-Perret, en région parisienne, pour demander à acheter des armes "déjà testées sur le terrain". Econduits sans ménagement, ils sont poursuivis en justice pour avoir pénétrer sur un site classé "secret-défense".



D.R.

Un entrepôt de la SOFEMA

En février 2014, les juges relaxent les militants. La SOFEMA décide alors de les attaquer pour diffamation. Elle s'appuie en cela sur la lettre qui leur a été remise et qui demande dans quelle mesure il est possible d'être sûr que des armes livrées en 2012 à la Russie (des hélicoptères), n'ont pas ensuite été cédées au gouvernement syrien. Cette lettre a été adressée à la firme, mais également au premier ministre, à la direction générale de l'armement, à la commission parlementaire franco-russe… Aucune réponse n'a été donnée. La lettre évoquait également les liens déjà troubles lors de ventes d'armes au régime du Rwanda, avant le génocide de 1994.
Le procès s'est ouvert le 4 février 2014.
www.desobeir.net

» Chronique : Le nucléaire, ça boum !

Une arme terroriste !

Clay Lipsky

Photomontage de Clay Lipsky qui veut réactualiser les images des essais nucléaires en les insérant dans des images de touristes actuels. Ceci dans le but de dénoncer ironiquement la pollution, le réchauffement climatique et l'énergie nucléaire en montrant des gens qui regardent cela comme un spectacle au lieu d'agir. http://atomic-overlook.com/

L'horreur de la frappe terroriste contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 a mobilisé toute l'attention médiatique. Cela ne doit pas faire oublier une autre forme de terrorisme qu'est l'arme nucléaire ?

C'est une vraie difficulté que de comparer le terrorisme individuel et le terrorisme d'Etat. A cause de l'émotion. Un carnage de terroristes individuels provoque une immense émotion alors qu'une menace de frappe nucléaire reste une abstraction. Hiroshima date de 70 ans et les "conséquences catastrophiques d'une frappe nucléaire", sujet de conférences internationales qui rassemblent les 3/4 des pays de la planète, n'intéressent pas les médias. Et pourtant le terrorisme individuel devrait nous faire réfléchir sur le terrorisme "costume-cravate".

Qu'est-ce que le terrorisme ? Citons la décision-cadre du Conseil de l'Union européenne du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme qui a été écrite pour le terrorisme individuel et qui pourrait très bien s'appliquer au terrorisme nucléaire : le terrorisme consiste *"à gravement déstabiliser ou détruire les structures fondamentales politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales d'un pays", "à gravement intimider une population", "en des actes contre la vie pouvant entraîner la mort", "en la prise d'otages"*... La décision-cadre fait même mention de l'arme nucléaire dont il est écrit : *"il est considéré comme acte terroriste le fait de la possession de l'arme nucléaire"*. Bien sûr, les Etats européens ont précisé en avant-propos que : *"La présente décision-cadre ne régit pas les activités menées par les forces armées d'un État dans l'exercice de leurs fonctions officielles"*. La France et l'Angleterre sont sauvées, elles ont droit à l'arme nucléaire...

Peut-on risquer un parallèle entre le terrorisme individuel et le terrorisme d'Etat ?

Dans l'action, le terroriste individuel met en jeu son existence. Il est prêt à mourir. Avec l'arme nucléaire, la situation est identique : un conflit nucléaire, à cause de la possibilité de réplique, entraine la destruction de l'Etat agresseur comme celle du pays visé.

Le terroriste individuel, ou en groupe, est en rupture avec le monde extérieur et en repli sur soi ou sur le groupe d'appartenance. Ses actes seront jugés antisociaux. De même, sur le plan international, l'Etat qui utiliserait l'arme nucléaire serait considéré comme terroriste car violant les lois internationales édictées dans la Charte des Nations Unies.

Terrorisme individuel et terrorisme d'Etat ont bien des ressemblances. L'un comme l'autre sont le fait d'individus pris dans des systèmes de pensée inadaptés à la résolution de conflits. Ils mettent en danger des personnes ou des pays qui ne demandent qu'à vivre en paix. Le terrorisme d'Etat engendre une mentalité terroriste. C'est grave.

Alors,... les citoyens des pays nucléaires ne doivent-il pas demander immédiatement l'interdiction des armes terroristes que sont les armes nucléaires ?

Dominique Lalanne
Président de Armes nucléaires STOP

Ces banques "sociales" qui financent la bombe atomique

La BNP Paribas, le Crédit agricole, le groupe Banque populaire-Caisse d'épargne (BPCE), le Crédit mutuel : autant de banques épinglées par un rapport de l'organisation néerlandaise Pax du 7 novembre 2014, pour leur financement d'industries impliquées dans la fabrication, le stockage ou l'entretien de bombes atomiques. Ces banques françaises contribuent en tout pour un montant d'environ 5,6 milliards d'euros à la bonne santé des armes de destruction massive atomiques. En tout, ces trois dernières années, 411 banques, compagnies d'assurances ou fonds de pension du monde entier ont mis à la disposition des fabricants d'armes nucléaires plus de 400 milliards de dollars, selon l'ONG.
La BNP Paribas, par exemple, a investi 7 milliards de dollars ces trois dernières années dans une quinzaine d'entreprises liées à la bombe, dont les groupes Safran et Airbus. Pourtant, la banque affirme dans un document éthique, ne pas souhaiter participer au financement de transactions portant sur des armes "controversées", dont l'arme atomique. Mais une note précise que cette disposition ne s'applique pas aux programmes nucléaires des Etats de l'OTAN ! La Société générale a de son côté investi 3,6 milliards de dollars dans les sociétés liées au massacre civil atomique de masse depuis 2011, le Crédit agricole 4,7 milliards de dollars, BPCE 1,4 milliards de dollars, et le Crédit mutuel 853 millions de dollars.
Pax a comptabilisé les financements de groupes qui sont impliqués dans la bombe atomique, même si les flux en question ne vont pas forcément directement à leur programme atomique, car elle considère que tout investissement dans ces entreprises actives dans les armes nucléaires ne doit pas se faire. Et de rappeler : "le désinvestissement fait clairement savoir aux firmes concernées qu'aussi longtemps qu'elles resteront liées aux programmes d'armement nucléaire, elles seront considérées elles-mêmes comme illégitimes, et comme un mauvais objet d'investissement". *Rapport en anglais sur www.dontbankonthebomb.com*

» Chronique : En direct de nos colonies

En partenariat avec : Survie

Une guerre pour Charlie

A la suite des attentats de janvier 2015, l'État français a organisé une grande marche républicaine dans les rues de Paris en compagnie de nombreux dirigeants étrangers. La présence de représentants bien peu respectueux des droits humains (égyptiens, israéliens, hongrois, russes ou gabonais, entre autres) a bien été pointée par une partie de la presse française, à l'heure où la volonté affichée était pourtant de célébrer la liberté de la presse.

Mais la composition du cortège incarnait aussi la volonté actuelle de la France de légitimer la guerre contre "le terrorisme" menée actuellement au Sahel. Ainsi, les présidents malien, sénégalais, nigérien, togolais et le premier ministre tchadien — tous soutiens des opérations Serval puis Barkhane (1) — ont défilé à Paris le 11 janvier. Le contre-sens était pourtant flagrant pour quiconque a pris la peine de s'intéresser au bilan de certains de ces régimes : Faure Gnassimbé est arrivé au pouvoir en 2005 au Togo dans le sang (800 morts et près de 5000 blessés d'après la Ligue togolaise des droits de l'homme) ; le régime tchadien est célèbre pour l'usage d'enfants-soldats, la disparition de plusieurs opposants, la violence érigée comme mode de gouvernement. Tous deux sont soutenus depuis leur arrivée au pouvoir par la France.

En décembre 2014, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, interrogé par *Jeune Afrique* sur l'alliance avec le Congo-Brazzaville et le Tchad, avouait le choix de l'État français : *"il faut trouver un équilibre entre l'objectif démocratique et la nécessité sécuritaire (...). Même si la priorité est aujourd'hui sécuritaire"*. Ces propos étaient tenus à Dakar lors du "forum international sur la paix et la sécurité en Afrique", impulsé et financé par la France. La rencontre réunissait des centaines de participants de nombreux pays africains. Et même si les débats en ateliers semblaient faire émerger une préférence pour la prévention sur la voie armée, la lumière a été accaparée par les présidents Idriss Déby (Tchad), Macky Sall (Sénégal) et Ibrahim Boubakar Keita (Mali) qui ont conclu en s'associant aux volontés françaises d'une nouvelle guerre en Lybie (2).



Ibrahim Boubakar Keita (Mali) entre Benjamin Netanyaou (Israël) et François Hollande

Ce sont les mêmes présidents qu'on trouvait en tête du cortège républicain du 11 janvier et les messages bellicistes de la France ont été répétés dès les attentats. Ainsi, alors que la France peine à convaincre les pays européens de la soutenir dans ses guerres africaines, Manuel Valls insistait le 14 janvier 2015, lors de son discours d'hommage aux victimes : *"Le président de la République a décidé de renforcer notre présence aux côtés de nos alliés africains avec l'opération Barkhane. C'est un gros effort qu'assume la France, au nom notamment de l'Europe et de ses intérêts stratégiques. Un effort coûteux. La solidarité de l'Europe elle doit être dans la rue, elle doit être aussi dans les budgets à nos côtés."*. On ne saurait être plus explicite.

Mathieu Lopes

Survie, *107, boulevard Magenta, 75010 Paris, http://survie.org*

(1) A l'heure du bouclage de ce numéro, le parlement français n'a d'ailleurs toujours pas été consulté sur la prolongation de cette nouvelle opération, ce qui constitue une violation de la Constitution.

(2) Lire Lybie - Chronique d'une guerre annoncée, *Raphaël Grandvaud, Billets d'Afrique n°242, janvier 2015*

Nord/Sud

» Tanzanie

Accaparement des terres

Début novembre 2014, le gouvernement de Tanzanie a offert l'équivalent de 460 000 euros à 40 000 Masaïs pour qu'ils quittent leurs terres ancestrales. Ceci afin de pouvoir vendre 150 000 hectares de terres aux Emirats Arabes Unis qui veulent en faire une réserve de chasse en bordure du parc national de Serengeti, au nord du pays. Ce projet avait été gelé une première fois en 2013, mais le gouvernement espère vendre le terrain beaucoup plus cher. Evidemment, les Masaïs ont refusé. De nombreuses associations sont montées au créneau pour dénoncer ce projet.

» Equateur

Chevron attaqué pour "crime contre l'humanité"

l'UDAPT, Unión de Afectados por las Operaciones de la Petrolera Texaco Chevron en Ecuador, est une association équatorienne qui regroupe les victimes de la firme Chevron (anciennement Texaco). L'UDAPT a porté plainte en octobre 2014, devant la Cour pénale internationale, accusant la firme pétrolière d'avoir souillé 450 000 hectares en Amazonie. Cette plainte intervient alors que, malgré la condamnation obtenue devant la justice équatorienne, en octobre 2013, Chevron continue à polluer en toute impunité. La plainte, déposée au nom de 30 000 habitants des régions concernées, a été préparée par des juristes spécialisés. C'est la première fois que la Cour pénale internationale va devoir statuer la notion de crime écologique. *UDAPT, Quito, tél : ++593 2 273533, casotexaco@gmail.com*

annonces

» Agir ensemble

■ J'envisage de déménager dans une ville (entre trente mille et cent mille habitants) riche en alternatives (lieux autogérés, objection de croissance, jardin collectif, permaculture…). Régions : Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées. Timide et émotif, je cherche des contacts avant mon départ pour éviter l'isolement. Je préfère les musiques actuelles à la spiritualité, la critique sociale à la psychologie, les excès de rires aux excès d'alcool, le non rentable au commerce bio… *franckbuendia@free.fr*

■ **Bouches-du-Rhône.** Association propose terres pour tester une activité agricole en maraîchage bio. Lieu équipé, portage juridique et administratif par une coopérative d'activités locale. Prendre contact avec *Jean-André, tél : 06 37 20 05 85, croqjardin@orange.fr ou Anne Moeglin, tél : 06 45 78 07 85, cae.mosaique@live.fr*

■ **Alpes de Haute-Provence.** Lycée agricole propose terres pour tester une activité agricole en maraîchage bio. Lieu équipé, portage juridique et administratif par une coopérative d'activités locale. Prendre contact avec *Véronique Izarn, tél : 04 92 34 60 56, veronique.izarm@educagri.fr ou Anne Moeglin, tél : 06 45 78 07 85, cae.mosaique@live.fr*

■ **Restaurer une maison paille.** Le Centre national de la construction paille a racheté la maison Feuillette, construite en 1920 à Montargis (Loiret). C'est la plus ancienne maison en paille connue en France. Celle-ci a besoin de réaménagement et l'association cherche des volontaires pour des chantiers conviviaux : remplacements de panneaux sous toiture, repeindre les murs, restaurer la porte d'entrée, aménager une salle de cours, jardiner, isoler, entretenir la charpente… et préparer les prochaines rencontres nationales de la construction paille. Si vous avez des mains et du temps, prendre contact avec le *CNCP, Maison Feuillette, 69 bis, rue des Déportés et Internés de la Résistance, 45200 Montargis, tél : 06 59 84 39 97 (Dimitri Germain), com@cncp-feuillette.org*

» Rencontre

■ **Aude.** Femme préretraitée cherche son compagnon de route. Dans l'Aude, même Carcassonne. *Tél soir : 09 81 02 99 05.*

» Emploi

■ **Gers.** A 60 km de Toulouse, entreprise familiale d'horticulture et de maraîchage cherche une personne expérimentée, motivée et autonome pour travailler en tant que salariée, puis associée. Production de plants légumiers et aromatiques, petits fruitiers et légumes pour la vente sur les marchés. *Tél : 05 62 62 39 89, wesseling@laposte.net*

■ **Creuse.** Cède ferme 7 vaches et 12 chèvres, le tout en transformation fromagère et vente directe. Propriété de 11,5 ha dont 6,5 ha de prairie labourable plus environ 20 ha de parcours en convention avec le CEN (conservatoire des espaces naturels) plus proposition de convention avec l'ONF sur 26 ha de zone Natura 2000. Bâtiment agricole de 300 m² avec maison en paille de 80 m² attenante. Site isolé avec installation autonome pour l'eau et l'électricité. Vente 150 k€ transition possible et étudions toute proposition raisonnable. Commune de Gentioux sur le plateau de Millevaches à 720 m d'altitude. *Tél : 05 55 67 52 68.*

» Logement

■ **Réf 432.01.** Retraité vend à moitié prix maison dans la Nièvre. 4 pièces, chauffage refait, habitable de suite, plain pied, premier étage aménageable. 35 000 €. *Ecrire au journal qui transmettra.*

■ **Vallée du Rhône.** Je cherche un lieu de vie, un lieu de Silence pour me poser, une, un proprio capable de s'engager, de me faire confiance. Je dispose d'un petit revenu et souhaiterais vivre entre Valence et Avignon. *Contact : omfrancois@gmail.com*

■ **Rhône.** Cherche colocatrice-taire à Villeurbanne, secteur Gratte-Ciel / République, personne sociable, appréciant convivialité et écologie, dans immeuble très calme desservi par allées piétonnes (zéro voiture), environnement proche espace vert arboré et station Vélov', boulangerie. Métro et autres commerces très proches. Grand appartement 80 m², chambre 11,40 m², meublée (lit, table, placard). Confort : chauffage gaz, double vitrage, isolation normes actuelles. *Tél : 06 41 35 12 22.*

Gratuites : Les annonces de S!lence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** S!lence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** S!lence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

agenda

Le tour de France de l'éco-orgasme

Génération cobayes est un mouvement de jeunes né en 2009 suite au décès d'un étudiant par cancer. Ses amis se sont interrogés sur le fait que cette maladie est de plus en plus courante chez les jeunes, et lancent un *Appel de la jeunesse*, "parce qu'on ne peut pas vivre en bonne santé sur une planète malade". Ils informent sur les sources de pollutions quotidiennes dans l'alimentation, les cosmétiques, l'habitat, les ondes, etc.
Depuis janvier 2015, avec le tour de France de l'éco-orgasme, un minibus parcourt la France et s'arrête dans15 grandes villes universitaires, pour apporter aux jeunes de l'information sur les risques environnementaux dans le domaine des pratiques sexuelles, pour continuer à "se faire du bien sans se faire de mal". A travers apéros-rencontres, conférences-théâtre, formations…
Il passera à:

- **Marseille** du 8 au 14 mars
- **Grenoble** du 15 au 21 mars
- **Lyon** du 22 au 28 mars
- **Clermont-Ferrand** du 29 mars au 4 avril
- **Strasbourg** du 5 au 11 avril
- **Reims** du 12 au 18 avril
- **Lille** du 19 au 25 avril
- **Nantes** du 26 avril au 2 mai
- **Rennes** du 3 au 9 mai
- **Rouen** du 10 au 16 mai

Appel de la jeunesse, 50 rue des Tournelles, c/o Maison des Initiatives Etudiantes, 75003 Paris, www.generationscobayes.org.

agri-bio

Ariège

Séminaire Kokopelli

14-15 mars

Avec Tom Wagner, créateur de nouvelles variétés potagères au bénéfice du domaine public. Thème : la création variétale, la sélection, la génétique, la résistance… A Camarade.

Association Kokopelli, 22, Cap de l'Ourm, 09290 Le Mas d'Azil, www.kokopelli-semences.fr.

Bruxelles

Séminaire Kokopelli

14-15 mars

Avec Tom Wagner, créateur de nouvelles variétés potagères au bénéfice du domaine public. Thème : la création variétale, la sélection, la génétique, la résistance… A Bruxelles.

Association Kokopelli, 22, Cap de l'Ourm, 09290 Le Mas d'Azil, www.kokopelli-semences.fr. Informations pratiques : isabelle@kokopelli-be.com.




décroissance, transition

Grenoble

Ateliéphémère

4 mars

Quatre heures de permanence pour aider à réparer ses objets (informatique, électroménager…) dans une démarche d'autonomisation et de lutte contre l'obsolescence programmée. A la BAF, 2, chemin des Alpins.

L'ateliéphémère, La Garde Sud, 42120 Perreux, ateliephemere@herbesfolles.org.

Saint-Etienne

Ateliéphémère

6 mars

Permanence pour aider à réparer ses objets (informatique, électroménager…) dans une démarche d'autonomisation et de lutte contre l'obsolescence programmée. De 15 à 19h au pied des marches, 15, rue Robert.

L'ateliéphémère, La Garde Sud, 42120 Perreux, ateliephemere@herbesfolles.org.

Ariège

Espace non-marchand

25 mars

A Sainte-Croix-Volvestre, l'association Le marché de Sainte-Croix organise son espace non marchand de printemps, en partenariat avec l'association locale Passe'graines (échange de graines et de plants). L'espace non marchand est un lieu où l'on vient déposer des objets qui n'ont plus d'utilité chez nous et/ou prendre des objets déposés qui auront alors une nouvelle vie. De 9h à 13h.

Contact : 05 61 96 57 49.

énergies

Genève

Huitième année pour l'indépendance de l'OMS

Tous les jours depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.org.

environnement

Notre-Dame-des-Landes

Occupation de terres contre l'aéroport

Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence.

Contact : reclaimthezad@riseup. Informations : www.reclaimthefields.org ou http://zad.nadir.org.

Ariège

La guerre des graines

27 mars

A Sainte-Croix-Volvestre, projection-débat du film *La guerre des graines* à l'initiative de l'association Passe'graines, dans le cadre des rendez-vous mensuels de Cinédoc'. Que se passera-t-il si l'industrie semencière réussit à privatiser intégralement les semences agricoles ? A 20h30 à la salle des associations.

Contact : 05 61 96 57 49.

Fêtes, foires, salons

Nîmes

Salon Sésame

6 au 9 mars

Au Parc des expositions. Médecines alternatives, agriculture bio, mieux-vivre, éco-habitat, spiritualité.

Goral-Expo, 2A, chemin des Poisonniers, 30600 Vestric et Candiac, tél : 04 66 62 07 16, info@salon-sesame.com

Rhône

26e foire au miel et aux produits biologiques

14 et 15 mars

A la salle Saint-Exupéry, à Chazay-d'Azergues. Sur 1500 m², 8 conférences, 10 animations, stands de producteurs, librairie Nature & Progrès, associations, restauration et buvette bio… Entrée gratuite.

Altern'info, tél : 04 78 43 02 19, http://alterninfo.org

Vallée du Rhône

Nouvelle chaîne humaine

14 mars

A l'occasion du 4e anniversaire de l'accident du début de la catastrophe de Fukushima, une nouvelle chaîne humaine est organisée dans la vallée du Rhône entre Tricastin et Marcoule, le samedi 14 mars 2015. Si l'affluence le permet, elle se prolongera en direction du site de Cadarache (134 km, ce qui supposerait la mobilisation de 65 000 personnes). Il s'agit de demander l'arrêt des subventions nationales, européennes et autres pour les projets de surgénérateur Astrid à Marcoule et de réacteur de fusion ITER à Cadarache ainsi que l'arrêt des réacteurs du Tricastin qui ont dépassé l'âge de trente ans.

Programme sur : www.chaînehumaine.fr ou par téléphone au 07 77 20 27 71.

films, spectacle, culture

Haute-Savoie

Atelier Equithés

L'association Atelier Equithés propose tous les jeudis des soirées thématiques à participation libre avec possibilité de repas bio avant sur réservation. Au programme :

- *Et si on parlait de la mort ?* (26 février) avec Colette Gaudin, infirmière spécialisée en soins communautaires et soins palliatifs.
- *Quand les Kurdes d'Irak parlent de leur agriculture* (5 mars), avec Bénédicte Bonzi, anthropologue, à partir de voyages faits en 2013 et 2014.
- Film *"Une douce résistance"* de Clarisse Barreau (12 mars) autour de trois familles de jeunes paysans dans les Pyrénées.
- *Fête de l'équinoxe* (21 mars), repas partagé et journée d'échanges, musique, contes

Atelier Equithés, 65, route des S'Nailles, 74310 Les Houches, tél : 04 50 54 55 20, http://atelierequithes.blogspot.com

Loire

La voie lactée

21 mars, 18h30

L'association Le Bouillon Noir invite la troupe "Tant qu'il y aura des vaches" pour présenter la pièce "La voie lactée" (spectacle tout public). Des éleveurs deviennent comédiens et présentent de manière humoristique et ludique les réalités de leur métier dans l'ouest lyonnais… 18h30 : musique avec Kikivonvon, 19h : repas partagé. 20h30 : théâtre suivi d'un débat sur la ferme des 1000 vaches dans la Somme. Entrée à prix libre.

BretCup'Art, lieu dit Le Bret, sur D11, 3 km de Chazelles-sur-Lyon, direction Chevrières, tél : 04 77 54 30 57, 06 60 99 49 99.

Loire

Rouge

31 mars-2 avril

Pièce de théâtre d'Emmanuel Darley, mise en scène Maïanne Barthès, compagnie United Megaphone. "Raconter un groupe terroriste qui se crée, qui peu à peu se radicalise, vers une violence extrême, et puis sa chute, l'arrestation de ses membres, la mort de quelques-uns d'entre eux. Raconter de l'intérieur. Partir de ce qui nous révolte, ce qui parfois nous fait nous interroger : pourquoi cela n'explose pas ?". A la Comédie de Saint-Etienne.

United Megaphone, c/Barthès, 28, rue du Bœuf, 69005 Lyon, http://unitedmegaphone.fr, tél 06 85 83 34 65.

Campus

Semaine de l'environnement

Le réseau Grappe, groupement d'associations porteuses de projets en environnement, organise pour la douzième fois sa semaine de l'environnement, sur les campus universitaires.

- **Avignon,** Latitudes, 2 au 9 mars, asso.latitude@gmail.com
- **Rennes,** Semaine de l'environnement, 7 au 15 mars, ar.vuez@gmail.com
- **Strasbourg,** Campus vert, 19 au 26 mars, campusvertstrasbourg@gmail.com
- **Montpellier,** Ouvre tête, 21 au 28 mars, contact@ouvre-tete.fr
- **Clermont-Ferrand,** Et puy en l'air, 20 au 24 mars
- **Paris,** Pavés, 16 au 20 mars, asso.paves@gmail.com
- **Tours,** en mars, asso.apne@gmail.com

Réseau Grappe, c/o association Ar Vuhez, Université Rennes 1, Campus Beaulieu, 263, avenue Leclerc, 35042 Rennes cedex, tél : 06 02 38 67 15, http://www.reseaugrappe.org/



paix

Rouen

Laïcité et non-violence

3 mars, 18h15

Café de la non-violence organisé par le MAN Haute-Normandie, animé par Elisabeth Maheu.

Au café Les 3 pièces, Place de l'hôtel de Ville. MAN Haute-Normandie, Centre 308, 82, rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen, tél : Géraldine Hédouin, 02 35 96 52 64, www.nonviolence.fr.

Ille-et-Vilaine

Ateliers pratiques à Guichen

- Animer des réunions participatives, 6 mars
- Atelier art transformationnel, en créant, je me crée, 19 mars
- Réalisation d'un four à pain, 20 et 21 mars, 16 avril
- Jardin bio, 20 mars

Association Culture bio, 43, rue de Fagues, 35580 Guichen, tél : 02 99 52 02 90, contact@culturebio.org

Limoges

La poésie mobilisée pour détruire les préjugés

6 mars

Avec Ives Le Car, poète pacifiste et jongleur de mots. A la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges.

Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) Limousin, 58, rue du Chinchauvaud, 87100 Limoges, http://ciralimousin.ficedl.info.

Rhône

Régulation des conflits

14 mars

Formation organisée par le MAN-Lyon, Mouvement pour une Alternative Non-violente. A la Maison des solidarités, 215, rue Vendôme, Lyon 3°.

Informations et inscriptions : MAN-Lyon, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon, tél : 04 78 67 46 10, www.nonviolence.fr.

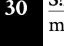
Isère

Arche de Saint-Antoine

L'Arche de Saint-Antoine, communauté d'inspiration gandhienne, organise et accueille des stages tout au long de l'année. Parmi ceux-ci, signalons :

- **Le conflit comme opportunité de transformation** (13 au 19 avril)
- **Apprendre à pacifier nos blessures, pour retrouver notre joie de vivre** (22 au 26 avril)
- **Festi'Fève, fête de la formation et expérimentation au vivre ensemble** (22 au 24 mai)
- **Auteur de sa vie, acteur dans le monde** (13 au 18 juillet)
- **Jeux coopératifs** (16 au 19 juillet)
- **Exercer l'autorité de manière non-violente** (27 juillet au 1er août)
- **Sculpture de la terre, un outil de connaissance de soi** (3 au 7 août)
- **Le feutrage de la laine** (15 et 16 août)
- **Education et non-violence** (23 au 25 octobre)
- **Mûrir au travers de mes crises** (23 au 25 octobre)

Programme complet : Arche de Saint-Antoine, place de l'Abbaye, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye, tél. : 04 76 36 45 97, arche-de-st-antoine.com



Rouen

Faire et décider ensemble dans nos associations

14 mars

Formation organisée par le MAN Haute-Normandie. Exercices, analyses d'un ou deux cas concrets, apport de quelques points de repères.

Inscriptions : man.normandie@nonviolence.fr, tél : Elisabeth Maheu, 02 35 75 11 08.

Aveyron

La dynamique des rôles et du cadre dans un groupe

30 mars au 3 avril

A Rodez

Dynamiques, processus, dimensions cachées. Animer, prendre des décisions. Besoins du groupe : rôles et fonctions, définir et partager les responsabilités. Les phénomènes d'exclusion. Fonction du cadre. A l'intention des professionnels.

Contact : IECCC, Potensac, 12100 Millau, tél : 05 65 61 33 26, www.ieccc.org.

Vaucluse

Stress et conflit

31 mars - 1er avril à Avignon

Formation à la non-violence : réguler son stress pour faciliter ses relations. Identifier les différents niveaux de stress, réguler nos émotions et nos modes de communication, à travers mises en situation et outils divers.

IFMAN-Méditerranée, 4, avenue de Saint-Bonnet, 04350 Malijai, tél. : 04 86 89 22 86, www.ifman.fr.

Larzac

Cycle de formations sur la non-violence

L'association Altern'Educ / Aspre propose pour l'année 2015 un cycle de 15 modules de formation que l'on peut suivre en intégralité ou en en choisissant seulement quelques uns.

- **L'accompagnement par l'écoute,** 28-29-30 mars puis 24-25-26 avril
- **Quelle autorité aujourd'hui,** 14-15-16 avril
- **Conflits entre enfants, conflits avec les enfants,** 18-19-20 avril
- **Accompagner par le jeu de rôle,** 8-9-10 mai puis 29-30-31 mai
- **Du jeu coopératif aux pratiques coopératives,** 12-13-14 mai
- **Accompagner l'éveil à la sensualité et à la sexualité,** 24-25-26 mai
- **Accompagner l'enfant à la conscience de soi et de l'autre,** 19-20-21 juin
- **Accompagner l'enfant à soigner ses blessures,** 3-4-5 juillet
- **Education relationnelle avec les aventures coopératives,** 7-8-9 juillet
- **Sécurité, confiance, estime dans l'accompagnement,** 3-4-5 août puis 7-8-9 août
- **Cercles de parole,** 7-8-9 sept
- **Gestion de conflit de groupe par les cercles,** 11-12-13 sept.

Altern'Educ / Aspre, Le Chant des Baumes, route de Saint-Martin, 12100 Millau, tél : 05 65 62 29 70 ou 06 11 62 60 52, http://alterneduc.free.fr

Nancy

Fukushima, chronologie d'une catastrophe

11 mars

De 10h à 22h sur la place Stanislas. Lecture publique de la chronique publiée par Silence sur son site depuis 4 ans (revuesilence.net). Chacun-e est invité-e à participer à la lecture, en choisissant sa méthode (ordre chronologique, extraits, répétition d'une info, etc.).

Si vous voulez participer prendre contact avec Bruno Salvador, bruno_salvador@hotmail.com, tél : 06 88 72 98 07.

Gard

Centre d'initiation à la simplicité heureuse

Au Jardin d'Aujargues, centre d'initiation à la simplicité heureuse, dans le sud du département,

- **Nature, création et ressourcement en poésie.** Découvertes sensitives, balades nocturnes à surprises, cercle de parole, cuisine du Vivant… Pour oser vivre ses rêves et vivre la poésie du Vivant. 8 au 10 mai et 12 au 14 juin.
- **Les simples délices.** Cuisine de saison, locale, saine, sans se ruiner. Pour cuisiner autrement et s'organiser ensemble pour acheter mieux et en direct producteurs. 5 au 7 juin.
- **Ecologie pratique.** Le soleil et le bois à la maison, l'eau au jardin et à la maison. Construction d'un séchoir solaire, fabrication de produits d'entretien, démonstrations diverses... 3 au 5 juillet.

A.Strid, 4, avenue des Cévennes, 30250 Aujargues, tél : 04 66 80 34 75 - http://a.strid.info/



société, politique

Drôme

Centenaire du génocide arménien

6 mars au 24 mai

Centre culturel Arménien

Avant la nuit : Les Arméniens en Turquie à la veille du génocide est une exposition consacrée à la société arménienne au début du 20e siècle, dans l'Empire ottoman, vue à travers les cartes postales de l'époque.

Fantômes d'Anatolie explore sous forme de photographies comment l'histoire peut être niée et comment disparaissent un peuple et sa culture.

Centre du patrimoine arménien, 14, rue Louis-Gallet, 26000 Valence, tél : 04 75 80 13 00, www.patrimoinearmenien.org

Loire

Faut-il avoir peur de la politique ?

13 mars à 20h15

Espace José Cuadros, MJC, Saint-Chamond. Projection et débat.

Coordination culturelle, 2A, rue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél : 04 77 22 74 48.

Tunisie

Forum Social mondial 2015

24-28 mars

Espace de débats démocratiques, de formulations d'idées et de propositions, le Forum social mondial (FSM) permet aux ONG et autres organisations de la société civile de partager des expériences et de promouvoir des alternatives nouvelles, toujours fondées sur la paix et la justice sociale. Le Conseil international du FSM a décidé que cette édition 2015 se déroulerait de nouveau à Tunis pour consolider les dynamiques de changements issus de la révolution tunisienne et des mouvements démocratiques de la région. Cette mobilisation mettra particulièrement l'accent sur la lutte pour la justice climatique (rappelons que l'on peut aller à Tunis en bateau à partir de Marseille), le droit des migrants, et l'accaparement des ressources naturelles.

Informations : http://fsm2015.org.

La Nef

Vie coopérative

La société financière coopérative La Nef organise des assemblées régionales avant son assemblée générale.

- Sud-Est / Bourgogne / Franche Comté : Vaulx-en-Velin (près de Lyon), le 27 mars
- Ile-de-France / Centre / Nord et Est : Paris, le 28 mars
- Bretagne / Pays de Loire / Poitou-Charentes : Derval (Loire-Atlantique), le 10 avril
- Sud-Ouest : Toulouse, le 11 avril
- Assemblée générale à Lyon le 30 mai.

La Nef, Immeuble Woopa, 8, avenue des Canuts, CS 60032, 69517 Vaulx-en-Velin cedex, tél : 04 72 69 08 60, http://www.lanef.com

Loire

Les sciences au service de l'homme

27 mars à 20h15

Espace José Cuadros, MJC, Saint-Chamond. Projection et débat.

Coordination culturelle, 2A, rue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél : 04 77 22 74 48.

Compiègne

Clown activiste

28 et 29 mars

Stage de formation organisé par les Désobéissants.

Inscription : stages@desobeir.net

santé

Rhône

Arthroses, rhumatismes et santé naturelle

27 février à 20h30

A la salle Champin à Chazay-d'Azergues. Conférence débat avec Christian Brun, expert pluraliste en santé naturelle. Entrée gratuite.

Altern'info, tél : 04 78 43 02 19, http://alterninfo.org

s!lence

Jura

Silence, on cause

Jeudi 5 mars de 18h30 à 20h

Collation-débat à l'Agence Au quai ? 24-25, quai Thurel à Lons-le-Saunier, débat autour du thème de la revue Silence du mois, chacun-e est invité-e à apporter quelque chose à partager, si possible "fait maison, bio et local".

Contact : Julien Da Rocha darocha.julien@gmail.com / 06 17 09 47 60

Lyon

Expédition de S!lence

Jeudi 19 et vendredi 20 mars

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.



vélo

Chambéry

Vél'osons

28-29 mars

2e forum du voyage à vélo organisé par l'association Roue libre. Promouvoir le voyage à vélo sous toutes ses formes qu'il soit de 2 jours ou de 2 ans, qu'il conduise vers une région voisine ou des contrées plus lointaines. Présentations, temps d'échange, ateliers, village de professionnels et de voyageurs avec des tests de matériel. Au centre de congrès Le Manège à Chambéry.

Roue Libre, tél : 04 79 33 96 30, www.velosons.fr.

Si vous désirez diffuser S!lence lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Béatrice, le mardi et le jeudi de préférence)



Marion Guyonvarch

Le café associatif de Trémargat

Yvette Clément, la maire de Trémargat

L'épicerie du village

Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert

A Trémargat, dans les Côtes d'Armor, la solidarité, l'entraide et l'écologie ne sont pas de vains mots. La petite commune bretonne est depuis vingt ans un laboratoire à ciel ouvert de projets alternatifs. La formule fonctionne : le village qui se mourait dans les années 70 est depuis quinze ans en pleine renaissance.

Un samedi matin gris de novembre. Il pleut des cordes sur Trémargat, un village des Côtes d'Armor, perdu au cœur du Kreiz-Breizh (Centre-Bretagne). Pourtant, sur la place centrale, une armée silencieuse a adopté le ciré pour uniforme et, bravant les gouttes, ratisse, bine et nettoie les parterres de fleurs. *"On organise un chantier participatif pour terminer l'aménagement du bourg,* explique Yvette Clément, la maire, une brouette à la main. *Nous, on s'occupe des espaces verts, et une autre équipe, installée sous un hangar plus loin, construit six bancs en bois qui seront installés sur la place"*.

L'initiative est loin d'être une première : l'an dernier, le centre du village a été totalement transformé grâce à la participation d'habitants bénévoles. *"C'est une idée du précédent conseil municipal,* raconte Yvette, élue en mars dernier à la tête de cette commune de 180 habitants. *Un projet d'aménagement classique, bétonné, avait été proposé par un cabinet. Cela aurait coûté 120 000 euros, soit la quasi totalité du budget annuel"*. La mairie choisit alors de faire appel aux bonnes volontés et de créer un théâtre de verdure, au cœur du village. *"Les paysans sont venus avec leurs tracteurs, les charpentiers ont construit une pergola. C'est bien plus joli et cela n'a coûté que 12 000 euros !"*.

Ce chantier est emblématique de la façon de fonctionner *made in Trémargat.* Ici, l'adjectif participatif n'est pas un vain mot. Il est appliqué à la lettre et décliné dans tous les domaines : politique, culturel et économique. *"On pratique la politique du colibri,* résume Yvette, en faisant référence à Pierre Rabhi. *Chacun fait sa part !"*. Tout le monde s'investit, au service de valeurs communes : l'écologie, l'entraide, et la décroissance. Plus qu'une terre, les habitants partagent une volonté de vivre ensemble, autrement.

DES AGRICULTEURS NÉO-RURAUX CONTRE LE MODÈLE PRODUCTIVISTE BRETON

C'est dans les années 70 que Trémargat s'est parée de ses couleurs vertes. A l'époque, le Centre-Bretagne se vide de ses habitants, et la commune, comme ses voisines, meurt à petit feu. Jusqu'à ce que plusieurs


Marion Guyonvarch


Marion Guyonvarch

jeunes agriculteurs néo-ruraux s'installent dans ce village pauvre, où la terre est peu chère et disponible. Tous se revendiquent paysans et croient en une agriculture raisonnée, à mille lieues du modèle productiviste breton. Parmi eux, Yvette et son mari, qui ont repris une bergerie de 40 hectares. *"On est venus car il y avait des fermes pas chères*, raconte-t-elle. *On a trouvé ici des agriculteurs qui étaient sensibles à ces questions, on a commencé à réfléchir et travailler ensemble à des solutions alternatives pour préserver l'environnement"*.

Séduits par cet état d'esprit qui se diffuse doucement dans la bourgade, de nouveaux venus les rejoignent au fil des ans. Potier, artisans, coiffeur, restauratrice… posent leurs valises pour de bon. Résultat, l'hémorragie démographique est stoppée. Depuis le début des années 1990, la population s'est stabilisée et a considérablement rajeuni, comptant aujourd'hui une trentaine d'enfants. Preuve du dynamisme de Trémargat, la commune ne peut pas satisfaire toutes les demandes de personnes souhaitant venir s'installer !

DES MANDATS LIMITÉS DANS LE TEMPS

Si le terreau était depuis longtemps favorable à l'éclosion de projets alternatifs, il a fallu attendre 1995 pour qu'ils commencent à être menés à grande échelle. Cette année-là, les "nouveaux" remportent la mairie, tenue jusqu'alors par une famille "historique" du village. Ils mettent en place une vraie démocratie participative à l'échelle locale, avec la volonté de promouvoir l'écologie et la solidarité, deux valeurs qui structurent leur mode de vie. Leur première décision est de pratiquer la politique de la mairie tournante : le maire ne fait qu'un seul mandat ! Surtout, il applique un programme décidé en commun avec les habitants. *"Avant les élections, quatre réunions publiques sont organisées,* explique Mélanie, élue pour la première fois en mars. *On y fait le bilan du mandat précédent et on définit ensemble les priorités du suivant. Ensuite, ceux qui le souhaitent se portent volontaires pour constituer la liste"*.

Les grands axes du programme sont donc élaborés par les habitants eux-mêmes. L'élection passée (comme souvent dans les petites communes, il n'y a qu'une liste), ceux qui le souhaitent – et ils sont nombreux – restent impliqués, via les comités consultatifs constitués pour suivre la mise en place de chacun des thèmes du programme. Nouvelle venue dans la commune, Madeline, la vingtaine, formatrice en agro-écologie, est bluffée par cette "vraie" démocratie participative : *"C'est du bon sens, c'est un fonctionnement que beaucoup de monde aimerait voir mis en place sans y arriver. Mais ici ça marche, parce que tout le monde en a envie et s'en donne les moyens"*.

Mais attention, prévient Jennifer Corbeau, une jeune agricultrice élue au conseil, tout n'est pas idyllique : *"Ça ne se fait pas tout seul. Il y a des clashs, des désaccords, des débats interminables, des projets qui n'aboutissent pas, des gens qui ne participent pas. Mais dans l'ensemble ça fonctionne. Car la plupart des gens vivent là, partagent un même état d'esprit et sont emportés par cette dynamique collective. Ça donne envie de s'impliquer à son tour"*.

"DES COMBINES POUR NE PAS ÊTRE DÉSINTÉGRÉS"

Se concerter, décider et agir ensemble : à Trémargat, c'est devenu un réflexe. Avec pour leitmotiv, le refus de subir un développement dicté par d'autres, comme le résume Yvette : *"On nous taxe souvent de marginaux, mais on fait partie du même système économique que tout le monde. On trouve juste des combines pour ne pas être désintégrés et garder la maîtrise"*. Ainsi, quand le café – installé dans un bâtiment racheté par la mairie – cherche un repreneur en 2008, une poignée d'habitants



Chantier participatif d'entretien des espaces verts

Marion Guyonvarch

décide de monter un projet de café associatif alternatif. Un couple de candidats classiques se présente, mais les Trémargatois ont envie d'en faire un lieu à leur image. Aujourd'hui, on y boit et on y mange des produits bios, locaux et artisanaux. On y organise des soirées jeux, des lectures, des concerts, des projections de documentaires…

Géré par un bureau collégial de huit membres, le café associatif fonctionne avec une quinzaine de bénévoles et deux salariés à mi-temps. C'est le point de ralliement du village, son cœur. *"C'est un lieu de vie fondamental, peut-être encore plus ici qu'ailleurs, car il y a un rapport et un attachement très forts au café,* explique Aurélie, *l'une des deux salariées. Le vendredi soir, c'est tout le temps plein"*. Ce midi aussi, le Trémargat café affiche complet. Une grosse marmite de soupe attend les courageux du chantier participatif. Des gamins courent partout, pendant que leurs parents ou des habitants plus âgés discutent du chantier ou des derniers potins.

80 000 euros de chiffres d'affaires pour l'épicerie du village

Au fond du bar, une porte s'ouvre sur un autre lieu clé du village : l'épicerie. Là encore, elle a été pensée par et pour les habitants. Quand elle apprend que ce bâtiment voisin du café va être mis en vente, la mairie se montre intéressée. Et le projet de rouvrir une épicerie, dix ans après la fermeture de la dernière du village, ressort des cartons. Mais pas question de se lancer à l'aveugle. Une étude de marché est menée pour déterminer ce qui est susceptible d'attirer des acheteurs. *"Surprise, la majorité des personnes sondées voulaient acheter des produits bio pas trop chers et du local"*, se souvient Vincent Munin, adjoint à la mairie et membre du collectif gestionnaire. Le choix est donc fait : ce sera bio et local. Les horaires d'ouverture sont choisis en fonction des demandes et l'épicerie, gérée par une association, fonctionne elle aussi grâce aux bénévoles. Un système d'abonnements, qui permet d'acheter à prix coûtant, a été mis en place pour constituer une base de clients fidèles.

Et ça marche. Deux ans après son ouverture, l'épicerie, qui travaille avec trente producteurs de la région et trois grossistes pour le bio, rencontre même un succès qui dépasse toutes les attentes. Vingt-cinq familles – soit un tiers des ménages de la commune – sont abonnées ; s'y ajoutent une cinquantaine de clients plus ou moins réguliers, qui viennent de Trémargat et des communes alentour. *"On tablait sur un chiffre d'affaires de 60000 euros pour être à l'équilibre. On a fait 80 000 l'an dernier et en 2014, ce sera encore plus !"*.

La première commune alimentée par Enercoop

Garder la maîtrise. Pour y arriver, Trémargat déploie tous les moyens à sa disposition. Elle a ainsi établi un plan local d'urbanisme (PLU), en 2006, pour imaginer le futur visage de Trémargat. Peu fréquent pour une commune de cette taille, le document a permis de protéger les zones humides et bocagères et de rendre constructibles une quarantaine de parcelles dans des hameaux, afin de pallier au manque de foncier. Surtout, il permet à la commune d'être plus autonome quant à ses choix de développement. Trémargat est aussi la première commune française à avoir choisi d'être alimentée en électricité par la coopérative de l'énergie Enercoop qui privilégie les énergies renouvelables. Du coup, la coopérative y a installé son siège social breton. Malgré l'anticléricalisme d'un bon nombre d'habitants, la commune a aussi accepté de gérer la rénovation de l'église, financée à 90 % par des subventions. Mais à une condition : désacralisée, elle pourrait accueillir les associations. Un accord inédit a même été signé entre le


Marion Guyonvarch

Construction des bancs en bois.

curé, la mairie et les associations pour entériner la situation.

SOUTENIR L'INSTALLATION DE PAYSANS

Mieux, Trémargat a décidé de peser sur l'orientation économique de la commune. Sur les 14 fermes que compte le village, 12 sont aujourd'hui adhérentes au Cedapa (Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome) qui promeut une agriculture durable. Pour maintenir cet équilibre, la commune est déterminée à favoriser l'installation d'agriculteurs écolos. Oui, mais comment faire, puisqu'elle ne peut financer des projets privés ? Une solution est trouvée : une Société civile immobilière (SCI) va être constituée, afin de soutenir le projet d'installation de Jennifer et de son compagnon, originaire de la commune. *"On avait repris une ferme dans le centre bourg on voulait acheter une parcelle pour faire paître nos brebis et nos vaches allaitantes"*, raconte Jennifer. Le couple a trouvé une parcelle idéale, sur une commune voisine, mais n'a pas les 60 000 euros nécessaires, après avoir déjà beaucoup investi dans la ferme et la création d'un laboratoire pour ses produits laitiers. La mobilisation a sonné : la SCI va réussir à regrouper une centaine d'associés, dont la commune, des particuliers, des associations. Et réunit les fonds pour acheter le terrain.

La SCI pourrait prochainement racheter un local artisanal bientôt mis en vente. *"On a pensé en faire une plateforme bois,* explique Yvette Clément. *Cela serait assez cohérent puisque un groupe d'agriculteurs de la commune lance un projet bois, destiné à voir comment protéger et valoriser au mieux cette ressource de la région"*.

VERS UN PROJET D'ÉCO-HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL ?

Assise dans le café, la maire regarde l'avenir avec confiance et fait le point sur les grands chantiers qui attendent Trémargat. *"Dans le programme commun, nous avons choisi de nous concentrer sur la préservation des espaces naturels qui représentent 50% du territoire de la commune. De créer un site internet, et d'entretenir et améliorer encore le centre bourg. Nous avons aussi commencé à réfléchir à un projet d'éco-habitat intergénérationnel"*. D'autres idées sont dans l'air, comme la création d'un atelier de mutualisation des services, pour effectuer des réparations en commun ou partager les outils nécessaires afin de préparer du jus de pomme.

Trémargat semble armée pour continuer à vivre comme elle l'entend. Oubliée l'époque où ses voisins regardaient la commune d'un œil circonspect. Devenue un modèle dans les cercles alternatifs, elle a peu à peu gagné le respect du plus grand nombre. *"On continue d'intriguer un peu,* estime Yvette. *Mais on a prouvé des choses. On ne nous voit plus comme des rêveurs, mais comme une commune qui se débrouille et qui innove"*.

Marion Guyonvarch ■



Article publié dans le cadre d'un partenariat avec *Basta !*

Basta ! est un site d'information indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militants associatifs, *Basta !* contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

www.bastamag.net



Les gens, souvent, désespèrent de l'Afrique par ignorance et souvent par préjugés. Et pourtant, ce continent ne cesse de bouger. Avant, il y avait la censure et les difficultés de communication. Maintenant, avec Internet, une victime ou un avocat peuvent nous envoyer immédiatement la copie d'un certificat médical ou un témoignage clé.

D'un point de vue personnel, je ne vis pas l'Afrique sur le mode de la culpabilité, je crois que c'est une mauvaise manière de l'appréhender.



Sur la question de l'ingérence, je crois que c'est un faux problème. Il y a le droit international qui est très clair et très mesuré. Et puis, la force d'Amnesty c'est de s'ingérer dans les affaires de tous les pays, aussi bien dans le Sud qu'aux États-Unis ou en France.



Le mandat d'Amnesty est maintenant élargi, on travaille sur beaucoup plus de choses. Mais les droits économiques et culturels, par exemple, sont plus difficiles à mettre en œuvre car il faut de l'argent. Pour mettre fin à la torture, ce n'est pas une question d'argent mais de volonté.



Ce que je trouve passionnant dans ce métier est que l'on va souvent sur le terrain pour chercher les informations que l'on croit déjà avoir. Et puis parfois on découvre une autre réalité beaucoup plus complexe.

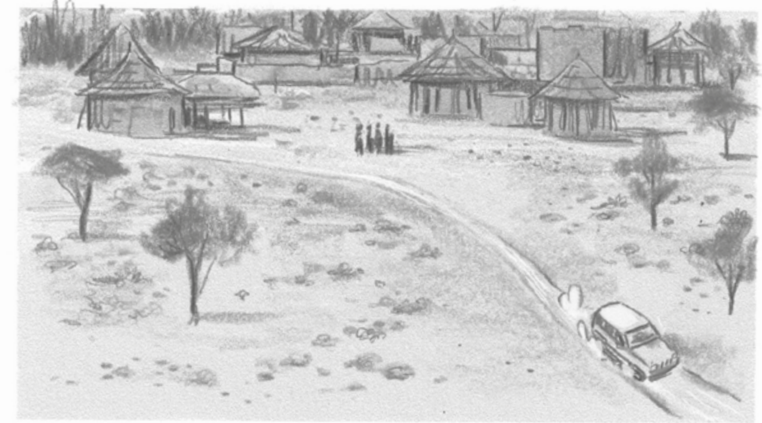


Être là, avec Amnesty International

Amnesty international, tout le monde connaît.
Cet extrait dessiné par Christian Durieux illustre, parmis d'autres reportages, les méthodes d'investigation de l'association de défense des droits humains.

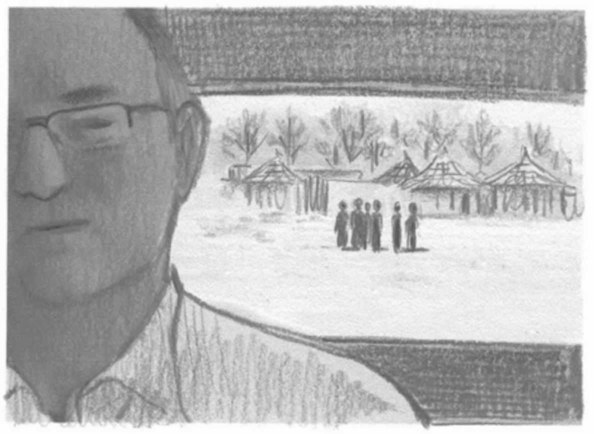
J'ai une approche pragmatique, un engagement concret sur des choses concrètes. Amnesty n'est pas basée sur une idéologie, elle cherche à changer une situation donnée quelque part. Ce n'est pas moins ambitieux que les grands rêves révolutionnaires car on se mesure à la dure réalité.





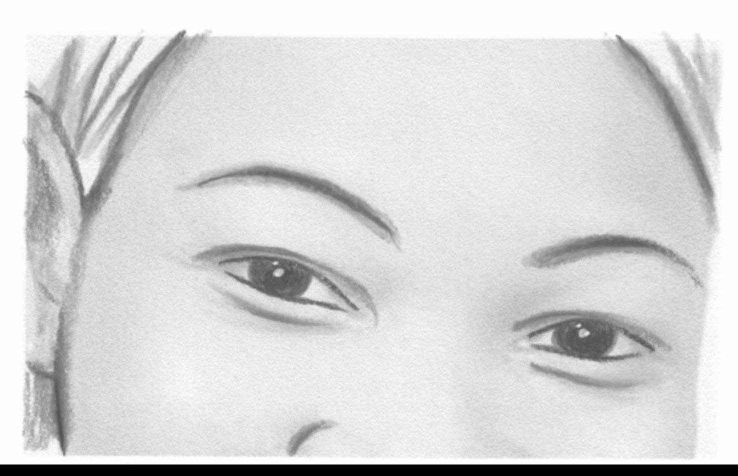
Un rapport d'Amnesty, cela reste. On peut l'utiliser 30 ans après pour un procès. C'est l'importance de ce travail. Je suis très ému quand des personnes me parlent d'un de nos rapports publiés il y a 20 ans. C'est une mémoire. Je me souviens de la phrase d'un nazi à Simon Wiesenthal quand il était dans un camp de concentration : « On va peut-être perdre la guerre mais finalement c'est nous qui allons gagner parce que peut-être que tu vas t'en sortir, tu vas raconter ce qui t'est arrivé, mais les gens ne te croiront pas. » C'est notre rôle d'écrire des pages pour que le crime ne soit pas impuni.

Je n'ai jamais rencontré un responsable politique qui ne soit pas sur ses gardes avec nous. La voix d'Amnesty a une portée qui ne cesse de m'étonner. J'avoue que cela me remplit d'une certaine fierté et que cela justifie toutes les heures de travail.



Nous tentons d'être la voix des sans-voix et des victimes, quelles qu'elles soient. Ce que nous faisons ne réussit pas toujours mais j'ai vu beaucoup de cas où, sur le long terme, au moins, quelque chose a changé. En disant cela, je ne crois être ni naïf, ni foncièrement optimiste.

Je n'ai pas une vision essentialiste de l'homme. Mais il y a des gens qui ne feront jamais de mal, des êtres exceptionnels. Il y a aussi des gens qui disent non à un moment donné, au risque de leur vie. Ils risquent tout et peuvent tout perdre. Là, il y a des héros. Constater cela m'a permis de supporter des récits très durs et m'a donné une raison de croire en l'homme.



L'ASSOCIATION AMNESTY INTERNATIONAL A MIS AU POINT UNE méthode d'inspection efficace pour collecter les témoignages et ensuite publier des rapports pour défendre les personnes menacées par le non-respect des droits humains. Christophe Dabitch a travaillé avec un collectif de dessinateurs pour montrer, à partir de cas récents, comment se réalise l'enquête, la publication des faits et les campagnes de l'ONG. On suivra Donatella Rovera, enquêtrice en Irak, Salvatore Saguès, enquêteur en Afrique (extrait ici présenté), mais aussi des témoignages concrets dont deux en France : le fonctionnement des tribunaux qui statuent sur le droit d'asile et l'évacuation d'un camp de roms en région parisienne. Des textes introduisent et complètent les reportages dessinés. Chaque dessinateur prend le temps, sur de nombreuses pages, de présenter une question. C'est loin d'être toujours agréable à lire, mais c'est politiquement très fort. **MB.**



Christophe Dabitch
et une quinzaine de dessinateurs
Ed. Futuropolis,
2014, 180 p. 24€



LaPresse

Manifestation Notav près du tribunal lors du procès de janvier 2015

Le mouvement Notav, terrain fertile des alternatives ?

Voilà maintenant 25 ans, l'opposition au projet de Train à Grande Vitesse (Treno Alta Velocità, ou TAV) transeuropéen nécessitant la réalisation d'un tunnel sous les Alpes entre Lyon et Turin, s'est organisée dans la vallée de Suse. En 1989, le collectif Habitat, constitué de plusieurs ONG écologistes (1) et de personnalités engagées, s'est mobilisé autour du refus de ce projet au prix exorbitant, tant pour les finances publiques que pour la santé, le bien-être des populations et l'environnement.
Quelle est cette écologie dont parle le Notav ?

On l'accuse à tort d'être un mouvement Nimby (2). Ce qu'il n'a d'ailleurs jamais été. Dès 1989, il s'agissait de réfléchir à l'avenir des Alpes, en incluant dans le débat les militants suisses et autrichiens sous l'égide d'Alexander Langer, ancien membre de *Lotta continua* et fondateur des *Verdi* (3). En 2005, au moment de l'ouverture du chantier de Venaus, les militants ont créé pendant 6 semaines une zone franche de démocratie réelle, avant de marcher sur Rome et de sensibiliser tout le pays à la cause. Aujourd'hui, du Piémont au "Meridione" (du sud), personne ne semble ignorer les controverses qui animent la vallée de Suse depuis plus de deux décennies. Des centres sociaux de Naples aux sièges des associations rouges/vertes palermitaines, les régions du sud, touchées par des affaires de pollution et d'éco-mafia (4) très prégnantes, résonnent comme celles du nord au rythme de la vallée de Suse. Au fil des années, le mouvement *Notav* est devenu l'un des principaux acteurs de la scène politique italienne en épousant les formes de la lutte contre la gestion mafieuse des territoires. La campagne pour l'élection du président du Conseil, au printemps 2013, n'a pu faire l'économie d'une récupération politique de ce sujet brûlant.

Les conséquences financières de la crise d'octobre 2008 et la politique d'austérité imposée, entre autres, à l'Italie, ont mis encore davantage à mal les finances publiques nationales. L'argument du gâchis financier devient alors prioritaire, aux côtés de l'inutilité du projet. De l'autre côté de la frontière, l'écho du mouvement italien se fait ressentir. Pas seulement à travers la création de certains groupes locaux transfrontaliers affiliés aux Verts, dans les années 1990. Mais aussi dans les squats, les lieux alternatifs, et les ZAD qui expérimentent, sur tout le territoire, d'autres manières de vivre et de lutter.

ET EN FRANCE ?

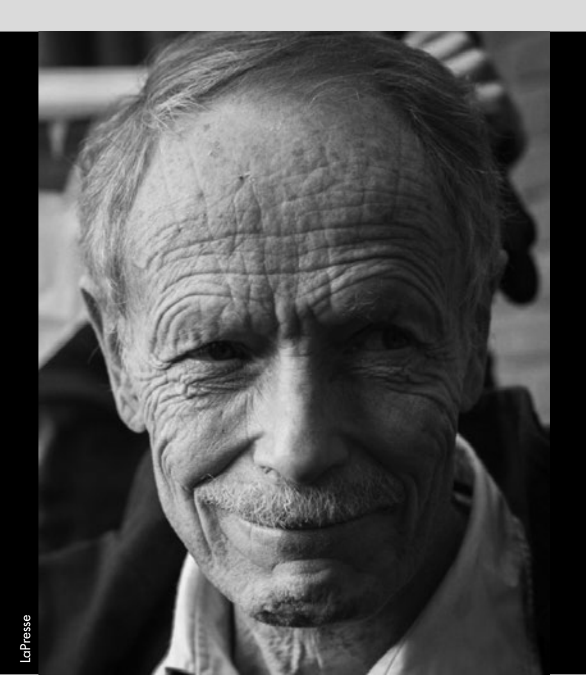
Qu'en est-il alors, du mouvement français ? Deux structures — *Lyon Turin ferroviaire* et *Comité pour la liaison ferroviaire transalpine* — forment le cœur du lobby pro-tunnel. Comment s'explique, alors, le manque de ferveur de ce côté de la frontière ? Pour Daniel Ibanez,

(1) *Pronatura, Legambiente, Italia Nostra* puis *WWF*.

(2) *Nimby* (littéralement "Not In My Backyard", "Pas dans mon jardin"), expression péjorative utilisée pour dénigrer les résidents qui s'opposent à un projet décidé par une collectivité.

(3) *Lotta continua* était un groupe communiste révolutionnaire italien actif de 1969 à 1976. *Verdi* est le parti écologiste et pacifiste italien.

(4) L'écomafia désigne les groupes et les pratiques mafieuses qui prospèrent sur fond d'écologie, comme c'est le cas du traitement des déchets dans certaines villes d'Italie du Sud.



LaPresse

La parole contraire
Erri De Luca



Ed. Gallimard, 2014, 42 p., 8€.

Ecrivain italien renommé, Erri De Luca est poursuivi en justice pour avoir soutenu le mouvement NoTav et avoir dit dans un entretien que "*la TAV doit être sabotée*". "*Cette inculpation est mon premier prix littéraire en Italie*", ironise-t-il dans cet opuscule, expliquant que "*si mon opinion est un délit, je continuerai à le commettre*". "*L'accusation portée contre moi sabote mon droit constitutionnel de parole contraire*", poursuit-il. "*J'accepte volontiers une condamnation pénale, mais pas une réduction de vocabulaire*". Il interroge les liens de la justice avec les intérêts privés et fait un éloge de la résistance tant concrète qu'intellectuelle, s'appuyant sur les exemples du passé. Luca compare la démocratie à un accordéon : "*l'accordéon des droits se resserre parfois jusqu'à rester sans souffle. Mais ensuite les bras s'étirent et l'air revient dans le soufflet*". Un livre qui donne envie de s'étirer… avec les NoTav ! GG

membre actif de l'opposition en France, c'est avant tout en raison de la culpabilisation de toute forme d'opposition après l'accident du Mont-Blanc (5). Elle repose également sur la mascarade de la concertation et de l'enquête publique, et le fantasme d'un univers de gauche qui pense que l'infrastructure ferroviaire est synonyme de service public et de statut des cheminots. Même si le projet est un partenariat public privé.

SAVOIRS PARTAGÉS ET NOUVEAUX MODES DE VIE

Le documentaire de Philippe Borrel, *L'urgence de ralentir* (2014) faisait la part belle au mouvement *Notav*. Et à juste titre : en établissant un panorama des actions décroissantes opposées à la frénésie du système, le réalisateur donne à voir les initiatives d'un autre mode de vie. Un mode de vie plus vertueux, économe en oxygène, éloigné des envies irrépressibles de la société de consommation. Mais avant toute chose, un mode de vie qui avance doucement et sûrement, de façon éminemment contemporain, puisque, comme dit Erri de Luca, "*la modernité, ce n'est pas d'aller plus vite, mais d'avancer de manière consciente*".

Le fossé entre ville et campagne semble se creuser chaque jour davantage. Bien souvent, les zones rurales apparaissent comme le reliquat délaissé des centres urbains. En Vallée de Suse, les choses diffèrent. La richesse passée du territoire est mise en valeur, côte à côte avec les initiatives radicales et critiques, telles que le *Val Susa film festival*. Si tout un chacun peut participer, chaque après-midi, à la réunion du comité *Notav* de Borgone Susa, c'est autant pour parler de politique que pour raconter, autour d'un café, l'état de son potager ou les souvenirs de son enfance.

"*Le mode de vie développé en Val Susa ne requière pas que tu allumes le téléviseur le soir*"… Sans dogmatisme et sans violence, les vingt-cinq années

Le projet de ligne Lyon-Turin

Le projet de nouvelle liaison ferroviaire entre Lyon et Turin a été lancé initialement pour faire diminuer le nombre de camions sur les routes alpines entre la France et l'Italie. Puis il a été question d'utiliser cette voie aussi pour y faire passer un TGV voyageur.

Avec le développement d'autres modes de transport, notamment par voie maritime, le volume de fret qui traverse maintenant les Alpes est en baisse. Le coût du projet s'est envolé… et il est surtout maintenu avec l'idée d'en profiter pour le TGV voyageur seulement.

Jusqu'en 2011, côté français, les Verts ont soutenu, ils ont maintenant pris position contre, ainsi que l'ensemble des associations à l'exception notable de la FNAUT, Fédération nationale des associations d'usagers des transports.

A noter qu'il existait une alternative pour les voyageurs : le train italien Pendolino. Celui-ci, en se penchant, peut franchir les Alpes et ses courbes à une vitesse supérieure à 30 % à celle des trains classiques en empruntant les voies existantes. Lancé au début des années 1980, celui-ci a été abandonné dans les années 2000 sur la liaison Lyon-Turin… alors qu'il fonctionne avec succès partout ailleurs.

Comme pour tous les grands chantiers, les pratiques financières douteuses se sont multipliées. Ainsi, en 1999, il était annoncé que l'actuelle voie de chemin de fer serait saturée dès 2010… Or du fait de la chute de fréquentation, elle n'est aujourd'hui utilisée qu'à 20 % de ses capacités ! Moitié moins qu'en 1999.

Un groupe de personnes engagées dans le mouvement NoTav s'est réuni, en août 2014, pour réfléchir à la manière dont la pensée écologiste trouvait aujourd'hui sa place dans le mouvement. *"Une écologie critique, certes, d'un progrès irraisonné, mais surtout une écologie porteuse de projets et d'alternatives"*. Cet article se fait l'écho de ces échanges.

(5) Le 24 mars 1999, un grave accident de circulation a coûté la vie à 39 personnes dans le tunnel du Mont-Blanc, ayant pour conséquence de relancer, grâce à l'émotion collective suscitée, le projet de LGV entre Lyon et Turin.



Procès de Erri De Luca

Condamnations lourdes

Pour faire face à une contestation quasi-unanime de la vallée de Suze et fortement soutenue dans le reste du pays, le gouvernement italien a choisi la voie de la criminalisation. Après de nombreux heurts en 2011 et l'attaque de l'amorce du chantier par les habitants, plusieurs procès ont eu lieu ou sont en cours. En décembre 2014, quatre manifestants ont été condamnés à 3 ans de prison ferme. Le 27 janvier 2015, 47 autres opposants sont passés en procès et 41 ont été condamnés à des peines allant de 250 € à 3 ans de prison ferme. Ils totalisent 150 années de prison. Ils ont fait appel. L'écrivain Erri de Luca est passé en procès le 28 janvier 2015. Ce dernier doit se poursuivre le 16 mars 2015.

du mouvement *Notav* ont fait l'effet d'une véritable révolution des manières d'habiter un territoire. Cette transition est née d'une volonté de faire vivre et de rendre visible une vision radicalement alternative de la vie. Une vision qui n'est pas celle de la culpabilisation et des bonnes pratiques environnementales, venant masquer un consumérisme et un individualisme intacts. Une vision qui consiste à promouvoir un autre modèle de société, remettant en question à la racine l'ensemble des choix sociaux, économiques et politiques qui sont faits. Et c'est justement dans ce radicalisme et dans cette remise en question créative que réside l'écologie politique.

MONTAGNE, PAYSAGE ET PROJET DE TERRITOIRE

L'opposition du mouvement *Notav* ne porte pas seulement sur la Très Grande Vitesse, puisqu'on critique surtout l'inutilité et le coût du projet. Ce n'est pas pour autant un élément secondaire, car la vitesse en tant que telle pose problème, à plus forte raison au cœur des Alpes. D'ailleurs, le mouvement *Notav* aurait-il pu naître ailleurs ? Ailleurs que dans un contexte montagnard et encastré, et en même temps transfrontalier ? A l'origine du mouvement *Habitat,* c'est la sauvegarde des Alpes qui est en jeu, et l'opposition aux transports dont il est question. Etrangement, le relais de la cause n'est pas pris par le Club Alpin Italien, le CAI, qui existe pourtant depuis 140 ans. Ce sera donc au peuple de la vallée de Suse de porter le mouvement.

Tout cela est une question de philosophie. Les valeurs intrinsèques à la grande vitesse, soit la rapidité, la concurrence et la commodité, contrastent avec celles de la montagne. Les dénivelés qui la caractérisent rendent son accès difficile et précieux. Car c'est précisément cette difficulté que les amateurs de montagne recherchent. La montagne est un lieu qui oblige à se déplacer à pieds, en s'épuisant à la tâche. Et la montagne enseigne aussi à renoncer, à se rendre compte des limites, celles du corps comme celles de la planète. Alors que notre espèce est spécialisée dans le dépassement de ses capacités individuelles et collectives, le vrai message pour le monde moderne réside peut-être dans la compréhension de ces liens qui libèrent.

Anahita Grisoni et le focus group Notav,
réuni à Turin le 26 août 2014 ■

La famille, base de toute civilisation ?

Merci pour le lien ténu et fragile que vous avez tissé au milieu d'un univers de la consommation hurlante et bêlante. Cependant, si la famille est et reste la base de toute civilisation, il est dangereux de participer à son éclatement par la rubrique "Femmes, hommes, etc.". La perfection n'est pas de ce monde, pas plus que l'égalité est la justice. C'est juste une utopie.
Jacques Parrot-Lagarenne
Haute-Savoie

Librairie "sans les autres"

Merci pour le courrier de Michel Poulard (Silence n°429 p.42), en réaction à mon courrier/réflexion suite à l'article sur Amazon et sur les gains de productivité (Silence n°425 p.49).
Je me suis sans doute mal exprimé, mon intention n'étant pas de défendre la déshumanisation ou l'automatisation des activités humaines, mais d'ouvrir le débat sur "jusqu'où faire soi même"… "sans les autres ?"
Réparer soi même son véhicule est-ce "faire sans les autres" (sans garagiste) ? Mon courrier reconnaît la valeur du rôle des intermédiaires de conseil, de partage, etc.
Je me demande aussi si vous seriez prêt à assumer les charges financières et de temps de travail à tenir une librairie où les passants "s'attardent, prennent le temps, discutent…" vu les marges sur les livres. J'en doute. De plus, un libraire m'a confirmé que l'approvisionnement de la quasi totalité des librairies d'Europe passe par un ou deux fournisseurs (réseau professionnel informatisé) réduisant, pour la partie commande, le métier de libraire à un internaute de type "amazon"-iste.
Je ne sais pas si, comme vous dites, le milieu "écologiste" est dangereusement influencé par l'économie dominante, mais j'y observe néanmoins fréquemment un poétisme qui n'est pas forcément assumé dans la vie quotidienne dès que les contraintes que cet idéalisme implique s'expriment.
La meilleure amie du livre est sans doute plus la bibliothécaire dont le fond de commerce n'est pas la "consommation" de livres.
Bertrand Ollivier
Alpes-Maritimes

Langues régionales et espéranto



Très intéressant votre dossier sur les langues régionales (Silence n°429), mais l'espéranto, en tant que langue neutre, aurait pu avoir voix au chapitre…
Eric Benech
Morbihan

Je ne suis plus Charlie !

Depuis le début j'ai été Charlie avant Charlie… Du temps où Hara-kiri défrisait déjà les mèches gominées et les rouflaquettes de nos énarques. A peine avais-je appris à lire qu'attirée par ces unes colorées et par un sulfureux parfum d'interdit, je plongeais avec délice dans les pages torrides du journal qui déridait à grand fracas le visage de mon oncle préféré.
Interdit de parution le 17 novembre 1970 à la suite d'une couverture tournant en dérision l'annonce de la mort du général de Gaulle, le journal s'arrête et une semaine plus tard est lancé Charlie-Hebdo dans le même esprit "bête et méchant". Sur le premier numéro, on peut lire le titre suivant : *"L'Hebdo Hara-Kiri est mort. Lisez Charlie Hebdo, le journal qui profite du malheur des autres"*.
A 17 ans, Charlie m'offre de quoi me bricoler quelques contre-valeurs afin de me désolidariser du conservatisme parental et des carcans moraux, religieux ou politiques. A cette époque, il est possible de rire de tout sans faire dans son froc et même si la fine équipe de rédaction fait plus parler les "bites" que les crayons, elle me fait bien marrer.
A voir ceux qui ont manifesté en tête de cortège pour défendre la liberté d'expression et au nom des victimes, je ne suis plus Charlie … Choron, Cavanna, Cabu, Wolinski et les autres doivent faire mousser leurs bières : honorés et salués par Netanyahu, Lieberman, Davutoglu, Mahmoud Abbas, Ali Bongo… La liberté d'expression défendue par ses fossoyeurs. Et que dire de la horde de beaufs chers à Cabu, dont la plupart avaient peut-être les sabots encore fumants de leur marches contre le mariage pour tous, tête haute derrière la brochette de pompiers pyromanes.
Alors non, je ne suis plus Charlie !
Richard Malka, l'avocat de Charlie qui se pavane sur toutes les chaînes et joue l'artiste, n'est-il pas celui qui a défendu les mafieux de l'affaire Clearstream, Strauss Khan contre la domestique nymphomane et la crèche Baby Loup qui a viré avec son aide et sans ménagements une puéricultrice voilée ?
Alors, non, je ne suis plus Charlie ! Peut-être parce que je suis devenue une vieille conne et que malgré les soubresauts aux relents de naphtaline qui m'ont poussée à acheter quelques numéros dont celui des caricatures barbues, Charlie n'était plus Charlie depuis longtemps.
Charlie profitait du malheur des autres, ceux qui aujourd'hui spéculent sur le sien me font flipper !
Guylaine Pouzolles
Puy-de-Dôme

Je suis

Et maintenant qu'est-ce qu'on fait,
Nous sommes descendus dans les rues,
Par milliers ici,
Par millions ailleurs.
Nous avons tapé du pied sur les pavés,
Nous avons tapé des mains pour de meilleurs lendemains.
Pour un moment nous avons pris la conscience par la main.
Cette foule si dense, cette foule si populaire, cette foule qui criait "charl'iberté",
Et d'autres qui chantaient un hymne de guerre.
Et maintenant qu'est-ce qu'on fait,
On attend un autre drame,
Pour avoir mal,
On attend d'autres morts pour se réveiller,
On continue à être silencieux face aux actes Racistes et aux injustices.
Ou alors, comme on l'entend, fliquer plus, militariser plus, sans réfléchir aux vraies causes.
Un sillon a été ouvert, semons des graines de tolérance, de création, d'invention, de résistance et de désobéissance.

Je suis Charlie et
Sans-papiers
Africains, Syriens, Palestiniens, Tibétains,
Amérindiens et aborigènes
Et tous les peuples en souffrance

Je suis Charlie et
Malik Oussekine
Rémi Fraisse
Homosexuel
Sans domicile fixe
Paysans sans Terre
La biodiversité saccagée par le capitalisme

Je suis Charlie et
Antifasciste
Antiraciste
Je suis la liberté et la paix.

UTOPIA-Droits Paysans
Corse.

Injustices

L'attentat à Paris nous a secoué et j'ai beaucoup pensé aux amis en France. C'était bien de voir la solidarité entre les pays de l'Europe. Mais je pense que comme déjà souvent dans l'histoire, la religion n'est que prétexte pour protester contre de trop grandes différences et injustices sociales.
Des jeunes hommes qui se rendent compte que ce que la société semble leur promettre (travail, femme et famille, maison), ils ne pourront pas le réaliser. C'est partout la même chose : les castes inférieures en Inde, les Turcs de 3e génération en Allemagne, les Africains et Arabes en France, les Noirs aux Etats-Unis. Je pense que le système actuel est une sorte d'oligarchie de l'ouest qui sous le prétexte de liberté du commerce (et de profit maximum) exploite des hommes et des terres partout dans le monde, c'est-à-dire la continuation de la politique coloniale.
Dagmar Klockemann
Allemagne.

Courrier

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net.

"Terreur verte"

Les adjectifs pour stigmatiser les écologistes font florès dans le débat médiatique. Ainsi, le président de la FNSEA, Xavier Beulin, dénonce un "djihadisme vert" (*La France agricole*, 29 octobre 2014) ; l'écrivain Pascal Bruckner évoque "la tyrannie des idéologues verts" (*Le Monde*, 4 novembre 2014) ; les journalistes Olivier Auguste et Emmanuelle Ducros enquêtent sur "la terreur verte" (*L'Opinion*, 4 décembre 2014), notion également utilisée par les conseillés régionaux de Bourgogne Gérald Gordat et Marie-Claude Jarrot (*Vivre à Chalon.com*, 26 décembre 2014).



Pour tenir de tels propos, il faut multiplier les amalgames et les idées simplistes qui sont, a minima, au nombre de trois : confondre terrorisme et sabotage, réduire les opposants à des anti-démocrates et se prévaloir de la raison face à l'idéologie.

Les élus, syndicalistes, journalistes ou autres écrivains qui dénoncent la "terreur verte" font référence, la plupart du temps, aux sabotages visant à ralentir certains chantiers : dégradation de matériel, pneus crevés, barricades, outillage volé, serrures remplies de colle, etc. Si l'on peut légitimement être en désaccord avec ces modes d'action, ceux-ci n'ont rien à voir ni avec des attentats provoquant la mort d'innocents, ni avec un combat fanatique contre les "mécréants".

Par ailleurs, les pourfendeurs de la "terreur écologiste" invoquent la "légitimité démocratique" pour asseoir leurs positions. On peut lire ainsi qu'on *"remet en cause des décisions prises démocratiquement, plusieurs fois confirmées par les électeurs et validées par la justice"* (*L'Opinion*, 4 décembre 2014). Ou encore Xavier Beulin qui déclare, à propos du barrage de Sivens, *"on est dans un État démocratique : la décision a été prise après une large concertation, alors on l'exécute"*.

De telles affirmations font fi d'une réalité bien plus complexe. Pour mémoire, la Commission Européenne a lancé une procédure d'infraction contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes et du barrage de Sivens, et le tribunal administratif de Grenoble a suspendu les travaux de défrichement du Center Parcs de Roybon au titre de la loi sur l'eau. En d'autres termes, c'est l'arrêt des travaux sur place qui permet à la justice de faire son travail sans être mise devant le fait accompli d'un chantier en construction.

Outre l'antagonisme artificiel démocrate / anti-démocrate, on observe dans ces mêmes discours l'opposition entre *raison et idéologie*. Lorsque Pascal Bruckner évoque EELV, il parle d'un *"tribunal invisible qui, lui, ne se soucie ni de rationalité ni de rendement"*. G. Gordat et M.C Jarrot mentionnent, à propos du Center Parcs du Rousset, *"une véritable prise d'otages menée par des groupuscules d'ultras idéologues"*.

Une fois encore, il faut éluder un grand nombre de faits pour proférer de telles allégations. Pour ne prendre que deux exemples, citons le collège d'experts scientifiques qui a rédigé un rapport très critique au sujet de l'aéroport de NDDL en avril 2013, ou encore la commission d'enquête publique ayant rendu un avis défavorable concernant le Center Parcs de Roybon. Autrement dit, de nombreuses critiques reposent sur des fondements objectifs et discutables, et ne correspondent en rien à une opposition purement dogmatique.

L'emploi délibéré, dans les débats publics, des qualificatifs "terreur", "djihadisme", "tyrannie" — qui partagent la notion de violence ou de sectarisme — a pour objectif premier de discréditer les mouvements écologistes tout en esquivant les questions de fond. (...)

Car derrière les décisions d'aménagement du territoire, ce sont les processus décisionnels, la représentativité des élus et les orientations politiques majeures qui sont remis en cause, étant incapable de se hisser à la hauteur des enjeux écologiques actuels. Comme le soulignait Edgar Morin (*Le Monde*, 4 novembre 2014) à propos du décès de Rémi Fraisse, c'est d'une guerre de civilisation dont il est question. Insultes et amalgames sont à entendre comme un élément stratégique de ce conflit.

Jean Petit

Un peu de légèreté

Je vous fais part de mes félicitations. Silence est pertinent et percutant. Bravo ! Vous pourriez (...) écrire des titres plus rigolos. Par exemple, au lieu de "Collectif La Barbe : dénoncer le patriarcat" : "Des femmes à barbe dénoncent le patriarcat". Parfois, avec un peu d'humour et de légèreté, ça marche bien aussi.

Estelle
Finistère

Nous avons également reçu... 1/2

Essais

■ **Le gouvernement des technosciences,** *sous la direction de Dominique Pestre, éd. La Découverte, 2014, 324 p. 27 €*. Résultat de quatre ans de séminaires entre historiens des sciences, des réflexions sur l'accélération du développement de nouvelles techniques, de sa globalisation, de son renouvellement et de la difficulté d'en gérer les conséquences sur nos sociétés que ce soit par les Etats, les organisations internationales ou de plus en plus par les entreprises. Beaucoup d'aspects instructifs, mais si on est loin d'avoir fait le tour de la question.

■ **Plaisirs cuisinés ou poisons cachés, dialogue entre un chef et un scientifique,** *Gilles-Eric Séralini et Jérôme Douzelet, éd. Actes Sud / Domaine du possible, 2014, 210 p. 19,80 €*. Au fur et à mesure que progressent les connaissances, l'industrie agro-alimentaire, en ajoutant différents composés artificiels, oriente nos goûts pour nous entraîner vers une uniformisation de la nourriture. Ce livre d'une part nous montre comment la chimie modifie dangereusement notre assiette, d'autre part plaide pour retrouver de la curiosité, chercher à diversifier ses goûts, le tout agrémenter de quelques recettes de cuisine.

■ **Le régime abondance,** *Marion Eberschweiler, éd. Le Chou brave, 2014, 120 p. 18 €*. Livre de recettes : les titres (steak-frites, pizza, soupe, pâtes...) sont un peu trompeurs, car dans ce livre tout est cru et végétarien ! Des recettes dynamisantes et souvent rapides à faire.

■ **Post petroleum,** *John Urry, éd. Loco, 2014, 72 p. 15 €*. 4 hypothèses de développement post-pétrole : l'hydrogène, la société virtuelle, la société inégalitaire, la barbarie... C'est plus que succint, mais c'est très bien présenté dans une sorte de boite qui se déplie par morceaux... avec comme illustrations un extrait de Mad Max.

■ **Marx écologiste,** *John Bellamy Foster, éd.Amsterdam, 2011, 133 p. 12 €*. Dans le premier volume du Capital (1866), Marx, écrivait : "L'un des immortels mérites de Liebig (grand chimiste allemand) est d'avoir développé le côté négatif de l'agriculture moderne du point de vue des sciences naturelles." L'auteur recense à travers l'œuvre de Marx ses nombreuses réflexions sur l'écologie : de la déforestation à la désertification causée par le changement climatique, de la marchandisation des espèces à la pollution engendrée par les déchets industriels. On découvre que Marx était très en avance sur la pensée environnementale de l'époque et mettait en garde contre un productivisme sans principes.

■ **Le cauchemar de Don Quichotte,** *Matthieu Amiech, Julien Mattern, éd. La Lenteur, 2013, 162 p. 12 €*. Cet ouvrage sous-titré : " Retraites, productivisme et impuissance populaire", édité une première fois en 2004 après les grèves de 2003, démontre que les mouvements de droite et de gauche, voire d'extrême gauche, ainsi que leurs penseurs, philosophes ou économistes inconséquents sur la question environnementale, parient tous sur la croissance permanente qui reste pour eux la solution à nos problèmes de société.

■ **Les quatre saisons de Gilles Clément** *(biographie), Frédérique Basset, éd.Rue de l'échiquier, 2014, 183 p. 15 €*. Présentation de l'œuvre et de la démarche du concepteur de "Jardin en mouvement", "jardin planétaire" (La Villette, Paris) et "tiers paysage". L'homme est paysagiste, jardinier, entomologiste, agronome, artiste et écologiste sans étiquette.

■ **A propos d'une vieille femme facétieuse nommée Astrid Lindgren,** *biographie complice par Thierry Maricourt, éd. L'élan, 2014, 79 p. 16 €*. Véritable vedette en Suède où elle a eu droit à des funérailles nationales, Astrid Lindgren (1907-2002) est moins connue de nous que ses héroïnes : Fifi Brindacier, Ronia, Mio, Karlsson et les autres. Son message : " Ne devenez jamais adulte ".

Le gouvernement des émotions
... et l'art de déjouer les manipulations

Pierre Le Coz



L'objet de cet essai est de nous aider à analyser nos réactions émotionnelles et les types de manipulations qu'exercent sur nous les différents pouvoirs politiques, religieux, médiatiques. Un grand nombre d'événements de ces dernières années sont mis à contribution pour servir d'exemples. Citons "le dilemme du concombre espagnol" en 2011, moyen de détourner une angoisse en désignant un bouc émissaire pour réduire l'impact. (On ne pouvait pas avouer qu'on se trouvait face à une souche bactérienne virulente indétectable.) Une stratégie identique avait été employée en France pour désamorcer la panique au moment de l'accident de Tchernobyl : le nuage s'était arrêté à nos frontières. Plus récemment "Le mariage pour tous" a fourni matière à émotions fortes dans les deux camps qui n'ont pas fini de s'affronter. L'auteur défend un rationalisme critique alimenté par des techniques de débat qui aident à prendre la distance nécessaire avec les ressorts affectifs tels que peur, angoisse, colère, indignation, complaisance, etc. MD.

Ed. Albin Michel, 2014, 202 p. 15 €

Nous aurions dû rester des singes

Gaël Derive



Derrière ce titre énigmatique, le témoignage d'un jeune chercheur français qui, en lien avec des associations (Oxfam, Réseau Action climat), a travaillé sur la question des conséquences déjà visibles du réchauffement climatique. Gaël Derive présente six exemples significatifs (Inuit, Amazonie, Ethiopie, ile du Pacifique, Bangladesh et Népal) puis donne dix raisons pour que la France agisse. Le choix de parler à la première personne est discutable : cela rend les rencontres plus sensibles, mais donne aussi un côté égocentrique. Et évidemment, on n'ose penser que tous ces voyages se sont faits en avion… Un petit livre qui me laisse dubitatif. FV.

Ed. Indigène, 2014, 48 p. 5 €.

L'écologisme des pauvres
Une étude des conflits environnementaux dans le monde

Joan Martinez Alier



Dans ce livre devenu un classique de l'écologie politique, l'auteur remet en question un certain nombre d'acquis. Un prix "écologiquement correct", par exemple, devrait intégrer les dégâts sociaux engendrés, voire le coût des communautés humaines exposées à des déchets toxiques. À rebours de la croyance selon laquelle il faut avoir atteint un certain niveau de vie pour s'intéresser à l'écologie, il met à jour que ce sont surtout les pauvres qui luttent sans relâche en différentes parties du monde pour survivre aux effets de la pollution et du pillage des matières premières sur leurs terres. Et parmi les pauvres, même si elles restent souvent invisibles, les femmes se révèlent très actives dans ces conflits écologiques, car ce sont elles qui veillent à la santé et à l'approvisionnement de la famille. Enfin, il estime qu'il est temps de faire reconnaître que ceux qui utilisent le moins de ressources se trouvent être les créanciers de ceux qui les gaspillent sans en payer la note à son prix. MD.

3e édition. Ed. Les petits matins. 670 p. 25 €

Le livre noir du nucléaire militaire

Jacques Villain



Et si les accidents du nucléaire civil (Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima) n'étaient que la face visible d'une industrie bien plus meurtrière ? L'auteur rappelle que le nucléaire militaire, s'il est plus discret, n'en fait pas moins de victimes : Kychtym (Oural, 1957) a sans doute été le plus grave. Il faut y ajouter les essais nucléaires ratés (dont des français au Sahara et en Polynésie). Les accidents : au moins cinq bombes atomiques ont été perdues en mer par les Etats-Unis, au moins 8 sous-marins nucléaires soviétiques ont coulé… sans compter les déchets accumulés… L'auteur rappelle aussi qu'à de nombreuses reprises, nous sommes passés à deux doigts d'une guerre nucléaire totale. Actuellement, 16 000 armes nucléaires sont stockées et un accident est toujours possible… Quant à les neutraliser ? L'auteur, qui travaille au ministère de la Défense, n'aborde pas cette question. FV.

Ed. Fayard, 2014, 400 p. 22 €

Devenir homme en rampant

Pinar Selek



La sociologue Pinar Selek a réalisé avec deux chercheurs un vaste recueil de témoignages au sujet du service militaire en Turquie, auprès d'hommes de diverses régions du pays. A la lecture de cette étude, le service militaire apparaît comme l'un des lieux centraux de construction d'une masculinité hégémonique fondée sur des codes de brutalité, de domination, de respect de la hiérarchie, de mépris de la féminité. Les témoignages sont éloquents sur les sévices qui sont infligés aux jeunes gens qui arrivent à l'armée, sur l'apprentissage de l'obéissance aveugle, faisant penser à des processus d'embrigadement sectaire. Si des jeunes hommes acceptent ainsi de *"renoncer à leur humanité au profit d'un supposé 'être homme'* ", c'est aussi parce qu'en passant cette épreuve, ils acquièrent un statut privilégié dans la société, enfin aptes à devenir des travailleurs et des chefs de famille, bref une classe de sexe qui a sa place réservée en haut de la hiérarchie sociale. GG.

Ed. L'Harmattan, 2014, 220 p., 23 €.

Voyage de classes

Nicolas Jounin



Quand des étudiant-e-s de Seine-Saint-Denis, banlieue déshéritée du nord de Paris, apprennent à pratiquer l'enquête sociologique dans le 8e arrondissement de la capitale, royaume du luxe et de la haute bourgeoisie, ils se trouvent confrontés à un monde nouveau et étrange. C'est une forme d'exotisme dont ils font l'expérience. Leur professeur relate cette aventure qui renverse les clichés du sociologue allant étudier des "inférieurs" loin de chez lui. Ici, les étudiant-e-s se confrontent au mépris des classes bourgeoises ultra-riches et font des expériences inédites, comme tenir le plus longtemps possible dans une boutique de luxe ou un grand hôtel sans se faire mettre dehors. Ce récit met en lumière une classe sociale qui a peu l'habitude de s'exposer sous le feu des projecteurs, et qui cultive une forte solidarité interne pour préserver ses privilèges. Cette stimulante exploration représente en même temps un manuel d'apprentissage de l'enquête sociologique truffé d'anecdotes instructives. GG

Ed. La Découverte, 246 p, 2014, 16 €.

Energie et prospérité

Pauline Mispoulet et Raphaëlle Yon-Araud



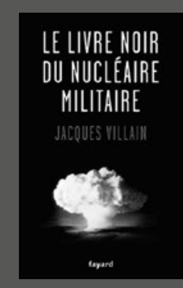
Sous forme d'entretiens, une approche de la transition énergétique vue du côté des petites entreprises. Il y a beaucoup de suggestions intéressantes : tous les matériaux et les techniques écologiques sont disponibles, les textes législatifs sont suffisants, mais il faut que les artisans apprennent à travailler plus transversalement, que se mette en place un suivi des installations après les chantiers, que l'on parte davantage des besoins, que s'améliorent les liens entre fabricants et installateurs, que soit résolue la question de l'investissement financier pour les économies d'énergie. Se pose aussi la question de la décentralisation des sources d'énergie en lien avec les artisans qui travaillent localement, décentralisation qui n'est pas en train de se concrétiser… Il est bien rare d'entendre la voix des artisans et c'est fort instructif. Mais le niveau de lecture n'est pas évident et le choix des illustrations ou des renvois à internet par "tags", plus que discutable. MB.

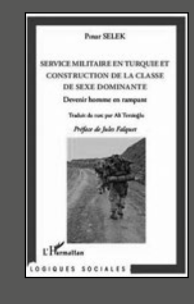
Ed. Les Petits matins, 2014, 204 p. 15 €















LIVRE DU MOIS



Océan alerte rouge

Nathalie de Pompignan, Constance Albanel

Les océans subissent une agression dont l'ampleur dépasse l'imagination. Ces écosystèmes, colossales réserves de biodiversité, jouant un rôle essentiel dans la régulation du climat de la planète, doivent faire face à une attaque généralisée liée aux activités humaines, qui les fragilisent dangereusement. Pollutions, déchets, surpêche, exploitation des réserves minérales et énergétiques profondes, réchauffement, acidification, etc. malmènent les écosystèmes marins, encore largement inexplorés, jusqu'à épuisement. Les populations côtières et les habitants des îles sont les premiers exposés parmi les humains. L'Arctique, les mangroves et les récifs coralliens, les grands mammifères marins, l'aquaculture… : ce livre dresse un constat extrêmement complet de l'ensemble des éléments de ce gigantesque puzzle où tout est relié. Une excellente synthèse qui interroge à chaque fois les espoirs et les limites de la gouvernance mondiale, et présente enfin quelques initiatives inspirantes. GG

Ed. L'Harmattan, 2014, 256 p., 26 €.

Vivre la simplicité volontaire

La Décroissance



Dès les débuts du journal *La Décroissance*, sa rubrique sur la simplicité volontaire s'est imposée comme une des plus lues. Dans chaque numéro, le mensuel propose un entretien avec des personnes ordinaires qui expérimentent dans leur vie quotidienne différentes manières de rompre avec la société de consommation, à l'encontre des médias dominants qui mettent en avant des personnalités ayant réussi en incarnant les valeurs de l'avoir et du paraître… Aujourd'hui, un livre reprend et présente une cinquantaine d'entretiens avec ces objecteurs de croissance qui inventent, chacun à leur manière, sans prétention ni dogmatisme, une façon de rompre avec l'imaginaire dominant pour entamer une "grève générale quotidienne contre le capitalisme". La plupart des partisans de la simplicité volontaire ne se replient pas sur un individualisme étroit, mais au contraire s'immergent dans les combats sociaux les plus cruciaux contre le mode de vie imposé au plus grand nombre, inventant, en creux, un autre monde possible. CJ

Le pas de côté/L'échappée, 2014, 278 p., 20 €.

Les usurpateurs

Comment les entreprises transnationales prennent le pouvoir

Susan George



Nos régimes démocratiques sont moins menacés par des aspirations dictatoriales que minés de l'intérieur par des entreprises transnationales plus puissantes que bien des Etats. Dans leur sillage, des milliers d'organisations et d'individus qui n'ont été élus par personne, ne reculent devant aucun moyen pour atteindre leur but : orienter la marche du monde en vue de leurs seuls profits. Plusieurs mécanismes fonctionnent de façon aussi opaque qu'efficace : le lobbying, le noyautage de tout organisme potentiellement apporteur d'influence (y compris les Nations-Unies), la négociation de méga-traités internationaux... Sur fond de néo-libéralisme triomphant, les entreprises transnationales exercent un pouvoir croissant, consolidé par des stratagèmes de droit international visant à gommer son illégitimité. Les gouvernements, en laissant faire, confient aux renards la garde du poulailler. Claire, précise, directe, la militante qu'est Susan George termine par une incitation à la résistance. DG

Traduit de l'anglais par Myriam Dennehy, Editions du Seuil, 185 pages, 2014, 17 €.

Romans

Vingt centimes

Xavier Deutsch



Lazerevic n'attend plus rien de la vie quand il débarque à la gare de Mouscron. Il porte un terrible fardeau qui a détruit sa vie. Mais parce que certains le considèrent encore comme un "Monsieur", il acceptera qu'on l'aide et après bien des difficultés il va réussir à retrouver le goût de vivre. Dans un style original, l'auteur montre, sans misérabilisme, comment un centre d'accueil peut intervenir auprès de ceux dont la vie a été brisée. Cela commence en gris, mais comme le veut le nom de la maison d'édition, cela reprend de la couleur en chemin. FV.

Ed. Couleur livres, 2014, 102 p. 11 €

Beaux livres

Tchernobyl Forever

Alain-Gilles Bastide



Un reportage photographique dans la région de Tchernobyl, presque 30 ans après la catastrophe. Des paysages dévastés, vidés de la vie. "Comment représenter l'absence" ? Des vues de la ville aujourd'hui désertée de Pripyat (50 000 habitants en 1986), des récits des derniers jours de panique à l'hôpital avant l'évacuation. Pas moins de 700 villages de la région ont été entièrement enterrés par bulldozers. Les récits de ce voyage en terre contaminée se mêlent à ceux de l'époque. Le livre intègre de beaux textes de Michel Fernex, d'Yves Lenoir et de Wladimir Tchertkoff, qui décida à l'époque, sans demander l'aval de ses supérieurs, d'arrêter les activités de l'Institut de l'énergie nucléaire de la Biélorussie pour mettre tout son personnel à contribution pour venir en aide aux populations sinistrées. Crépusculaire, ce grand livre illustré est complété d'un DVD reprenant certains montages photographiques et petits films. GG

Ed. Photomorphisme/Enfants de Tchernobyl Belarus (Résidence "Les Jardins d'Emeraude" 28 bis, rue de la République - appt 21 - 22 770 Lancieux), 2014, 30 €.

B. D.

Retour au Kosovo

Jorge Gonzalez et Gani Jakupi

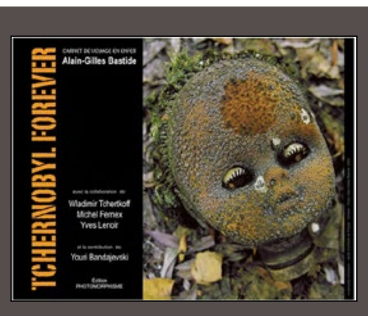


En 1994, Gani Jakupi est scénariste de BD et vit entre Toulouse et Barcelone quand le conflit éclate au Kosovo, son pays natal. Un média l'envoie faire un reportage sur place alors que











les bombardements de l'OTAN sur la Serbie viennent de provoquer l'arrêt des combats. Ne sachant même pas si sa famille est encore en vie, il arrive par la Macédoine et découvre un pays où nombre de maisons ont été incendiées. Dans la capitale presque vide, il retrouve ses parents et ses voisins serbes apeurés. Il se rend dans différents villages du pays à la rencontre de multiples drames. Il assiste au départ groupé des dernières familles serbes, à l'arrivée en ville de paysans qui ont tout perdu et à la reprise progressive des activités. Après une BD dramatique, un cahier supplémentaire présente la situation actuelle : dans un festival de BD sur place, il est étonné de voir un de ses amis de Belgrade l'aborder en serbe. Pour la jeune génération, qui n'a pas connu la haine attisée par les autorités de l'époque, ce conflit semble bien loin et l'on peut aujourd'hui circuler librement entre les différents Etats nés de l'ancienne Yougoslavie. MB.

Ed. Dupuis, coll Aire libre, 2014, 112p. 20,50 €

Irmina

Barbara Yelin



Comment Irmina, jeune fille allemande battante qui est partie suivre des cours de secrétariat international en Grande-Bretagne, qui est tombée amoureuse d'un étudiant jamaïcain noir, peut-elle, une fois rentrée en Allemagne, au début de la Seconde Guerre mondiale, accepter de vivre dans l'ombre de son mari nazi ? Comment, veuve en fin de guerre, ne trouvera-t-elle pas la force de relancer une carrière qui s'annonçait prometteuse ? Ce roman graphique d'une très bonne dessinatrice allemande pose à travers ce portrait bien des questions sur la soumission d'une grande part du peuple allemand alors que le nazisme révèle ses horreurs. L'empathie que peut avoir le lecteur renforce le malaise jusqu'à la chute finale surprenante et émouvante. Du grand art ! MB.

Ed. Actes Sud / L'An 2, traduction de l'allemand par Paul Derouet, 2014, 290 p. 26 €

Debout les gavés de la Terre

Véesse



L'actualité de l'année 2014 commentée par des dessins clairement anti-pensée unique, avec de vrais morceaux de fermeture de Fessenheim (l'auteur n'habite pas loin), des nouvelles de Paul Emploi, et des inquiétudes sur l'avenir des ours blancs, de la Burqa, des chômeurs et des retraites. A consommer sans modération. L'abus de fou rire n'est pas déconseillé par la sécurité sociale. MB.

Editions du Gouffre, 2014, 116 p. disponible chez l'auteur veesse@wanadoo.fr ou dans les salons de dessinateurs, foire aux livres…

L'An 01

Gébé



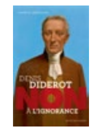
Nouvelle édition revue et complétée de cette chronique parue dans Charlie-Hebdo au début des années 1970 en parallèle à la réalisation d'un film, dont le CD est offert avec le livre. "On arrête tout, on réfléchit et c'est pas triste" : le slogan est resté, les réflexions poético-libertaires de Gébé sont pour une large part encore d'actualité et le film de Jacques Doillon a la particularité d'être tourné avec des débutants : Gérard Depardieu, Coluche, Miou-Miou… On était en pleine vague communautaire d'après-68 et les tentatives pour s'extraire du capitalisme se multipliaient… comme aujourd'hui. Un classique du mouvement alternatif ! MB.

Ed. L'Association, 2014, 128 p. 32 €

Jeunesse

Denis Diderot, non à l'ignorance

Raphaël Jerusalmy



Au 18e siècle, Denis Diderot est choqué de voir que seule une élite peut s'instruire et que les livres ignorent les savoirs manuels. Avec d'autres intellectuels, il lance alors l'idée folle de réaliser une encyclopédie qui recenserait tous les savoirs. Pendant vingt ans, cent quarante auteurs rédigent 71 000 articles. Diderot en écrit 5400 à lui tout seul. Sous forme romancée, ce petit livre, extrêmement agréable à lire, explique le contexte et comment Diderot s'est lancé dans cette aventure. FV.

Dès 12 ans, éd. Actes Sud Junior, 2015, 88 p. 8 €.

Film

Au revoir l'été

Kôji Fukada



Cette comédie de mœurs toute en délicatesse nous rappelle que Fukushima fait partie intégrante du Japon contemporain. Sakuko, adolescente, part réviser ses examens dans la maison familiale de sa tante au bord de la mer. Elle y rencontre Takashi, réfugié de Fukushima et risée de ses camarades de classe. Dans la langueur de l'été, des tracts sont distribués et des manifestations sont organisées par des manifestants antinucléaires dans ce village balnéaire. La vie se déroule et Fukushima se dessine en filigrane dans la quasi-indifférence au Japon comme ailleurs pour les non-victimes. CB

Japon, 2013, Survivance, 2 h 13.

Nous avons également reçu… 2/2

■ **Le médicament qui devait sauver l'Afrique,** *Guillaume Lachenal, éd. La découverte, 2014, 83 p. 18 €.* Sous titre : Un scandale pharmaceutique aux colonies. Cela commence au Cameroun en 1954. Un médicament miracle, la Lomidine est administré par les services d'hygiène mobile pour combattre un parasite responsable de la maladie du sommeil. La molécule, inefficace et dangereuse, entraîne des décès en chaîne pendant deux décennies sans freiner l'ardeur des médecins…

Romans

■ **L'homme et le ver de terre,** *Marie-Laure Guihard, Anne Sorin, éd. Petit Génie, 2014, 60 p, 10 €.* A la manière de La Fontaine, cette fable en vers rimés nous est contée par un ver de terre. Celui-ci raconte la vie dans la terre avec ses milliers de congénères de toutes sortes, leur labeur pour transformer et enrichir la terre, puis l'arrivée des machines, des engrais chimiques et des pesticides qui sont venus détruire tout cet équilibre… jusqu'à quand ? On se laisse prendre au charme de cette fable écologiste, illustrée avec douceur et harmonie.

BD

■ **Prévert, inventeur,** *Christian Cailleaux, Hervé Bourhis, éd. Dupuis, coll. "Aire Libre", 2014, 72 p.* Ce premier tome présente la vie de Jacques Prévert entre 1920 et 1930, entre son service militaire et ses premières publications. Rencontre avec les surréalistes, premier film avec son frère Pierre et Man Ray, beuveries nocturnes et poésie autour de multiples jeux de mots. Sympathique, même si parfois le fil conducteur n'est pas évident.

■ **La fille volée,** *Franco Clerc, éd. L'Harmattan BD, 2014, 64 p. 9,90 €.* A Tananarive, Madagascar, Vanessa est la fille d'un entrepreneur mafieux local. Elle ne peut pas sortir de chez elle sans gardes du corps. Un jour, elle désobéit et se rend en ville seule. Pistée par des agents du gouvernement, elle leur réchappe quand intervient un pickpocket. Gros flingues et courses poursuites dans les rues de la capitale.

■ **Magasin général T9,** *Régis Loisel, Jean-Louis Tripp, éd. Casterman, 2014, 128 p. 16,50 €.* Il fallait bien neuf tomes pour convertir, en 1928, ce petit village québécois à l'anarchie ! Plus de maire, plus de curé (ou presque), Marie enceinte, mais elle ne sait pas de qui, des homosexuels qui peuvent vivre en paix… et un tas d'activités solidaires. C'est donc possible, au moins en BD.

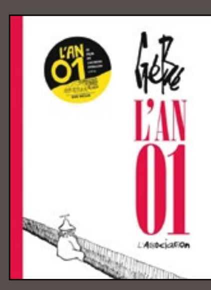
■ **Le guide du mauvais père, T3,** *Guy Delisle, éd. Delcourt, coll. Shampooing, 2015, 192 p. 9,95 €.* Bien sûr, on rit beaucoup avec ces anecdotes sur les rapports père-enfants. Guy Delisle pratique avec bonheur l'autodérision. Mais l'utilisation du copié-collé à outrance (même dessin avec seulement les textes qui changent ou l'expression de la bouche et la taille des dessins) fait de plus en plus remplissage.

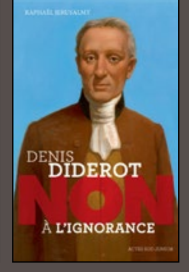
Film

■ **Je suis José Mujica… Le pouvoir est dans le cœur,** *Lucia Wainberg Sasson, 2014, 52 mn.* Un documentaire à base d'entretiens avec le président de l'Uruguay, personnalité étonnante par sa pauvreté volontaire et son ton qui détonne avec le milieu politicien. Une apologie de ce président qui critique les ravages de la consommation et appelle à travailler moins, mais aucune analyse critique ni information sur son action de président au-delà de ses paroles.











Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie. Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

431


430


429


428


427


426


Silence, c'est vous aussi...

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30** les samedis **28 mars** (pour le n° de mai), **25 avril** (pour le n° de juin), **30 mai** (pour le numéro d'été)… Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Devenez Réd'acteur

S!lence aimerait se faire davantage l'écho des alternatives existantes. Nous n'avons cependant ni les moyens ni le temps pour courir les routes et les gares toute l'année. Le meilleur moyen de parler des alternatives autour de chez vous… c'est vous. Au minimum, vous pouvez nous envoyer des documents sur les initiatives de votre connaissance. Au maximum, vous devenez journaliste et vous nous proposez un article clé en main, avec quelques photos.

Pour devenir vous-même réd'acteur, une explication vous est donnée sur notre site internet *www.revuesilence.net* à la rubrique *Participer / Ecrire* dans la revue. Si votre reportage est retenu et publié, **vous bénéficiez d'un abonnement d'un an gratuit.**

Devenez Don'acteur

S!lence est une revue sans pub, sans subvention, ce qui lui donne sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus !

Ils nous permettent d'accroître notre liberté d'agir et de multiplier les reportages pour explorer davantage d'alternatives.

Attention à partir du 1er janvier 2014, l'association ne délivre plus plus de reçus fiscaux.

Devenez Stand'acteur

Votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. En effet, si *S!lence* parvient aujourd'hui à relayer ses opinions sur l'écologie, la non-violence et à se faire l'écho de nombreuses alternatives concrètes, c'est en grande partie grâce à la tenue de stands lors d'un certain nombre de manifestations (foires, salons, débats, festivals militants et engagés...)

Alors rejoignez l'équipe de lecteurs-trices bénévoles sympathisant-e-s !

Vous tenez un stand *S!lence** (durant 1 we) ou deux stands (1/2 ou 1 journée) dans l'année, **un abonnement de 6 mois pour vous ou une personne de votre choix vous est alors offert !**

**Bien entendu, ce ou ces stand(s) doivent faire l'objet d'un accord préalable avec S!lence !*

Devenez relais local

Vous êtes nombreux/ses à nous demander comment nous aider à distance. Vous pouvez devenir relais local de la revue. Votre contact sera alors inscrit / mentionné ci-contre ainsi que sur notre site. Vous pourrez rencontrer ainsi d'autres personnes motivées et développer seul-e ou à plusieurs de multiples activités : présenter la revue dans différentes manifestations, festivals, fêtes, sous forme de stands ou de ventes à la criée ; organiser des débats autour des thèmes de la revue (éventuellement en invitant les auteur-e-s) ; trouver des points de vente, de nouveaux abonné-e-s ; développer des activités selon les envies de chacun-e…

Bibliothèques

Nous proposons l'abonnement de 6 mois gratuit à toute bibliothèque qui en fait la demande, à titre de découverte.

Parlez-en à votre bibliothécaire !

Rejoignez un relais local

> **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr

> **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84

> **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

> **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

> **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63290 Paslières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

> **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 04 99 64 32 44, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85

> **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr, Nicolas Ferry à Saint Dié des Vosges, nicolasferry88@gmail.com

> **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

> **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com

> **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

> **Tarn.** Gérard, tél. : 06 75 32 43 70, Silence81@orange.fr

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Silence
9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Béatrice Blondeau : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX
Pour la Belgique : contact et règlement à **Les Amis de la Terre** Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39
IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **4 février 2015** - **Editeur :** Association S!lence - **N° de commission paritaire :** 0915 G 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - **Date de parution :** 1er trimestre 2015 - **Tirage :** 5100 ex. - **Administrateurs :** Solène Bernard, Myriam Cognard-Dechavanne, Monique Douillet, Myriam Grataloup, Justine Lamonerie, Federico Witula - **Directrice de publication :** Monique Douillet - **Comité de rédaction :** Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Gaëlle Ronsin, Eva Thiebaud - **Pilotes de rubriques :** Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Anne Girard, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, Stephen Kerckhove, Annie Le Fur, Baptiste Mylondo, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Lasserpe - **Correcteurs :** Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weite - **Photographes :** Annabelle, Flora Chauveau, Marie Clem's, Guillaume de Crop, Marion Guyonvarch, LaPresse, Clay Lipsky, Jean-Claude Saget, Thomas Samson, Christof Sonderegger - **Et pour ce n° :** Catherine Bibard, Flora Chauveau (Reporterre.net), Chloé Deleforge, Monique Douillet, Anne-Françoise Gay, Danièle Gonzales, Anahita Grisoni et le focus group Notav, Marion Guyonvarch, Charles Jacquier, Dominique Lalanne, Bérénice Lemha, Mathieu Lopes, Olivier Mitsieno, Michel Scrive - **Couverture :** Yogan Carpenter - **Internet :** Damien Bouveret, Jean-Marc Danjau (scan anciens numéros), Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.



Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr





Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire"



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96 - www.impressions-modernes.fr

424



422



419



418



417



416



Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 396 Terres collectives
- ☐ 398 Expériences de transition
- ☐ 399 A votre santé ?
- ☐ 401 Se former à la non-violence
- ☐ 402 Ces croyances qui nous dominent
- ☐ 404 Se réapproprier l'espace public
- ☐ 405 Avec les sans terres
- ☐ 406 Gaz de schistes, non à la fuite en avant !
- ☐ 407 Vivre sans internet
- ☐ 409 Un autre cercle est possible
- ☐ 410 L'agonie du nucléaire
- ☐ 411 Déraciner le racisme
- ☐ 412 Slow des lents demains qui chantent ?
- ☐ 415 Au-delà de la bio, quelle agroécologie ?
- ☐ 416 Les limites des écoquartiers
- ☐ 417 Transition et engagements politiques
- ☐ 418 Sortir de la démesure
- ☐ 422 Décolonisons nos luttes
- ☐ 424 Lent, léger... le voyage
- ☐ 426 D'autres formes de democratie
- ☐ 427 Penser l'agriculture de demain
- ☐ 428 La forêt brûle
- ☐ 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- ☐ 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- ☐ 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?

Numéros régionaux

- ☐ 392 Auvergne
- ☐ 397 Lorraine
- ☐ 403 Yvelines et Hauts-de-Seine
- ☐ 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- ☐ 414 Ain
- ☐ 419 Picardie
- ☐ 430 Corse

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire - sauf n° 400 : 9 €). Ajoutez les frais de port (2 € pour un ex., 3 € pour 2 ex., 4 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s) :

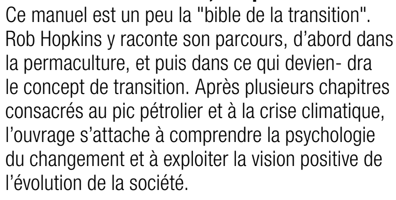
Livres



☐ L'écologie 600 en dates, 84 p. - 12 €
A l'occasion de ses 30 ans, la revue *S!lence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.



☐ Manuel de transition, 212 p. - 20 €



Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devien- dra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



☐ Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €
Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confron- tation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les change- ments souhaités.

*Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.*

Je m'abonne à S!lence

France métropolitaine

- ☐ Découverte 1er abonnement 6 n° — 20 €
- ☐ Particulier — 1 an — 46 €
- ☐ Bibliothèque, association… — 1 an — 60 €
- ☐ Soutien — 1 an — 60 € et +
- ☐ Petit futé — 2 ans — 74 €
- ☐ Petit budget — 1 an — 32 €
- ☐ 5 abonnements Découverte offerts — 100 €

Groupés à la même adresse
- ☐ par 3 ex. — 1 an — 115 €
- ☐ par 5 ex. — 1 an — 173 €

Autres pays et Dom-tom

- ☐ Découverte 1er abonnement 6 n° — 27 €
- ☐ Particulier — 1 an — 55 €
- ☐ Bibliothèque, association… — 1 an — 68 €
- ☐ Soutien — 1 an — 60 € et +
- ☐ Petit futé — 2 ans — 85 €
- ☐ Petit budget — 1 an — 39 €

Abonnement en ligne :
www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées (Merci d'écrire en majuscules)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

❍ Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA *(Autorisation de prélèvement)*

RUM (sera rempli par Silence) :

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐…… € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ .... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur

Nom et prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER : SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Fait à : Le :
Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

51 Artistes face à l'A51

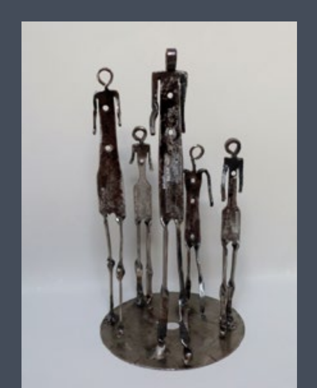
préservons nos territoires montagnards !

Entre Grenoble et Sisteron, entre Grenoble et Gap, s'étendent des terres fertiles, des paysages de toute beauté, les forteresses du Vercors, de l'Oisans et celles du Dévoluy…

Ces territoires montagnards sont d'une grande richesse et abritent des habitants qui s'efforcent de maintenir une identité locale et une vie sociale. Cette réalité est aujourd'hui menacée par la poursuite de l'autoroute A51.

Pour mettre en lumière les richesses de ces régions, un appel est lancé aux artistes professionnels et amateurs. Leurs œuvres (dessin, aquarelle, poème, peinture, gravure, écrit, photo, sculpture, vidéo, installation, œuvre numérique…) réunies constitueront une exposition qui après son inauguration à Grenoble parcourra les régions concernées.

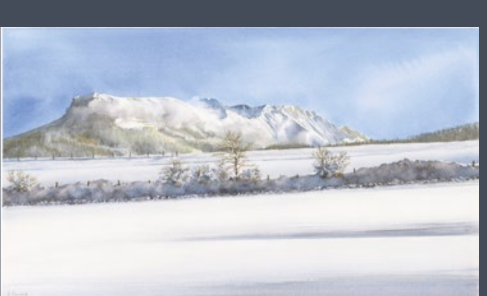
Exposition : Ancien Musée de peinture de Grenoble - 9, Place de Verdun. Du 11 au 21 mars 2015. Du mercredi au samedi de 14 h à 19 h.

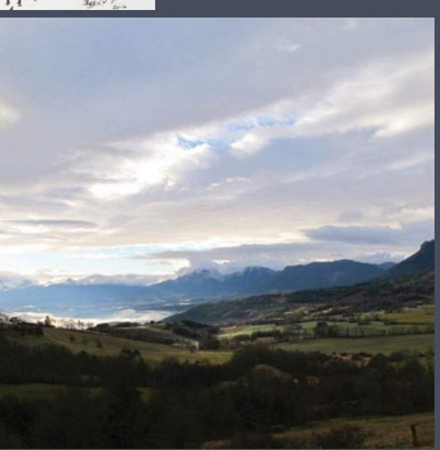

La marche (Jean Ribera)


Trou dans l'Obiou (Pierre Fabry)

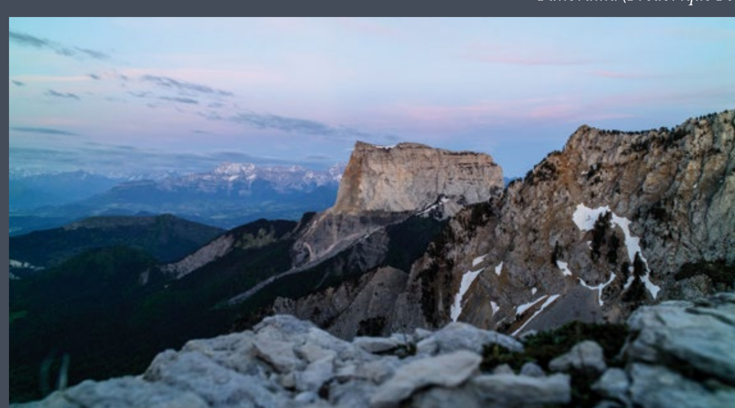
Et où je fais mes poireaux ? (Bernard Cotte)


Mer de nuages (collectif DiVertiCimes)


L'Obiou en février (Annie Chemin)


Panorama (Fréderique Péron)


Mont Aiguille (Evelyne de Robert)


Mont Aiguille (Laura Frigout)


Rouge et noir (Christiane Regnault)

Montain Wilderness : *5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble, 04 76 01 89 08, 51artistes@mountainwilderness.fr - www.mountainwilderness.fr*

Amis de la Terre : *même adresse, atisere@gmail.com - http://amisdelaterre-isere.over-blog.org/*

Collectif 51 Artistes face à l'A51 : *51artistes@free.fr - www.51a51.mountainwilderness.fr*